LES GRANDS DOSSIERS CRIMINELS DU CANADA

**

Jean-Claude Castex

ISBN 2-89430-027-1

Francophone de l'Ouest canadien, Jean-Claude Castex enseigne depuis de nombreuses années dans les écoles d'immersion française de la grande banlieue de Vancouver. Il contribue ainsi à faire rayonner sur les bords du Pacifique l'éclat culturel de la lointaine patrie québécoise. Pour meubler ses loisirs, il écrit, en 1988, un recueil de nouvelles, *Le Gros lot,* dans lequel il explore l'insondable âme humaine. L'année suivante, il contribue en tant que co-auteur à la publication d'un recueil de nouvelles, *A Cheval sur les mots.* En 1990, il publie le premier tome des *Grands dossiers criminels du Canada.*

Les grands dossiers criminels du Canada

Jean-Claude Castex

Les grands dossiers criminels du Canada

tome 2

ÉDITION DU CLUB QUÉBEC LOISIRS INC.

Dépôt légal — 1e trimestre 1992
ISBN 2-89430-027-1
(publié précédemment sous ISBN 2-89051-429-3)

À Frédérique et à Monique,
pour leur aide précieuse.

Remerciements

L'auteur remercie tout particulièrement:

M. Guy Lacombe, directeur du centre Vital-Grandin (St. Albert, Alberta), et de la Western Canadian Publishers;

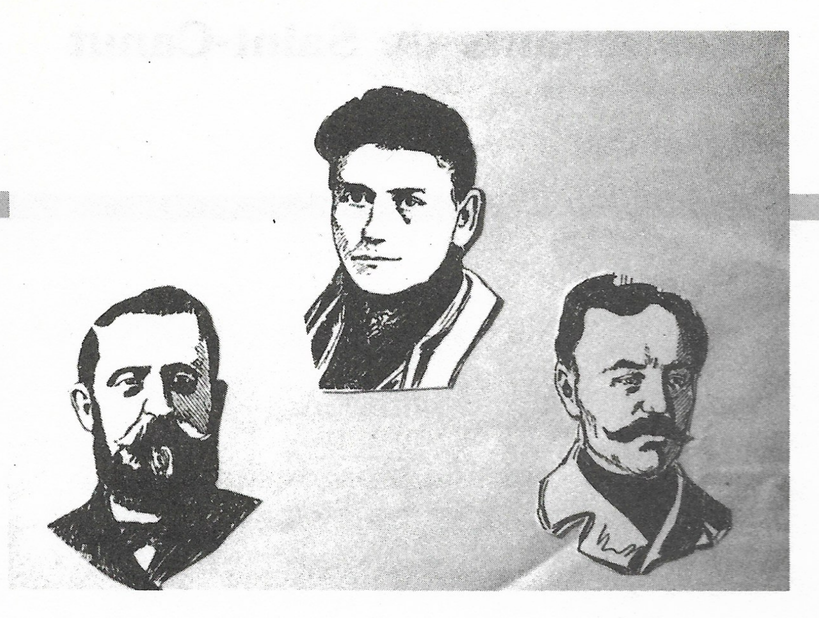
le R.P. Gaston Montmigny, archiviste en chef de la province Grandin des Oblats de Marie-Immaculée;

M. Gilles Gallichan, bibliothécaire et responsable du secteur des monographies, Bibliothèque nationale du Québec;

Mme Bouchard, archiviste en chef, *Photo police*, Montréal;

Mme Sharon Huneault, archiviste, Gendarmerie Royale du Canada, (Ottawa).

Les amants de Saint-Canut



Isidore Poirier, la victime, époux de Cordélia. Égorgé le 22 novembre dans des conditions atroces.

Cordélia Poirier, née Viau, instigatrice du crime.

Samuel Parslow, amant de Cordélia et complice de l'assassinat.

L'organiste de l'église de Saint-Canut, Mme Cordélia Poirier, née Viau, jouait divinement bien en ce dimanche de l'année 1897. Ses doigts longs et effilés frôlaient, en gestes gracieux, les touches d'ivoire du clavier. Ses fines mains tiraient les boutons ou changeaient de partition musicale, tandis que ses petits pieds, chaussés de souliers fins, pressaient alternativement les pédales afin de donner du souffle au bel orgue de chêne sculpté. Tous ces gestes délicats emplissaient la petite église de profonds échos grégoriens.

Cordélia Poirier jouait bien et elle le savait. Elle jetait assez souvent un coup d'œil rapide, plein de fierté, au chantre Samuel Parslow, apprenti-menuisier. Celui-ci, debout au milieu de la petite chorale paroissiale, lui souriait lorsque leurs regards se rencontraient.

Dans un des confortables bancs de noyer qui meublaient la grande nef, Isidore Poirier, le mari de Cordélia, lisait son missel et priait. De temps en temps, entre les prières, ses yeux pleins d'admiration se portaient vers sa jeune femme. Et il la regardait avec amour en caressant un instant sa belle barbe noire. Quelle chance, à 46 ans, d'être aimé d'une femme de seize ans sa cadette.

Il l'avait épousée six ans auparavant à Sainte-Scholastique, village où, soixante-dix ans plus tard, fut construit l'aéroport international de Montréal-Mirabel. Autrefois les filles devaient se marier au tout début de la vingtaine sous peine de passer pour des

laissées-pour-compte et de perdre presque toute chance de trouver un mari. Aussi, à 24 ans, Cordélia commençait à se demander avec appréhension si elle allait *coiffer Sainte-Catherine*, et *faire tapisserie* toute sa vie. La nature ne s'était pas montrée trop généreuse à son égard pour les attraits physiques. De plus, bien que ses sœurs aînées et son frère aient pu fréquenter avec assiduité des institutions d'enseignement, elle, pour sa part, avait dû se contenter, malgré sa grande intelligence, de quelques cours particuliers de couture, de cuisine et de musique. Ainsi pourrait-elle au moins gagner sa vie, même si les princes charmants de Sainte-Scholastique s'obstinaient à l'ignorer.

Non contente de ne pas l'avoir favorisée physiquement, la Nature, dans son immense aveuglement, l'avait affligée de psoriasis. Toutes ses articulations en étaient grêlées. Aussi, à 24 ans, avait-elle été heureusement surprise de voir arriver un prétendant de Saint-Canut, le village voisin. Isidore Poirier vint demander sa main à son père. Ce dernier, déjà septuagénaire, poussa, lui aussi, un immense soupir de soulagement, à l'unisson avec sa fille. Il s'empressa d'acquiescer au projet de mariage, de peur qu'Isidore ne changeât d'idée. D'autant plus que le prétendant, quoique âgé de quarante ans, était un menuisier d'une excellente réputation dans la région. Au diable l'âge!

Immédiatement, le jeune marié quadragénaire voua une véritable adoration à sa petite femme et se plia à tous ses caprices.

Les premières années passèrent. Isidore Poirier idolâtrait toujours autant sa Cordélia qui le poussait à s'endetter lourdement. Pour lui plaire, il fit construire une nouvelle maison à Saint-Canut, au coin de

la rue Principale et de la Côte Saint-Colomban. Puis elle acheta des meubles, et enfin se monta une confortable garde-robe, car, si elle n'était pas jolie, Cordélia avait une folle envie de plaire. Grâce à ses cours à l'école ménagère, elle put devenir couturière et se spécialisa très rapidement dans les... pantalons d'hommes. Dieu sait pourquoi! Et, comme elle adorait converser et fleureter avec ses clients, les langues commencèrent à aller bon train dans le village de Saint-Canut, de même que dans celui de Sainte-Scholastique qu'elle desservait aussi.

Dès le début, Cordélia renonça à effectuer ses travaux ménagers. Isidore s'en chargea après ses heures de travail. Il pensait éviter à sa femme les éruptions cutanées de psoriasis. Puis, petit à petit, le mari ayant embauché un jeune apprenti menuisier, Cordélia commença à le garder à la maison afin de l'utiliser pour ses mille et un besoins.

Tout cela laissait à la jeune et intelligente Cordélia beaucoup de loisirs qu'elle meublait autant que faire se pouvait en invitant des amis. On déclamait des poèmes, on chantait des airs du temps, on discutait littérature, théâtre, etc. Bientôt, elle se mit à tenir salon pour tous les intellectuels et libres penseurs de la contrée, que le psoriasis ne dérangeait pas le moins du monde.

Comme les commérages devenaient de plus en plus acerbes, elle se mit à les recevoir secrètement, à l'insu des voisines. Une lampe à pétrole placée devant la fenêtre signifiait que la voie était libre et que les visiteurs nocturnes pouvaient entrer subrepticement par l'une des trois portes de la maison. Il était à croire que la villa avait été délibérément conçue dans le seul but de permettre à ces silhouettes furtives d'entrer discrètement.

Néanmoins, les voisines perspicaces eurent tôt fait de repérer les ombres circonspectes qui se glissaient sans bruit chez les Poirier. Bientôt elles comprirent que la lampe qui brillait derrière la vitre n'était qu'un signal.

Quant au mari, il ne fut certes pas encombrant durant les deux années que durèrent ces visites nocturnes. Il était parti pour la Californie dans l'espoir de gagner un peu d'argent qui épongerait les lourdes dettes accumulées. Cordélia était demeurée au Canada pour s'occuper de la maison.

Samuel Parslow, ami et employé d'Isidore Poirier, aidait bien entendu Cordélia à entretenir le ménage. Isidore le lui avait expressément demandé avant de s'expatrier vers la lointaine Californie.

○

Malheureusement, à Saint-Canut, les mauvaises langues critiquaient de plus en plus ouvertement. Le curé Pinault, harcelé de toutes parts, non seulement par les commères, mais aussi par la mère de Samuel Parslow, crut de son devoir de mettre un terme à ce scandale devenu public. Il prit sa plus belle plume pour écrire à Isidore, en Californie, afin de l'inciter à revenir ou à faire venir son épouse auprès de lui. Il fallait absolument dissiper les horribles racontars qui envahissaient la région comme des serpents venimeux.

Mais personne n'est plus aveugle que celui qui ne veut rien voir. M. Poirier, qui avait entièrement confiance en sa Cordélia, répondit par retour du courrier. Il expédia au curé une lettre furibonde dans

laquelle il lui reprochait de douter de son adorable femme. Il envoya copie de cette lettre à son épouse, à laquelle il conseillait, en guise de représailles, de ne plus tenir l'harmonium de la paroisse:

> ... *Pour l'amour du Bon Dieu* (sic!), *lâche donc tout l'ouvrage que tu fais à l'église... Tu as bien fait d'être allée à la fête du lac. Je te le dis encore. Et fais tout ce que tu pourras pour te désennuyer...*

Ce qu'elle faisait.

Comme sa femme réclamait sans cesse plus d'argent, il lui envoyait tout ce qu'il pouvait:

> *Je vais faire mon possible pour t'envoyer autant d'argent que je pourrai,* écrivait-il de Fresno (Calif.) le 8 octobre 1895, *et, si je peux trouver quelqu'un pour m'en prêter, je t'en enverrai au plus vite. Je ne gagne que deux dollars par jour, et quand j'ai payé ma pension de 4,50 $, tu peux voir que ça ne va pas bien vite. Je vais tâcher de me trouver une chambre pour me nourrir moi-même. Je pense que je serai mieux. Tu me diras si tu penses que je ferais mieux. Ça me décourage d'avoir tant de dettes à payer, l'assurance, la machine à coudre, et l'assurance encore. Tu vois si ce n'est pas assez pour décourager un homme. Si ça continue je ne pourrai pas m'en aller au printemps et tout cela me fait m'ennuyer encore bien plus. Et, pour me faire encore plus de peine, voir tout ce monde jaloux autour de toi qui te fait de la peine... Je termine en t'embrassant mille fois de tout mon cœur. N'oublie*

pas de répondre à celui qui vit pour toi et qui pleure pour une femme qu'il aime et qu'il aimera toujours.

Ton mari, Isidore Poirier.

Enfin, en 1897, Isidore revint de Californie et s'installa durant quelque temps à Montréal où sa femme continua de le harceler de demandes d'argent:

> *...Je suis contente de voir que tu as de l'ouvrage,* lui écrivit-elle le 1er août 1897, *et je voudrais que tu me fasses plaisir, car tu sais qu'il faut forcer un bon coup pour sortir du trou... Bien, mon cher, aussitôt que tu auras la paye, tu me l'enverras, et Modeste peut attendre pour ta pension car il a sa paye toutes les semaines...*

Dans la même lettre, Cordélia écrivait à son mari une phrase anodine qui, après coup, révéla sans doute bien des sous-entendus:

> *...mais il viendra un jour peut-être pour moi où je ne pleurerai plus...*

Il semble bien, en effet, qu'elle élaborait, depuis quelques mois déjà, un plan, qui, pensait-elle, allait régler l'ensemble de ses problèmes financiers et conjugaux. Un plan qui pouvait la mener directement à la potence. Mais comme, au Canada, on ne pendait pour ainsi dire pas les femmes, elle pensait probablement s'en tirer sans trop de mal. Malheureusement pour elle, ses calculs se révélèrent erronés, car l'assassinat se déroula dans des circonstances trop atroces.

Déjà dans les lettres envoyées en Californie, elle avait suggéré à son mari la nécessité de prendre une assurance-vie. Il avait accepté une police de 1000 dollars de couverture, ce qui, à la fin du XIX[e] siècle, représentait déjà une somme fabuleuse.

Cordélia écrivit donc, dès janvier 1897, à son agent d'assurances, Émile Champagne, pour lui demander si elle toucherait la prime au cas où son époux périrait... assassiné:

> *Il (mon mari) demande s'il venait à mourir de n'importe quelle mort, se faire tuer dans n'importe quel accident, ou être empoisonné, ou être tué par les chars (les automobiles), il veut savoir tout...*

Bien sûr, elle posait la question au nom de son mari, mais elle précisait à la fin:

> *...Répondez-moi et ensuite j'irai m'arranger avec vous car mon mari ne peut pas laisser son ouvrage.*

En juillet, ses projets se précisèrent. L'appât du gain lui fit désirer une deuxième police d'assurance de 1000 dollars pour couvrir la vie de son mari:

> *...Si vous pouvez m'envoyer une autre police, je vous enverrai l'argent pour vous payer les deux polices... Si vous venez à la maison, vous me demanderez et vous m'attendrez, car vous savez que c'est moi qui fais les affaires.*

Et elle ajoutait en post-scriptum:

Si vous venez, ne dites pas que je vous ai écrit.

Une petite phrase qui finit de convaincre l'assureur qu'il y avait du complot dans l'air.

○

Cordélia croyait tisser autour de son mari une toile d'araignée dont il ne pourrait se tirer. Or, par inadvertance, l'un des perfides et traîtres fils de cette toile s'était glissé autour de son propre cou.

À la fin de l'été 1897, Isidore revint enfin au foyer pour participer à la construction de quelques maisons dans le village. Ensuite commença l'érection de l'église de Saint-Jérôme, une localité voisine des Pays-d'en-Haut. À cette occasion, les deux époux décidèrent de louer une chambre à Saint-Jérôme même et d'y élire domicile durant les jours de travail. Pendant ce temps, l'apprenti «domestique» commença à repeindre l'intérieur de leur maison de Saint-Canut.

À Saint-Jérôme, la vie suivait son cours. Chaque jour, Isidore se rendait sur le chantier de l'église. Cordélia restait à la maison, lisant les journaux et causant durant de longues heures avec ses visiteurs à qui elle eut tôt fait de donner sa nouvelle adresse.

Le jeudi 18 novembre, Samuel vint à Saint-Jérôme, afin de demander de nouvelles directives à ses employeurs, les Poirier. En fait, il venait surtout voir Cordélia. Selon l'enquête qui suivit, il semble bien que ce fut ce jour-là que Mme Poirier donna à son amant le feu vert pour assassiner Isidore.

Grâce à M. et Mme Meunier, les logeurs des Poirier, qui furent longuement interrogés par la po-

lice après le crime, nous savons que Samuel Parslow vint à trois reprises dans l'après-midi du jeudi voir Cordélia chez les Meunier, pendant qu'Isidore travaillait sur le chantier de l'église. Mais l'amant n'entrait pas. Par prudence, ils préféraient rester sur le pas de la porte et discuter à l'extérieur malgré le froid. Leurs entretiens paraissaient fort mystérieux, d'autant plus qu'ils prenaient des mines de conspirateurs. Ce qui laissa dans l'esprit de M. et de Mme Meunier des sentiments assez étranges.

En fin d'après-midi, lorsque Isidore arriva du travail, sa femme lui lança:

— Tu vas aller reconduire Parslow à Saint-Canut ce soir.

— Chère femme, répondit Isidore avec lassitude, je suis bien fatigué. J'ai travaillé toute la journée au froid. Je ne me sens pas bien.

En voiture à cheval, et par des chemins défoncés, aller à Saint-Canut représentait un long voyage extrêmement fatigant. Mais, selon le plan de Cordélia, il fallait absolument que son mari aille à Saint-Canut où Parslow devait lui régler son sort. Aussi lui renouvela-t-elle son «injonction plus impérieusement» racontèrent par la suite les Meunier qui assistaient à la scène. Alors, Poirier s'inclina. Ce que voyant, Cordélia se tourna vers les Meunier et leur dit:

— Quand je lui dis quelque chose, il m'écoute!

M. Meunier suivit Poirier jusqu'à l'écurie pour l'aider à atteler la voiture à cheval. Là, il lui reprocha sa faiblesse:

— Pourquoi y allez-vous? lui lança-t-il d'une voix pleine de réprobation.

— Si je n'y allais pas, ce serait la guerre, répliqua Poirier.

Quelques instants après, Isidore et l'amant de sa femme partirent. Mais avant qu'il n'eût fouetté le cheval, Cordélia lança à son mari:

— Ne reviens pas ce soir. Ne reviens que demain matin!

Poirier ne répondit pas. La voiture s'ébranla et disparut rapidement au tournant du chemin.

Le lendemain matin, Cordélia se leva de très bonne heure, contrairement à son habitude. Elle paraissait tendue. M. Meunier, qui s'était réveillé avant elle, lui dit:

— Madame, vous paraissez bien inquiète. Attendez-vous votre mari?

— Je ne pense pas qu'il vienne ce matin, répondit Cordélia comme absorbée par une idée fixe.

Sachant qu'Isidore devait nécessairement revenir pour travailler sur le chantier de l'église, M. Meunier s'étonna:

— Eh, Madame, pourquoi votre mari ne reviendrait-il pas ce matin?

— Je ne pense pas qu'il vienne, ajouta simplement Cordélia.

Et elle ne s'occupa aucunement de préparer le petit déjeuner de son époux, contrairement à ce qu'elle faisait habituellement.

Vers 6 h 30, alors qu'elle regardait par la fenêtre, elle aperçut la voiture qui revenait. Elle parut fort surprise et même décontenancée en voyant que c'était Isidore. Sans s'occuper de l'accueillir, elle retourna immédiatement se coucher. Poirier entra et prépara seul son petit déjeuner avant de partir pour le travail. Témoins de ce manège bizarre, les Meunier en gardèrent un sentiment insolite, et même inquiétant, qui leur revint immédiatement en mémoire lorsque l'assassinat fut consommé, le surlendemain.

Sans le savoir, Isidore Poirier venait de passer à un doigt de la mort. Mais ce n'était que partie remise. Si le cœur avait manqué à Samuel Parslow cette fois-ci, il se rattraperait le surlendemain, sans doute après avoir été sévèrement admonesté par sa maîtresse.

Les deux amants avaient d'ailleurs prévu le crime depuis fort longtemps. Outre les assurances-vie que Cordélia avait naïvement doublées et au sujet desquelles elle s'était bien imprudemment renseignée, Mme Poirier avoua, au cours de l'enquête judiciaire, que Parslow avait, longtemps auparavant, acheté un pistolet afin de s'acquitter de sa tâche. Mais Cordélia lui avait finalement conseillé de ne pas utiliser une arme aussi bruyante qui aurait pu ameuter les voisins, même si, à la mi-novembre, toutes les fenêtres de la maison étaient déjà munies du double-vitrage d'hiver. Le pistolet fut trouvé dissimulé chez Mme Duquette, la sœur de Parslow. En désespoir de cause, les deux complices décidèrent que la mise à mort devait être exécutée au couteau, une arme moins «propre», mais plus silencieuse. Parslow avait, de ce fait, soigneusement aiguisé l'un de ces énormes couteaux de boucher qui servaient, dans les campagnes de jadis, à tuer les cochons.

○

Pour Isidore, le week-end avait bien commencé. Du moins le pensait-il. Le samedi 20 novembre, donc, en début d'après-midi, les Poirier étaient partis tranquillement vers Saint-Canut, comme ils le faisaient chaque semaine. Cordélia tenait absolument à jouer de l'harmonium à la messe du dimanche.

En roulant dans les chemins creux et cahoteux, parmi les flocons de neige légère qui lui caressaient le visage, peut-être Cordélia pensait-elle que son mari faisait un voyage sans retour. Elle aurait sans doute été fort surprise d'apprendre qu'elle aussi parcourait pour la dernière fois ce chemin de Saint-Jérôme à Saint-Canut. Le Destin a de ces retours de flammes!

La soirée se passa paisiblement pour Isidore qui emmagasina la petite récolte de tabac. Sa femme parcourait des journaux et des magazines montréalais.

Le dimanche matin, le couple se rendit à la messe. Mme Poirier exerça son art à l'orgue, comme à l'accoutumée. Parmi les chantres, Samuel Parslow fit entendre sa belle voix de ténor, la plus belle du village, disait-on. Mais, ce dimanche-là, au lieu d'aller déjeuner chez les Poirier, il rentra à pied chez lui, à un kilomètre à partir de l'église. Comment déjeuner et causer sereinement avec un homme qu'on s'apprête à égorger le jour même?...

O

Pour ce qui fut des allées et venues chez les Poirier, l'après-midi du crime, l'enquête révéla que rien n'échappait aux voisins, M. et Mme Noé Bouvrette, ainsi qu'au jeune Brennan. Il faut croire que les activités secrètes de Cordélia passionnaient le voisinage et qu'ils trouvaient autant d'intérêt à observer par la fenêtre que nos contemporains à suivre les séries télévisées.

De leur fenêtre latérale, les Bouvrette jouissaient d'une vue imprenable sur la maison des Poirier. Ils

pouvaient surveiller la cour, les trois portes des hangars attenants à la bâtisse, ainsi que l'allée où l'on avait coutume d'atteler les chevaux à la voiture hippomobile.

Vers 14 h, Mme Poirier se rendit aux vêpres. Elle en revint vers 15 h 15 avec son amant. Puis, entre 15 h 30 et 16 h, Samuel Parslow fut aperçu alors qu'il attelait le cheval à la voiture. Quelques minutes après, Mme Poirier ayant sans doute changé d'idée, Parslow dételа le cheval. Les Bouvrette, dissimulés derrière leurs rideaux, suivaient le spectacle dominical permanent dont les Poirier étaient les acteurs involontaires.

Voyant qu'Isidore Poirier n'était pas sorti pour atteler en personne, ils s'en étonnèrent. Il s'acquittait toujours seul de cette besogne. Trente minutes après, à 16 h 25, leur surprise grandit lorsqu'ils aperçurent Mme Poirier. Elle sortit, s'installa dans la voiture que Parslow venait de préparer, et partit seule vers la maison de son père.

Après le départ de Cordélia, Mme Bouvrette — qui semble avoir pris des tours de garde plus longs que son mari — nota que Samuel Parslow rentra de nouveau par la porte de la remise. Elle ne le vit pas ressortir. On sait seulement que vers 18 h, il retourna à la maison de son frère chez qui il prenait pension. L'assassin disposa donc d'un temps considérable, plus d'une heure, pour égorger son patron.

Arrivé chez son frère, il soupa en famille de fort bon appétit et ne repartit que le lendemain matin, lundi. Contrairement à son habitude, Mme Poirier passa la nuit chez son propre frère. Le lundi matin, elle s'arrêta vers 7 h chez Parslow, demanda Samuel à la porte. Là, avoua-t-elle plus tard au détective privé McCaskill, Parslow lui aurait simplement

murmuré: «Tout est fini.» Elle retourna alors chez elle et son image se reforma aussitôt sur les rétines curieuses des Bouvrette qui avaient déjà — n'est-ce pas incroyable? — repris leur faction derrière les rideaux.

Cordélia monta les marches de son perron et trouva la porte verrouillée. Parslow était le seul à en posséder la clé. Elle se dirigea vers la maison des Bouvrette et dit à madame:

— Il faut absolument que j'aille jouer de l'orgue à l'église. Il y a un mariage à huit heures. Votre mari peut-il ferrer mon cheval? Je reviendrai après la cérémonie.

La messe terminée, Cordélia se fit ouvrir une fenêtre par M. Bouvrette armé d'un tournevis. Ce dernier s'introduisit dans la grande maison vide pour aller ensuite ouvrir la porte d'entrée devant laquelle attendait Mme Poirier. Or, à peine entrée, cette dernière, qui n'avait pas affiché la moindre émotion jusque-là, murmura à Bouvrette:

— Pouvez-vous aller voir dans la chambre de mon mari. J'ai un étrange pressentiment!

M. Bouvrette se dirigea vers la chambre. Soudain, de la porte, il poussa un hurlement terrible avant de se retourner vers Cordélia:

— Madame, votre mari est là!... Mais il a le cou tranché d'une oreille à l'autre avec un couteau de boucherie. Venez voir!

Cordélia s'avança jusqu'au seuil de la chambre. Elle ne poussa aucun cri. Aucune exclamation ne sortit de sa bouche. Mais de sa main, elle se cacha le visage comme pour pleurer. «Mais, ajouta Bouvrette lors de l'enquête, elle ne pleurait pas beaucoup.»

Le voisin compatissant emmena Cordélia chez lui où la veuve resta parfaitement silencieuse et

prostrée. Vers la fin de la matinée, Parslow arriva. Les deux amants ne firent pas le moindre commentaire sur la mort d'Isidore. Ce silence parut accablant au juge Taschereau qui présida plus tard la Cour d'Assises.

Mais, retournons dans la chambre du crime, afin d'observer l'état des lieux. Si Bouvrette avait été impressionné au point de pousser un hurlement, c'était que le spectacle avait de quoi foudroyer une âme sensible. Isidore Poirier reposait dans une mare de sang en travers du lit. À sa gauche, sur l'oreiller, un couteau. Le corps, tailladé de six grosses blessures, dont deux mortelles, s'était rapidement vidé de son sang.

Le médecin légiste expliquera par la suite comment s'était déroulé le crime. Isidore Poirier faisait la sieste. Il dormait sur son lit lorsque l'assassin l'avait frappé au visage à plusieurs reprises. Un premier coup de lame partait de la tempe gauche et s'étendait, sur 15 à 20 cm, jusqu'à la gorge. Un deuxième coup (4 cm) avait été porté au menton, sans doute pendant que Poirier, réveillé par la douleur fulgurante du premier, tentait de se lever pour se défendre. Essayant de se protéger avec ses bras contre l'arme meurtrière, Poirier réussit à saisir la lame dans sa main et à la serrer de toutes ses forces. Mais Parslow, beaucoup plus jeune et plus vigoureux que le mari, arracha le couteau d'un mouvement brusque. Ce geste trancha jusqu'à l'os les chairs et les tendons de la main, entre le pouce et l'index.

Poirier luttait toujours, mais commençait à perdre ses forces et son équilibre. Il s'appuya alors de sa main blessée contre le mur de la chambre comme en faisait foi l'empreinte sanglante de la main mutilée. Devant un Parslow déchaîné qui renouvelait sans

cesse ses coups de couteau, Poirier essaya, tant bien que mal et tout en s'appuyant de la main gauche contre le mur, de lever le bras droit pour se protéger. Le couteau du meurtrier entama — jusqu'à l'os là aussi — l'avant-bras droit près du coude.

Peu après avoir reçu à la joue gauche une deuxième blessure extrêmement profonde, la victime affaiblie tenta de retrouver son souffle défaillant en appuyant aussi sa tête contre le mur blanc. On distinguait parfaitement sur le mur les blessures du visage. Le malheureux Isidore s'était alors écroulé au pied du lit. Le saisissant à bras le corps, l'assassin avait relevé le cadavre encore palpitant et l'avait jeté en travers de la couche.

L'amant de Mme Poirier tenait à ce que son rival n'eût aucune chance de survivre. Avec une grande application comme lorsqu'il égorgeait le cochon, il enfonça son couteau, effilé comme un rasoir, sous l'oreille gauche et trancha la gorge jusqu'à l'oreille droite; à tel point que la tête ne tenait plus au tronc que par la colonne vertébrale.

Vue de face, l'ouverture, béante comme une bouche démesurée en forme de demi-lune, donnait l'image d'un tragique sourire.

○

La nouvelle de la mort d'Isidore Poirier se répandit comme une traînée de poudre à Saint-Canut et dans toute la contrée.

Le bruit courut d'abord que le mari s'était suicidé. Chacun commençait à en chercher les raisons dans les démêlés sentimentaux de Cordélia, lorsque la

rumeur de l'assassinat vint déclencher une véritable tempête.

Qui n'avait pas son anecdote à relater, mettant en scène non seulement le trio habituel des époux et de l'amant, mais aussi la foule de visiteurs nocturnes, dont les ombres fugitives apparaissaient dès que la lampe à pétrole brillait derrière la baie vitrée?

Le corps de Poirier resta cinq jours entiers allongé sur son lit mortuaire, après que le médecin légiste eût prélevé le cerveau et la totalité des viscères. Tout autour du lit, journalistes, coroner et enquêteurs officiels s'affairaient. Ils récupéraient les objets les plus hétéroclites dans les recoins les plus secrets de la maison. Ils furetaient partout, comptaient les nombreuses robes, les chapeaux et les souliers dans la penderie, estimaient en experts les bijoux dans les tiroirs, les meubles, l'harmonium, la selle et le cheval de madame, afin de faire ressortir que le salaire d'Isidore n'aurait jamais été suffisant pour payer tout cela. On découvrit même les copies des lettres destinées à faire doubler l'assurance-vie du mari.

Fait plus grave encore, des vêtements tachés de sang furent retrouvés dissimulés sous le hangar, derrière un meuble. On dénicha dans le poêle des cendres de linge brûlé, avec 12 agrafes appartenant à des vêtements. *La boucherie de Saint-Canut* faisait déjà la une de tous les journaux canadiens.

Le 25 novembre, le jury du Coroner, après délibération, décida qu'il y avait bien matière à poursuites criminelles contre Samuel Parslow et sa maîtresse, Cordélia Poirier. Outre le coroner Mignault, les détectives Crevier et Peter McCaskill menaient l'enquête, de même que, entre autres, le journaliste Paul Gravel du quotidien *La Presse* de Montréal.

McCaskill s'arrangea pour interroger fort habilement les deux détenus que les autorités avaient enfermés dans des cellules différentes pour les empêcher de communiquer. Il réussit à leur faire avouer le crime. Trop adroitement d'ailleurs, puisque le procès fut cassé pour vice de forme; l'enquête dut être reprise selon des modalités plus légales.

D'abord, il fallait établir l'adultère. Mais Mme Poirier avait sa fierté:

— Qu'il ne soit pas dit que j'aimais Parslow, affirma-t-elle aux enquêteurs. C'est lui qui m'aimait. Il m'a souvent dit qu'il donnerait sa tête à couper pour moi afin que je vive tranquille.

Il ne croyait pas si bien dire.

Pourtant, certains témoignages semblaient indiquer qu'elle l'aimait elle aussi, ou tout au moins qu'elle le lui laissait croire.

— C'était un dimanche après-midi, raconta le juge Taschereau. Parslow était sur la galerie de la maison des Poirier. Le mari venait de partir. Ils étaient là, madame et Parslow, vers cinq heures du soir sur la véranda. Aussitôt après le départ du mari, Parslow et madame sont entrés dans la maison. Ils y sont restés à peu près une demi-heure. Au bout de ce temps-là, ils sont ressortis pour revenir s'asseoir sur la véranda où ils ont encore passé un temps considérable. Puis Parslow s'est levé pour prendre congé et il l'a embrassée sur les lèvres. Ceci sous les yeux de John Hall qui pouvait les apercevoir d'une maison voisine, mais que les amants ne voyaient pas. Voici certainement l'acte d'un amant et d'une amante, et tous les agissements dans cette circonstance font présumer des relations coupables.

À la maison d'arrêt de Sainte-Scholastique où les amants de Saint-Canut avaient été incarcérés, Mme

Poirier montra très vite une certaine anxiété au sujet de la possibilité d'aveux de la part de son complice. Elle s'en ouvrit à un enquêteur nommé Brazeau. Ce dernier décida de «manipuler ces inquiétudes» de façon à induire Cordélia à passer aux aveux:

— Je ne sais pas s'il a parlé, mais s'il parle, cela pourrait bien vous perdre.

Ces paroles jetèrent la consternation dans l'esprit de la prisonnière qui fit aussitôt appeler l'enquêteur en chef McCaskill.

— Est-ce vrai que Parslow a avoué? lui demanda-t-elle.

— Je ne sais pas, je n'ai pas vu Parslow, répondit McCaskill.

— ... Je vais tout vous dire. C'est Sam Parslow qui a tué mon mari. Il y a longtemps qu'il voulait le tuer et qu'il disait qu'il donnerait sa tête pour me débarrasser de lui. Il y a quelque temps, il est allé à Montréal où il a acheté un pistolet pour commettre le crime. Mais je lui ai dit de ne pas faire cela. Je lui ai fait observer que cela ferait trop de bruit. Alors il y a une semaine, il a pris un couteau de boucherie et il l'a bien aiguisé; et le dimanche, quand j'ai laissé mon mari...Sam m'a alors dit: «Embrasse ton mari, c'est la dernière fois que tu le vois vivant.» Mais je ne l'ai pas cru. Je suis alors partie, et quand je suis allée le lundi matin parler à Sam, chez Édouard Parslow, il m'a dit: «Tout est fini.» Lorsque je suis arrivée chez moi, à la porte de la maison, voyant les rideaux baissés, je savais bien que mon mari était mort.

McCaskill fit répéter ces aveux en présence de Brazeau et du coroner Mignault, cachés derrière un écran de façon qu'ils puissent être considérés comme témoins à charge.

Un autre témoin, François-Xavier Groulx, gardien de la prison, entendit un autre aveu — involontaire celui-là — qui laissait présumer que Mme Poirier avait assisté à l'assassinat de son mari. Alors que Parslow était séquestré dans sa cellule, Mme Poirier avait l'autorisation de se promener dans les couloirs de la prison. Or, le lendemain de leur arrestation, Groulx entendit Cordélia appeler Parslow à travers la porte de la cellule. Il écouta avec attention:

— Sam, entends-tu?

— Hein? répondit la voix de Parslow derrière la porte.

— Sam, dis que je n'y étais pas. Ce sera clair!

○

Le 2 février 1898, après deux heures de délibérations, le jury annonça, à 16 h, que Mme Poirier devait être considérée comme COUPABLE. Le jury avait eu l'intention de recommander, malgré sa culpabilité, la «clémence de la Couronne». Mais le juge, qui tenait à ce que la loi fût appliquée dans toute sa rigueur, sans distinction de sexe, déclara aux jurés qu'ils n'en avaient pas le droit. Ce mensonge coûta la vie à Cordélia. En définitive, la sentence fut retenue jusqu'à ce que la Cour du Banc de la Reine, siégeant en Appel, eût décidé si les aveux n'avaient pas été extirpés par la menace ou par des promesses.

De fait, le verdict fut cassé en Appel, et un nouveau procès eut lieu le 5 décembre 1898. Celui de Samuel Parslow suivit immédiatement après. Le 16 du même mois, le deuxième procès de Cordélia prit

fin. Le verdict du jury tomba comme la lame d'une guillotine: COUPABLE.

Le juge Taschereau condamna alors Cordélia à être pendue le 10 mars 1899 dans l'enceinte de la prison de Sainte-Scholastique.

Le 20 décembre commença le procès de Samuel Parslow qui se termina aussi par un verdict de culpabilité. Ils furent condamnés à être pendus le même jour.

○

Le 7 mars 1899, le bourreau Radcliffe fit ériger la double potence en face de la fenêtre de la cellule de Parslow.

Des centaines d'invitations avaient été distribuées gratuitement aux uns et vendues aux autres — jusqu'à 50 dollars — par les shérifs du comté de Terrebonne.

Le 10 mars à 7 h, la messe fut célébrée dans la prison. La veille, l'avocat avait annoncé à Cordélia que son recours en grâce venait d'être rejeté. L'exécution d'une femme avait provoqué de violentes protestations de la part d'une fraction de la population. De ce fait, le séjour de Radcliffe à Sainte-Scholastique commençait à tourner à l'aigre. Au début, on buvait à sa santé en sa compagnie dans les bars où il passait le plus clair de ses loisirs afin d'oublier son rôle fort méprisé d'Exécuteur des Hautes Œuvres. Très vite, il se rendit compte qu'il n'était plus le bienvenu dans le comté, au point qu'aucun hôtel ne voulût lui louer de chambre. Il dut prendre pension au Palais de Justice. En logeant l'exécuteur

de ses décisions dans son propre palais, Dame Justice ne pouvait plus feindre de méconnaître son sinistre bras droit.

Après la dernière messe, Cordélia assistée de deux religieuses, reçut sa famille en pleurs. Elle leur donna ce dont elle n'avait désormais plus besoin: quelques livres, un chapelet... Pendant ce temps, la vieille mère de Parslow étreignait son fils dans une autre cellule.

Dans les couloirs et dans la cour de la prison, la foule s'agitait. Aussi, le bourreau Radcliffe, qui craignait que ceux qui avaient pris les condamnés en pitié et qui étaient désormais nombreux, ne lui fissent un mauvais parti, insista auprès du shérif Lapointe afin que ce dernier avançât l'heure de l'exécution.

La condamnée se mit donc en marche, accompagnée des deux religieuses qui priaient à mi-voix. L'un des shérifs du comté les précédait. Le groupe sortit dans la petite cour. Le père Méloche prit alors la condamnée par le bras afin de l'aider à gravir les treize marches un peu glissantes de l'échafaud. Il tombait une neige légère et Cordélia frissonnait dans l'air vif. La foule «payante», assise sur des chaises, observait avec des yeux luisants de curiosité.

À l'extérieur de la prison, des centaines de resquilleurs avaient grimpé sur les toitures environnantes, sur les poteaux électriques et dans les arbres. Les gardes de la prison les chassaient à coups de pistolet de tous ces observatoires. La foule huait les forces de l'ordre. Des amis de Parslow tentèrent d'enfoncer la porte de la prison afin de le libérer. Ils durent eux aussi se disperser sous les coups de feu.

Afin d'empêcher les curieux de voir par-dessus le mur de la prison, et de ne permettre qu'aux specta-

teurs payants ou invités d'assister à l'exécution capitale, Radcliffe s'était arrangé pour surbaisser les échafauds d'un mètre environ. Il avait fait creuser sous les trappes des fosses de pareille profondeur. Les pendus ne devaient pas heurter le sol.

Samuel Parslow arriva enfin, soutenu par deux prêtres. Autant Mme Poirier restait digne dans sa longue robe noire, autant son amant paraissait désespéré. Radcliffe attacha rapidement les pieds et les bras des condamnés. Après leur avoir passé la cagoule noire et la corde autour du cou, il s'empressa de déclencher les trappes qui claquèrent comme de sinistres coups de feu.

Autour du plancher de l'échafaud, un drap noir voilait le soubassement. Mais, dès que les trappes eurent claqué, ce fut la ruée des spectateurs. Ils se précipitèrent pour arracher le drap noir afin de suivre jusqu'au dernier instant les ultimes soubresauts d'agonie des pendus.

Une dizaine de minutes après les pendaisons, les cœurs des deux amants avaient cessé de battre l'un pour l'autre. Les médecins déclarèrent qu'ils avaient cessé de vivre. Ce fut alors la course aux souvenirs. Les cordes furent coupées par le bourreau et vendues comme porte-bonheur à des spectateurs, de même que les cagoules noires.

○

Un filet de sang coulait de la bouche de Mme Poirier. L'un des badauds y rougit son mouchoir.

○

Ainsi moururent Cordélia Poirier, née Viau, et Samuel Parslow, les amants de Saint-Canut.

○

Monsieur est autorisé a assister à l'exécution qui aura lieu ici le 10 mars courant à 8 heures A.M.

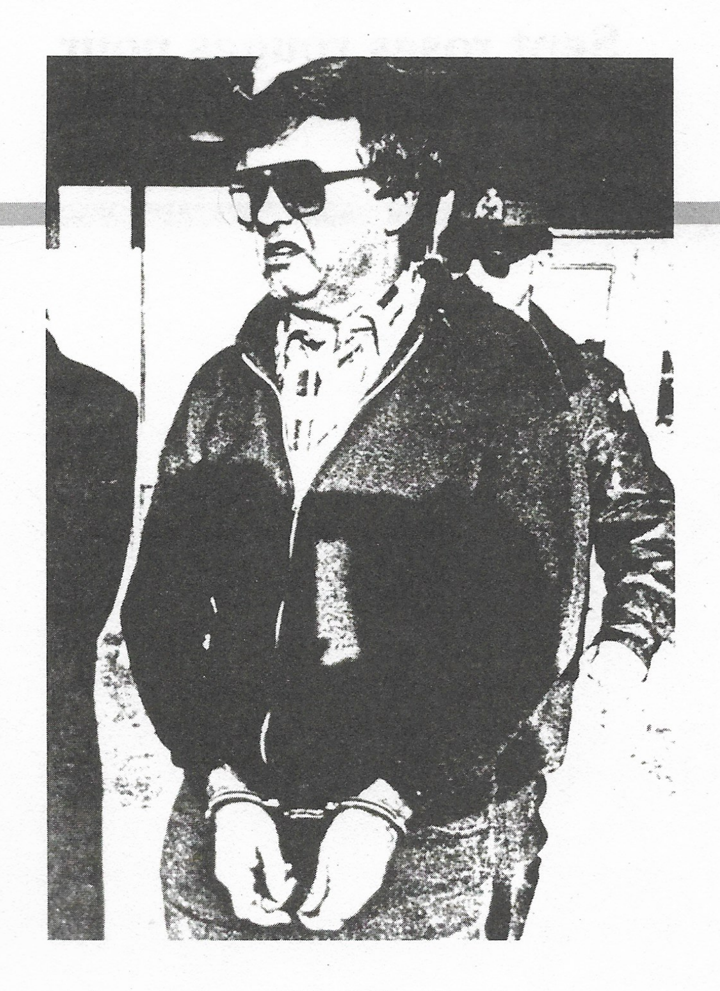
LAPOINTE & PREVOST,
Sherif du District
de Terrebonne.
STE. SCHOLASTIQUE, P.Q.

Autorisation permettant au porteur d'assister à la double exécution et donnant droit à une place assise. Certains spectateurs payèrent 50 dollars.

Note de l'éditeur: La version racontée par Jean-Claude Castex laisse à penser au lecteur que Cordélia Viau était coupable. En 1977, Pauline Cadieux publiait aux éditions Libre Expression un livre intitulé *La lampe dans la fenêtre*. Ce récit innocentait Cordélia Viau sans cependant dévoiler le véritable nom du coupable.

Quoi qu'il en soit, un meurtre a été commis. Seuls Samuel Parslow et Cordélia Viau connaissaient la vérité. Ils ont toutefois emporté leur secret avec eux.

Sept roses rouges pour Monsieur le Ministre



Le 4 novembre 1984, Collin Thatcher est escorté par un gendarme au Palais de justice de Saskatoon pour y entendre la décision du jury et le verdict du juge. Il a encore sur les lèvres le rictus de mauvais garçon qui le caractérisait si bien.

Si, en juin 1982, vous vous étiez trouvé au Parlement de la Saskatchewan, vous auriez pu voir, au premier rang des heureux élus, le nouveau premier ministre, Grant Devine, rayonnant de fierté, et entouré de son cabinet tout nouvellement choisi. À sa droite, trois sièges plus loin, un homme massif au cou de taureau surmonté d'un visage rond: le ministre de l'Énergie et des Mines, Colin Thatcher. Ce qui frappait, dans la physionomie de celui-ci, c'était le rictus de gangster qui déformait ses lèvres. Celui-là même qu'arborait habituellement Jacques Mesrine vers la fin de sa courte vie et que les bandits de Hollywood s'efforcent d'afficher, afin d'avoir l'air méchant.

Comment donc pouvait-on se faire élire avec une tête qui sentait la canaille à cent lieues à la ronde? En Saskatchewan, cette province de fermiers, tout était possible. Surtout si on avait la chance de posséder des milliers d'hectares et des millions de dollars.

Fils unique, Colin Thatcher avait hérité de l'immense fortune de son père, Ross Thatcher, ancien Premier Ministre de la Saskatchewan. Certains journalistes eurent tôt fait d'appeler Colin le *J.R.Ewing de Saskatchewan*, tellement il rappelait physiquement et moralement le célèbre personnage du feuilleton télévisé «DALLAS». Lorsque, le 23 janvier 1983, sa femme fut retrouvée assassinée, le peuple de la Saskatchewan, qui connaissait aussi les démêlés matrimoniaux de ce couple, ne manqua pas

de le soupçonner du crime; à tort ou à raison. On le considéra avec quelque méfiance lorsqu'on le vit, dans les rues de la capitale provinciale, Regina, au volant de sa Corvette jaune, ou parcourant ses immenses ranches dans des véhicules tout terrain équipés de l'air climatisé et du téléphone, ou s'envolant pour Palm Spring où il possédait aussi une propriété[1].

En 1975, afin de meubler son oisiveté, il s'était fait élire député du Parti libéral à l'Assemblée de la Saskatchewan. Il désirait aussi, au fond de lui-même, venger son père qui était mort de chagrin en 1971, un mois après avoir été battu par le Nouveau Parti Démocratique[2].

Voyant que les Conservateurs avaient le vent dans les voiles pour s'emparer du pouvoir, il abandonna, en 1977, les Libéraux de son père à leur sort pour devenir officiellement «progressiste-conservateur», suivant la dénomination ambiguë de ce parti. En politique, il se montra aussi violent qu'il l'était en affaires. Ses insultes envers d'autres députés lui attirèrent de multiples suspensions de la Chambre. Dès son arrivée au ministère de l'Énergie, sa vengeance se déchaîna. Les fonctionnaires d'allégeance NPD furent immédiatement chassés de la fonction publique et durent aller faire la queue devant les bureaux de l'Assistance-chômage.

Ses démêlés matrimoniaux avec son ex-épouse JoAnn défrayèrent la chronique plus encore. Ils menèrent Thatcher jusqu'au crime.

---

1. Au total, l'empire Thatcher se composait, au Canada seulement, de 2000 ha, soit 20 km^2.
2. D'après certaines sources, il se serait suicidé. Le NPD est un parti de centre-gauche.

Colin avait rencontré sa femme, JoAnn Geiger, à l'Université de l'Iowa où ils poursuivaient tous deux des études supérieures. Sans richesse, mais très belle et fort intelligente, cette femme «qui ne cessait jamais de chercher des façons de faire de l'argent[3]», eut tôt fait de se faire aimer de ce fils unique qui possédait une bonne partie d'une province canadienne. Elle termina un diplôme universitaire en sciences, puis, voyant que Colin retournait vivre au Canada, décida de l'y suivre afin de maintenir le contact. Elle trouva donc un poste d'institutrice à Moose Jaw et s'empressa de revoir l'héritier.

Peu après, en 1962, ils se marièrent, lui, âgé de 23 ans et elle de 22.

— J'espère que JoAnn va réussir à faire quelque chose de mon fils, confia Ross Thatcher à des amis. Pour ma part, j'en ai été incapable!

Les années passèrent. Au fil des ans, trois enfants naquirent dans le petit village de Caron (Saskatchewan): en 1965, Gregg (Gregory), puis Regan, trois ans plus tard, et enfin Stéphanie en 1973, deux ans après le décès du grand-père Ross.

Mais Colin et JoAnn possédaient des caractères beaucoup trop entiers pour que, dans la famille Thatcher, l'entente durât longtemps. Colin craignait son père plus que tout au monde. Sachant que son beau-père l'idolâtrait, JoAnn obtenait tout ce qu'elle désirait de son mari en faisant intervenir l'autoritaire Ross. Cette situation ne pouvait durer. Ross Thatcher mourut en 1971, laissant JoAnn en face de son mari.

---

3. Selon une déclaration de M. Geiger, père de JoAnn. Cette opinion a été confirmée par l'ensemble des relations d'enfance de la jeune fille.

La violence des disputes atteignit rapidement le paroxysme. En 1979, l'annonce du divorce vint jeter ce conflit familial en pâture au grand public; après dix-sept ans de mariage.

Ce fut la blonde JoAnn qui demanda le divorce, accusant son époux d'adultère avec une jeune dame qui avait séjourné en sa compagnie, au cours de l'année 1979, dans leur ranch de Palm Spring. L'homme politique, se rendant compte que ces accusations avaient pour but ultime la garde des enfants et le partage des biens Thatcher, contre-attaqua par une accusation similaire. Son épouse se serait elle-même rendue coupable d'adultère avec un homme de Moose Jaw (Saskatchewan), celui-là même qui avait témoigné de l'adultère de Colin[4].

Le juge MacPherson prononça le divorce et partagea les torts. Mais il ajouta que, de caractère dominateur et intransigeant, Colin avait commis la grave erreur d'essayer de détruire l'image de la mère aux yeux des enfants en la traitant de noms peu dignes d'un époux.

○

Ce ne fut certes pas le divorce lui-même qui passionna immédiatement le public — le taux canadien de divorce égalait déjà celui des États-Unis — mais plutôt la bataille juridique portant sur la garde des enfants d'une part, et sur le partage de l'immense fortune des Thatcher de l'autre. Au Canada comme aux États-Unis, tous les biens sont partagés à parts égales.

---

4. Ron Graham, un industriel, ami intime du couple Thatcher.

Les paris étaient ouverts. Tout le monde se demandait lequel des deux allait réussir à convaincre le juge de son bon droit. Serait-ce Madame, armée de son immense charme — qui lui donnait la faveur que l'on accorde aux victimes — de son intelligence supérieure et de ses privilèges féminins qui voulaient que, traditionnellement, la femme gardât presque toujours les enfants du divorce? Serait-ce Monsieur, dont la puissance politique et financière n'avait d'égales que son opiniâtreté et sa violence?

Prudent comme Salomon, le juge essaya de donner satisfaction à tout le monde. Mais, comme cela arrive toujours en pareil cas, il ne satisfit personne. Il accorda à Mme JoAnn Geiger-Thatcher la garde des deux plus jeunes enfants, Regan (11 ans) et Stéphanie (6 ans), et au père celle de Gregg (14 ans). La mère, quoique arrivée sans le sou en Saskatchewan, recevait en outre une bonne part du patrimoine familial des Thatcher, soit l'énorme fortune de 800 000 dollars. La somme devait être prélevée sur les ranches de Caron et de Palm Spring.

Décrire par des mots l'explosion de colère par laquelle Colin Thatcher accueillit la sentence judiciaire ne laisserait qu'un pâle reflet de la réalité. Les murs de ses diverses propriétés familiales de Saskatchewan en tremblent encore.

Immédiatement commença, entre l'homme politique et son ex-épouse, une longue et terrible guérilla de huit mois. Les harcèlements juridiques de la belle et obstinée JoAnn tendaient à le forcer à payer l'immense fortune due. Par ses ripostes sauvages et dangereuses, le vieux tigre furieux ne se contentait pas de se défendre, mais tentait de récupérer au moins son fils Regan.

En août 1980, celui-ci disparut. Son père l'avait fait enlever. Ni les menaces ni les sommations judiciaire ni les amendes de 6000 dollars, auxquelles il fut condamné pour ce rapt, ne le convainquirent de rendre son fils à son ex-femme. Entre-temps, celle-ci s'était rapidement remariée avec son riche industriel d'amant pour devenir désormais JoAnn Wilson. Elle contre-attaqua avec toute la puissance des tribunaux de la Saskatchewan. La lutte tournait, lentement mais sûrement, en une rixe de chenapans de bas quartiers. Des mains invisibles déversaient du sucre dans le réservoir d'essence de la voiture de JoAnn. D'autres crevaient ses pneus. Des coups de téléphone anonymes la réveillaient au milieu de la nuit, afin de lui faire entendre de menaçants soupirs d'agonisants. Un jour, même, les freins de sa voiture, sabotés, l'abandonnèrent sur la route de Regina à Moose Jaw. Elle ne survécut à l'accident que par miracle. Et puis, enfin, l'attentat.

Le 17 mai 1981, elle s'affairait dans la cuisine de sa résidence qui faisait face à l'Assemblée législative de la Saskatchewan. Soudain, un coup de feu, tiré de l'extérieur, vint briser la baie vitrée et perforer l'épaule droite de Mme Wilson.

Seule cette tentative d'assassinat réussit à faire plier la volonté de JoAnn, jusque-là inébranlable. Allongée sur son lit d'hôpital, elle manifesta enfin le désir de renoncer à son fils Regan et de chercher un compromis au sujet de la fortune convoitée. Le 13 juillet, elle annonça à la presse sidérée que, devant la terreur infligée par son ex-mari, elle renonçait à son fils. Mais, après cet attentat, les négociations reprirent par l'intermédiaire d'avocats et d'hommes d'affaires. Mis en appétit par le premier compromis de sa femme, Colin avait tout simplement décidé qu'il

continuerait la guérilla jusqu'à ce que JoAnn renonce à tout ce qu'il refusait d'abandonner: les deux garçons et la fortune.

○

Tous ces scandales n'empêchèrent pas Colin Thatcher de poursuivre une carrière politique en apparence prometteuse. Mais, lorsque arriva juin 1982, et que le flamboyant nouveau ministre de l'Énergie et des Mines s'assit «à la droite du Père», c'est à dire à côté de Grant Devine, Premier ministre de la Saskatchewan, la coupe était sur le point de déborder. Devine, fatigué des excès de son nouveau collaborateur, se préparait à le chasser de son Cabinet. «Monsieur Thatcher ne semble pas avoir le temps d'assumer ses responsabilités ministérielles. Accaparé qu'il est par ses obligations familiales de parent célibataire, il m'a demandé d'abandonner ses fonctions de ministre de l'Énergie et des Mines», annonça le Premier ministre, le 17 janvier.

Mais une autre coupe allait déborder, celle de Colin Thatcher, lui-même, blessé par son exclusion du cabinet des Ministres. Un horrible drame allait s'ensuivre.

○

Quatre jours après avoir, contre sa volonté, renoncé à son ministère, le 21 janvier 1983, une sommation avisa le millionnaire qu'une banque allait sai-

sir une partie de ses biens, soit 777 hectares de son ranch de Caron, afin de payer 225 000 dollars de saisie judiciaire.

Le jour même, vers 18 h, la blonde et belle JoAnn quitta en voiture, comme à l'accoutumée, le bureau de décoratrice qu'elle avait ouvert après son divorce, avec l'aide d'une amie de longue date, Shawn Desrosiers. Elle s'engagea dans la rue Albert, puis, en face de l'édifice du Parlement provincial, pénétra dans l'entrée de son garage. La porte télécommandée s'ouvrit devant elle. La voiture entra et s'immobilisa à côté du break familial de son nouveau mari.

Or, depuis plusieurs minutes déjà, une silhouette indécise attendait, dissimulée dans l'ombre hivernale du jardin. Elle se glissait en frissonnant entre les buissons de sapin qui créaient des masses noirâtres dans la neige. L'homme, le visage recouvert d'une fausse barbe noire, avec sur la tête une perruque de cheveux longs, serrait dans l'une de ses mains crispées un hachoir à viande. Un revolver gonflait la poche de son pantalon.

L'heure de la mise à mort était arrivée. Les deux acteurs faisaient leur entrée sur la scène du drame.

Dès que la voiture de Mme Wilson se fut arrêtée dans le grand garage, JoAnn arrêta le moteur. Constatant que la lumière du garage ne s'était pas allumée à l'ouverture de la porte, l'ex-épouse de Colin Thatcher laissa son sac à main sur le siège avant et sortit de la voiture afin d'aller actionner à la main l'interrupteur habituellement automatique.

C'est alors que la silhouette se glissa dans le garage et se précipita sans bruit sur Mme Wilson. Au moment où celle-ci se retournait, l'assassin lui porta un violent coup de hachoir sur la tête. Sous l'effet de la douleur et de l'épouvante, JoAnn, qui avait sans

doute eu le temps de reconnaître son agresseur, se mit à pousser des cris stridents. L'ombre fut alors prise d'une sorte d'hystérie et martela la tête et le visage de la femme de multiples coups. Une vingtaine en tout.

JoAnn tenta de se protéger la tête en levant les bras, mais le hachoir qui continuait de frapper à coups redoublés infligea aux membres supérieurs, selon les constations qui suivirent, sept profondes blessures qui laissèrent apparaître l'os. L'un des coups fractura l'avant-bras, l'autre sectionna complètement l'auriculaire gauche. La femme baissa alors la tête pour se protéger le visage, mais l'assassin continua de frapper sur la partie occipitale du crâne, désormais exposée à l'arme tranchante.

Mme Wilson se rendit compte qu'elle allait mourir. Elle devait tenter de fuir au plus vite tant qu'il lui restait quelque force. Elle fit appel à son indomptable énergie pour lutter contre l'atroce douleur qui envahissait sa tête et ses bras. Elle se retourna soudainement pour s'éloigner du tueur. Mais l'assassin ne voulait pas que sa proie lui échappât. Surtout pas. Elle avait pu l'identifier; elle devait mourir. Il passa le hachoir dans la main gauche, et, sa droite plongea dans la poche pour en extraire le pistolet. Il rattrapa la femme qui fuyait désespérément vers la sortie du garage obscur. Le tueur appliqua alors le canon de l'arme contre l'oreille de la victime et appuya sur la détente. Selon l'autopsie, ce fut cet unique projectile qui tua JoAnn.

Mais l'assassin ignorait qu'en sortant le pistolet de sa poche, il venait de signer son crime. Un petit rectangle de papier avait glissé par terre. Un courant d'air le poussa comme une feuille morte vers la sortie du garage et il se fixa dans un amoncellement de

neige, à un mètre à peine de la porte automatique restée ouverte. C'était un reçu de carte de crédit Visa. Il était signé... Colin Thatcher.

M. Wilson, alité par une grippe au premier étage, n'entendit ni le coup de feu ni les hurlements de détresse. Par contre, un passant, le fonctionnaire Craig Dotson, qui rentrait chez lui à pied, se précipita sur les lieux et aperçut l'assassin en fuite: un homme grand, 1,80 m, à l'aspect plutôt mince, mais au visage méconnaissable sous une fausse barbe. Dans l'obscurité, la silhouette sauta dans une voiture garée non loin de là, un véhicule qui semblait bleu à la lumière des lampadaires. Plusieurs habitants de ce quartier bourgeois se rappelèrent d'ailleurs plus tard avoir vu rôder une voiture bleue dans les jours qui avaient précédé le crime.

Le passant comprit que toute poursuite devenait vaine. Il revint donc sur ses pas, se précipita dans le garage, alluma la lumière et aperçut le corps de JoAnn qui baignait dans une mare gluante de sang près de l'entrée. Il se rua alors contre la porte de la villa, criant et frappant comme un possédé afin de donner l'alerte.

○

La nouvelle de l'assassinat jeta la consternation à travers le Canada tout entier. D'autant plus que le lendemain même du crime, le samedi, l'homme politique enleva sa fillette de 9 ans, Stéphanie, que M. Wilson, tuteur légal, avait confiée à une amie.

Qui avait assassiné JoAnn Wilson? Tous les journaux du Canada se posaient un peu hypocrite-

ment la question, dès le samedi matin, car à ce moment-là personne ne doutait que l'assassin ne fût l'ex-mari, Colin Thatcher en personne.

Loin de parler du récépissé de Visa, la Police Montée promit 50 000 dollars à qui permettrait l'arrestation du tueur. Deux gendarmes allèrent chercher Stéphanie chez son père afin de la reconduire chez son tuteur légal. Les commérages s'amplifiaient. Les uns pariaient que l'homme politique avait perpétré lui-même le crime. D'autres penchaient plutôt pour le tueur à gages, la silhouette de l'assassin ayant paru moins massive dans la pénombre que celle de l'homme politique.

Les gendarmes de Regina commencèrent immédiatement l'enquête. Colin Thatcher et son avocat et ami, Tony Merchant, furent dès le lundi suivant assignés en justice pour l'enlèvement de la petite Stéphanie. La fillette fut remise à Antony Wilson, le mari de JoAnn, qui l'amena le jour même aux funérailles de sa mère.

Thatcher et ses garçons n'y assistèrent pas.

Le jeudi suivant, de retour de son ranch de Californie où il était allé prendre quelque repos, Thatcher comparut devant le tribunal pour répondre du rapt. On apprit alors que des 800 000 dollars que le juge MacPherson avait accordés à l'épouse, celle-ci n'avait encore rien reçu au moment de sa mort. Le premier versement de 87 500 dollars aurait dû être effectué la semaine suivante. Cette première somme devait servir exclusivement à défrayer les coûts judiciaires. Une fois de plus l'huître était gobée par les hommes de loi. Le contrat précisait en outre qu'en cas de décès de l'une des deux parties, le paiement suivant serait retardé de douze mois!

Le temps s'écoulait et l'enquête piétinait. La prime de 50 000 dollars provoquait une avalanche de dénonciations. Mais aucune ne se révélait fondée. Le 27 janvier, la Police Montée retrouva la voiture bleue du tueur, une Oldsmobile de l'année 1980. Des témoins déclarèrent reconnaître le véhicule qui avait rôdé plusieurs jours durant dans le quartier du crime. Certains se rappelaient les trois derniers chiffres du numéro: 292. La facture de carte de crédit Visa avait, elle aussi, été découverte par un gendarme, mais la Police Montée se garda bien d'en parler, car Thatcher n'était pas censé avoir rendu la moindre visite aux Wilson?

Vers la mi-février, le public apprit avec surprise que l'Oldsmobile constituait l'un des deux véhicules de fonction qu'utilisait Colin Thatcher lorsqu'il occupait la charge de ministre de l'Énergie et des Mines. Me Merchant, l'avocat de l'ex-ministre, annonça à la presse que la voiture, garée pendant cinq jours à l'extérieur de la résidence des Thatcher à Moose Jaw, avait été «empruntée» puis abandonnée dans un terrain de stationnement situé près de l'Assemblée nationale de Regina, le 24 janvier, soit trois jours après le crime.

○

Le 19 février, nonchalamment allongé au bord de sa piscine de Palm Spring, la résidence d'hiver des vedettes hollywoodiennes et des millionnaires, Thatcher raconta à un journaliste que le lendemain de la sépulture de son ex-épouse, on lui avait livré un bouquet de sept roses rouges accompagné d'une

carte sur laquelle avait été griffonné: «Je vous verrai bientôt.»

Or, mystère impénétrable, il avait aussi reçu un bouquet de sept roses l'année précédente, après l'attentat manqué contre sa femme. La police découvrit que les roses avaient été commandées à Vancouver par Interflora. Mais le client ne put être retrouvé.

Sept roses rouges: un symbole de mort au sein de la Pègre canadienne.

Au cours du procès intenté à Colin Thatcher et à son avocat Merchant pour l'enlèvement de Stéphanie, qui avait eu lieu dès le lendemain du crime, l'avocat d'Antony Wilson, mari de JoAnn, déclara que son client et JoAnn Wilson avaient à plusieurs reprises été menacés par le ministre lors de discussions sur le partage des biens des Thatcher.

Une semaine après l'assassinat, Wilson reçut un coup de téléphone de Thatcher lui demandant de voir Stéphanie. Wilson répliqua qu'il «refusait de parler à un homme qui avait orchestré l'assassinat de sa femme». Le député conservateur répondit sans nier aucune responsabilité. Bien que, pour la police, cela ne puisse être considéré comme un aveu ou une preuve, les enquêteurs déclarèrent, au début du mois de mars, soit six semaines après le crime: «Nous faisons des progrès lents mais constants. Nous sommes optimistes. Nous aurons bientôt un suspect à présenter devant le juge.»

Malgré cette déclaration destinée à faire patienter une opinion publique plutôt nerveuse, l'enquête progressait peu. Le 24 novembre, le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine accorda la garde de la petite Stéphanie (9 ans) à son père Colin Thatcher. Antony Wilson, le mari de l'ex-madame Thatcher, ne conservait qu'un droit de visite.

○

En fait, la Police Montée effectuait son enquête sans dévoiler ses batteries, et surtout sans déranger le principal intéressé. Colin ne fut vraiment interrogé qu'une seule fois, tout de suite après le meurtre. Et encore ne fût-ce qu'un interrogatoire de routine. Les gendarmes espéraient endormir la méfiance de l'homme politique, afin de lui faire commettre une erreur incriminante.

En attendant, les enquêteurs s'attaquèrent plutôt à l'entourage de l'assassin, à ses amis, jugés plus vulnérables et certainement très bien renseignés, vu le franc-parler du député et ex-ministre.

Mais on ne l'oublia pas pour autant. Ses conversations téléphoniques furent enregistrées et soigneusement étudiées, pendant dix-huit mois. Les relations politiques, sociales et amoureuses de Colin Thatcher n'eurent désormais plus de secret pour les gendarmes.

Lorsque le dossier fut jugé suffisamment étoffé pour convaincre un jury, Colin Thatcher fut arrêté.

C'était le tiède matin du 7 mai, six jours après que la Police Montée eut pu enregistrer une conversation entre Thatcher et son complice Garry Anderson, l'homme qui s'était occupé de faire disparaître les traces du crime. Ce jour-là, donc, Colin Thatcher parcourait en homme libre, pour la dernière fois du XXe siècle, les routes de la Saskatchewan. Il aperçut soudain une voiture de la Police Montée. Le gendarme lui fit signe de s'arrêter; un signe qui aurait pu paraître amical si le gyrophare du véhicule ne

s'était mis à lancer des éclairs menaçants. Thatcher fit un rapide examen de conscience pour trouver ce qui pouvait bien lui valoir un intérêt aussi pressant de la part de la Police Montée. Il négligea bien entendu l'assassinat de sa femme dont le dossier avait été relégué sur les étagères les plus poussiéreuses de sa mémoire, destinées à l'oubli. Il ne pensa qu'à sa ceinture de sécurité. Tant d'histoires pour avoir oublié de boucler une ceinture. D'ailleurs, il avait horreur de la boucler. Ce flic devait être nouveau dans la région. Il allait voir à qui il avait affaire.

À peine eut-il obtempéré qu'un autre véhicule, banalisé celui-là, vint se garer derrière lui. Deux autres gendarmes en descendirent.

L'un d'eux vint ouvrir la portière de l'homme politique:

— Wilbert Colin Thatcher, veuillez descendre du véhicule. J'ai ici un mandat d'arrêt portant votre nom pour le meurtre au premier degré[5] de JoAnn Wilson. Vous pouvez faire une déclaration mais tout ce que vous direz pourra être retenu comme preuve contre vous...

Debout et l'air soudainement pitoyable, le flamboyant homme politique jeta un regard traqué vers les gendarmes qui l'entouraient. Il essaya d'humecter sa bouche devenue instantanément sèche. Tout autour, les gendarmes pouvaient apprécier le spectacle de cet homme mortifié par ceux-là mêmes qu'il avait tant de fois humiliés par ses commentaires insolents. Il ne pouvait en rencontrer un dans une réception sociale sans lui lancer des remarques désobligeantes. Cet instant de triomphe les remboursait non seulement pour toutes ces arrogances,

5. Meurtre prémédité.

mais aussi pour l'incessant et épuisant travail de fourmis qu'ils avaient dû effectuer afin de tisser la trame de la toile dans laquelle l'assassin s'était pris.

À l'instant précis où les gendarmes passaient les menottes au riche rancher, des équipes perquisitionnaient dans ses différentes résidences.

— Ne vous en faites pas, les enfants, s'écria Tony Merchant en apprenant l'arrestation, votre père sera dehors ce soir-même.

Pour une fois il se trompait. Thatcher s'était fait trop d'ennemis dans tous les milieux sociaux qu'il fréquentait, dans son univers qui se composait aussi bien de juges que de tueurs à gages.

Il ne sortirait pas de prison avant l'an 2009.

○

Le procès de Colin Thatcher s'ouvrit vers la mi-octobre 1984. Les Canadiens retenaient leur souffle.

Les deux premières semaines, l'accusé fit très bonne figure. Le témoignage le plus notable vint de la gouvernante des garçons Thatcher, Sandra Silversides, qui prétendit que, à l'heure où se perpétrait le crime à Regina, son patron, Colin Thatcher, participait à un dîner aux hamburgers à Moose Jaw, à 70 km de là, en compagnie de ses deux garçons, Gregg et Regan, et d'elle-même.

Mais le dernier jour de mai, le treizième jour du procès, la Police Montée fit donner son artillerie lourde en faisant comparaître un témoin à charge qui renversa complètement la situation. Il s'agissait de Dick Collver, ancien leader du Parti conservateur de Saskatchewan et ami intime de Thatcher. Devant un

public électrisé — et un Thatcher effondré — Collver déclara qu'un jour de décembre 1979, Thatcher lui avait demandé à trois reprises de contacter des avocats criminels d'Edmonton afin de se procurer l'adresse d'un «bon tueur à gages». (Sic!)

— La seule solution est d'embaucher un tueur professionnel pour lui régler son compte, insistait le député.

— Non! Ne me parlez pas de cela! Vous m'embarrassez! Vous dépassez les bornes de l'amitié en me parlant de la sorte, lui aurait répondu le Chef conservateur.

Dick Collver poursuivit sa déposition:

— Thatcher a été extrêmement éprouvé de voir sa femme le quitter et le tromper immédiatement avec Ron Graham, un cadre supérieur du bâtiment. Il était obsédé par cette trahison. Comme poignardé de l'intérieur. À tel point qu'il ne désignait plus sa femme que sous le nom de: «la pute»; même devant ses garçons.

«J'ai été impliqué pour la première fois dans leurs affaires matrimoniales, lorsque, à l'automne 1979, mon ami Thatcher me demanda d'aller intercéder auprès de sa femme afin de la persuader de revenir au foyer. Elle refusa tout net, criant que cette seule idée la faisait mourir de peur; pour elle et pour ses enfants.»

Collver agit aussi en tant que négociateur entre Thatcher et son ex-épouse lorsque ce dernier voulut négocier de meilleures conditions de séparation:

— Le plafond qu'il me fixa fut de 400 000 dollars et la garde de ses deux fils. Il était obsédé par ses garçons et par la survivance du nom.

Collver rencontra donc JoAnn et son futur mari, Antony Wilson, qui acceptèrent de réduire leurs exi-

gences à 230 000 dollars et à la garde de sa fille Stéphanie. Mais dès que Thatcher apprit ce recul de la partie adverse, il refusa catégoriquement tout compromis: «Cette pute n'aura rien!», s'écria-t-il.

Quatre heures durant, le témoin fut interrogé et contre-interrogé. L'avocat de la Couronne s'en prit alors directement à Thatcher:

— Quand votre épouse est partie et que votre monde s'est écroulé, vous n'avez plus éprouvé que de la haine à son égard et vous l'avez tuée le 21 janvier 1983!

— Vous avez lu trop d'articles dans les journaux! lança, furieux, le député conservateur en affichant son habituel rictus de mépris.

Thatcher se défendit fort bien contre le témoignage de Collver qui affirmait que le mari trompé souhaitait trouver un tueur à gages. «Oui ce tête-à-tête a bien eu lieu», riposta-t-il, mais c'était un Collver à demi-ivre qui lui avait proposé d'engager un tueur pour le débarrasser de sa femme:

— Ce n'était pas une suggestion très sérieuse. J'ai répondu à Collver qu'il valait mieux s'arranger hors cour. En fait, Collver ne supportait pas du tout l'alcool. Il sombrait immédiatement dans l'ivresse.

Les deux autres témoins à charge que produisit la Police Montée furent Lynn Mendell, ex-maîtresse de Thatcher à Palm Spring, et Gary Anderson, un ex-mauvais garçon aujourd'hui rangé et devenu fermier. Son ranch jouxtait l'une des propriétés des Thatcher. Tous deux témoignèrent du fait que Colin Thatcher cherchait effectivement un tueur à gages pour se débarrasser de JoAnn.

Gary Anderson, ex-repris de justice de 38 ans, jadis condamné pour attaque à main armée, avait tenté de se suicider en avalant 36 cachets de Tylenol

la veille de sa comparution à la barre. Il rapporta que, à l'automne de l'année 1980, M. Thatcher lui avait offert 50 000 dollars pour tuer Mme Wilson, son ex-femme. M. Thatcher avait aussi payé 15 000 dollars à deux autres tueurs pour perpétrer cet assassinat. Mais les tueurs n'avaient pas exécuté le «travail».

— À l'automne 1980, raconta-t-il, il m'a demandé de tuer sa femme contre 50 000 dollars en cinq versements: l'un à la commande, l'autre à la «livraison», et 10 000 dollars à chaque anniversaire, les trois années suivantes. Même si j'ai refusé, il a continué de me tarabuster pour que j'accepte. Devant mon obstination, il m'a enfin demandé si je connaissais un tueur professionnel. J'ai alors contacté Charlie Wilde avec qui j'avais été détenu à la prison civile de Regina. Charlie me présenta un tueur qu'il appelait Cody Crutcher. Nous nous sommes rencontrés tous les trois — Anderson, Wilde et Crutcher — dans un hôtel de Regina. J'ai donné à Crutcher 7500 dollars que m'avait remis M. Thatcher dans sa villa de Moose Jaw. Je lui ai aussi donné une photo de Mme Wilson, de même que les clés de l'une de ses voitures. C'est Colin Thatcher qui m'avait donné tout cela. Quelque temps après, j'ai donné à Crutcher une autre enveloppe de 7500 dollars. Puis, comme l'attentat n'avait pas encore eu lieu, Colin Thatcher s'impatienta et me demanda ce qu'il était advenu de ses 15 000 dollars.

«Au printemps de 1981, M. Thatcher et M. Wilde se sont rencontrés dans une ferme abandonnée située près du ranch des Thatcher. Il voulait convaincre Wilde d'aller assassiner son ex-femme aux États-Unis où elle séjournait à ce moment-là. Il le rencontra de nouveau, afin de lui verser un acompte destiné à défrayer les coûts du meurtre. Mais, cette

fois encore, la tentative avorta, car Wilde fut arrêté[6] et incarcéré pour une banale affaire de drogue. En désespoir de cause, ce fut donc à moi que M. Thatcher demanda d'acheter une arme, après m'avoir expliqué ses malheurs avec Wilde. J'achetai donc un fusil de guerre Lee-Enfield de calibre 303, et le lui donnai.

«Le 16 ou le 17 mai, poursuivit Anderson, je louai une voiture. Selon les directives de M. Thatcher, je la garai à trois pâtés de maisons de la villa de Colin à Moose Jaw. Lorsque, le 20 mai 1981, j'appris que Mme Wilson venait d'être blessée à l'épaule par une balle tirée à travers la vitre de sa cuisine, j'allai immédiatement chercher la voiture stationnée près de la maison Thatcher. Je remarquai que la plaque d'immatriculation avait été souillée de boue et que le numéro minéralogique était illisible.

«Avant la tentative de meurtre, M. Thatcher m'avait amené près de la villa de son ex-femme et m'avait dit: Il serait très facile de la flinguer et de filer par là..., puis, après une pause: Seriez-vous intéressé à faire le boulot?

«À l'automne de 1983, je rencontrai de nouveau M. Thatcher devant la ferme abandonnée. Alors, qu'il me parlait du crime, je lui demandai: Comment diable avez-vous pu la manquer à cette distance? Je ne sais pas! me répondit-il simplement.

«Il m'a alors demandé si je pouvais fabriquer un silencieux. Avec un autre homme de Moose Jaw, je confectionnai six silencieux que j'expérimentai avec le pistolet de M. Thatcher. Le jour du meurtre, j'allai chercher le pistolet 357 Magnum au ranch de Mme Thatcher-mère, à Caron. Cet après-midi-là, M. That-

6. Volontairement ou non?

cher me recommanda d'écouter les nouvelles à la radio. Si on annonçait que le meurtre avait eu lieu, je devais reprendre la voiture stationnée à trois pâtés de maisons de la villa Thatcher. Ce ne fut que le lendemain dans les journaux que j'appris le crime. J'allai donc chercher la voiture. Je retournai au ranch de Caron pour y nettoyer le véhicule comme cela avait été prévu auparavant. J'enlevai la boue des plaques. Il y en avait cette fois aussi, comme après la tentative de meurtre de l'année précédente. Je brûlai tout ce qu'il y avait dans la voiture: une veste de ski foncée, des jeans, des chaussettes grises, des lunettes de soleil, un reçu de carte de crédit et une touffe de cheveux qui semblait provenir d'une perruque.»

○

Après cette longue confession que les douze jurés avaient écoutée dans un silence religieux, le Procureur de la Couronne fit passer une bande magnétique de 30 min relatant une conversation entre l'accusé, Colin Thatcher, et son complice Anderson. Car, entre-temps, la Police Montée avait réussi à convaincre ce dernier de trahir le ministre.

Au cours de la rencontre qui avait eu lieu devant la ferme abandonnée le 1er mai 1984, Anderson dissimulait sous un gilet pare-balles — la confiance ne régnait pas — un émetteur miniature. Les gendarmes, cachés tout autour, pouvaient ainsi écouter et enregistrer la conversation. Deux des quatre super-gendarmes de la Brigade d'Intervention exceptionnelle de Regina avaient pris position du côté cour et deux autres couvraient les abords arrière. Le

dispositif de sécurité avait été mis en place à trois heures du matin pour éviter les fuites. Les quatre hommes au visage camouflé au noir de fumée grelottaient dans la nuit froide. Il avait neigé la veille. Tous avaient pris soin de s'armer jusqu'aux dents pour cette opération qui, à tout moment, pouvait tourner «à la chasse au grand fauve». Chacun portait une carabine de précision M16-A1 ou un fusil Remington de calibre 246, un pistolet 38 et, «en cas», un long poignard à étriper les orignaux à lame d'acier dentelée. Les policiers français qui mirent fin à la courte carrière du gangster Jacques Mesrine n'étaient pas mieux armés. Cela donne une idée des sentiments qu'inspirait au sein de la population canadienne l'homme politique Colin Thatcher.

De plus, pour éviter un bain de sang, dans le cas où ce dernier éventerait le traquenard, un gendarme devait se précipiter vers lui en s'écriant de la façon la plus convaincante possible:

— Monsieur Thatcher, allez-vous-en vite. Vous vous trouvez en plein dans un secteur d'embuscade destiné à capturer des trafiquants de drogue internationaux.

Le mensonge était un peu gros à avaler. C'est pourquoi il ne devait être utilisé qu'en tout dernier ressort pour faire hésiter Thatcher et l'empêcher de tirer dans le tas.

Les quatre gendarmes transis virent arriver huit heures du matin avec une immense satisfaction. Bientôt un moteur de camionnette leur signala l'approche de Garry Anderson, le *mouton*. Un solide gaillard de 1,85 m, mais dont les 110 kg montraient une fâcheuse tendance à se concentrer au niveau de l'abdomen. Ce n'était pas sans appréhension qu'il trahissait Thatcher. Il savait fort bien, pour avoir été

son complice, que l'homme politique saskatchewan n'hésiterait pas une seule seconde à lui faire subir le sort de son ex-femme, s'il découvrait dans les yeux bleus de son complice le moindre soupçon de trahison. Et, en cet instant précis, la peur étreignait tant les poumons et la gorge du traître qu'une respiration forte et saccadée emplissait les écouteurs ultra-sensibles du gendarme chargé d'enregistrer la conversation. Entendrait-il les voix à travers ce bruissement tumultueux presque incessant? Il en doutait un peu.

Garry Anderson n'eut pas à attendre trop longtemps dans la cour de la ferme abandonnée. Une petite voiture gris acier vint bientôt se garer à côté de sa camionnette. Rusé comme un renard, le ministre de l'Énergie avait emprunté la voiture d'une secrétaire pour éviter de se faire repérer. À peine descendu, Thatcher proposa à son complice d'aller faire un tour en voiture; proposition que ce dernier, peu désireux de quitter l'aile protectrice de la Police Montée, s'empressa de décliner. Un peu déçu, le ministre commença alors à parler de la pluie et du beau temps, des semailles et des moissons. Mais Anderson, qui craignait le grain à venir, avait du mal à concentrer son esprit sur des banalités. Il aurait sans aucun doute éprouvé plus de calme s'il avait su que la tête de son violent complice ne cessait, à ce moment-même, de se dessiner dans l'œilleton des carabines des super-gendarmes, et que, si ce dernier s'avisait de tirer une arme de sa poche, son crâne exploserait en une fraction de seconde comme un melon d'eau frappé par un bâton de base-ball.

Après les banalités préliminaires, Thatcher lança abruptement:

— As-tu été tracassé?

— Non, pas vraiment, et toi? répondit Anderson sans se faire expliquer de quel genre de tracasserie il s'agissait.

Voulant peut-être glisser un avertissement à son complice, Thatcher lui murmura qu'il avait l'intention de régler leur compte à certains individus qui lui tapaient sur les nerfs. Dans le casque d'écoute, le bruissement de la respiration atteignit de nouveaux paroxysmes. Il fallait absolument faire coffrer l'assassin en l'amenant à «prononcer des phrases incriminantes», se dit Anderson:

— J'ai eu un mal de chien à nettoyer le sang et tout ce qui était dans la voiture.

— Ouais! Penses-tu qu'on ait oublié quelque chose?

— Non, répondit Anderson. La voiture a été nettoyée. Je me suis débarrassé de tous les trucs que j'y ai trouvés.

Plus tard, lorsque Anderson demanda à Thatcher ce qu'il était advenu du pistolet 357 Magnum que lui, Anderson, lui avait remis le jour du meurtre, Thatcher, furieux et plein de méfiance, s'était écrié:

— Mais de quoi allez-vous parler ici! Éloignons-nous de cette ruine... Je me méfie des micros de la Police Montée... Je suis sûr que mon téléphone est sur table d'écoute. Ces micros paraboliques des gendarmes m'ont toujours foutu la trouille...

Quelques minutes après, Anderson, désireux de bien remplir sa mission de *mouton*, fit une nouvelle tentative pour induire Thatcher à prononcer des paroles qui l'impliquaient dans l'assassinat sans équivoque possible. Il lança à son interlocuteur:

— En tout cas, je suis content que vous ayez réussi à lui faire sa fête!

— Oui! répondit simplement le ministre.

Un peu plus tard, Thatcher conseilla à son ami et complice de tout nier en cas de danger: «Niez! Niez! Niez toute implication dans le crime[7]!» En entendant ces paroles, le Procureur se frottait déjà les mains, mais il dut déchanter lorsqu'il entendit l'homme politique, redevenu prudent, s'écrier:

— J'ai eu une sacré chance ce soir-là. J'étais chez moi avec quatre personnes. Quatre personnes! Pas mal, non? C'est pas du solide, ça? Et toi? As-tu un alibi pour cette heure-là?

À plusieurs reprises, l'accusé répéta que, à son avis, la Police Montée n'avait aucun indice contre lui-même ou contre Anderson:

— On n'aura pas de problème tant qu'ils ne trouveront pas d'indice; et je n'ai pas l'intention de leur en donner. Il n'y a pas de faille. Ils ne trouveront rien!

Tout en marchant, Thatcher, désireux de s'éloigner de la ruine qu'il soupçonnait d'avoir été piégée avec un système d'écoute, s'approcha jusqu'à une quinzaine de mètres seulement d'un gendarme. De là, il aurait pu l'apercevoir s'il avait eu l'idée de regarder dans cette direction.

Enfin arriva le moment du départ. Le gendarme à l'écoute entendit alors l'homme politique demander:

— Tu veux le blé[8]?

— Oui!

— Vendredi, je le mettrai dans un sac de poubelle vert, sous cette planche.

Selon la législation fédérale, la phrase clé avait été prononcée. Le salaire de la complicité impliquait le crime.

---

7. *Deny! Deny! Deny...*
8. L'argent. «Le pain» ou «la pâte», en anglo-canadien.

Le vendredi suivant, vers 7 h, Colin Thatcher quitta sa villa en camion avec une grosse liasse de billets enveloppée dans un sac de poubelle vert. Très haut dans le ciel un oiseau de proie le surveillait de son œil de faucon. Le monomoteur de la Police Montée le vit s'approcher de la ferme abandonnée du village de Caron.

Un gendarme vint, quelques minutes après, prendre le salaire de la complicité d'Anderson déposé sous une planche.

O

Le long procès de l'homme politique tirait à sa fin. Colin Thatcher, qui semblait si sûr de lui les premiers jours, avait perdu peu à peu de son insolence triomphante.

— Je ne l'ai pas tuée. Je suis innocent, persistait-il à répéter chaque fois que le juge lui accordait la parole.

La famille Thatcher au complet avait assisté au procès de Saskatoon: la vieille mère de l'ex-ministre, ses deux garçons, sa fille et même sa maîtresse, Diane Stoner, âgée de 28 ans. Le dernier jour, cependant, sa mère, sa maîtresse et son fils aîné Gregg, alors âgé de 19 ans, trouvèrent seuls la force de venir assister à la séance de clôture où serait prononcé le verdict.

Ce dernier jour, l'accusé fut amené dans le box vers 10 h 40. Dès que les menottes lui furent enlevées, Thatcher, qui affichait un visage plein d'humilité que personne ne lui connaissait, sortit une petite Bible de sa poche et la tint serrée dans ses mains,

sous les yeux de marbre des magistrats. Les délibérations avaient duré près de cinq jours.

Dès que les sept hommes et les cinq femmes du jury revinrent avec le verdict, Thatcher glissa la Bible désormais inutile dans sa poche. Le chef des jurés se leva pour lire la décision commune. Thatcher, dont les réactions étaient minutieusement scrutées et notées par de nombreux journalistes, prit une bouffée d'air, ferma les yeux et baissa la tête une seconde; puis ses yeux se rivèrent sur les jurés:

«COUPABLE!», lança le juré qui avait été élu président par ses confrères.

Thatcher et sa famille semblèrent comme assommés par le verdict. Lui, qui avait jusque-là réussi à braver tout le monde et à s'estimer au-dessus des lois, ne pouvait croire à une telle anomalie de l'histoire. Le juge Jacques Maher de la Cour du Banc de la Reine lut alors la sentence:

«...condamné à la prison à vie avec un minimum de 25 ans avant toute libération conditionnelle!»

En prison jusqu'en 2009! Et encore heureux que la peine de mort ait été abolie depuis quelques années. La foudre frappa la famille Thatcher. Madame-mère et Gregg cachèrent leurs yeux dans les mains durant quelques secondes puis, à force d'efforts sur eux-mêmes, retrouvèrent une certaine impassibilité.

○

Une heure après, une mystérieuse rose, une seule cette fois, était livrée à Peggy Thatcher, la mère, dans sa chambre d'hôtel.

○

Cinq personnes se partagèrent les 50 000 dollars de récompense de la Police Montée: Lynne Mendell, la maîtresse de Thatcher habitant Palm Spring à qui il avait avoué son crime; Gary Anderson, son complice qui avait accepté, contre une totale impunité personnelle, de témoigner pour l'inculpation de l'homme politique; deux des tueurs à gages, Charlie Wilde et Cody Crutcher, qui s'étaient contentés d'encaisser l'argent sans perpétrer le meurtre et qui avaient ensuite témoigné contre Colin; et enfin...un inconnu que la Police Montée n'a jamais voulu nommer.

○

Pendant le procès, un commerçant de Saskatoon gagna une petite fortune en vendant des T-shirts sur le dos desquels on pouvait lire «HAMBURGER HELPER TRIAL», et à l'avant,

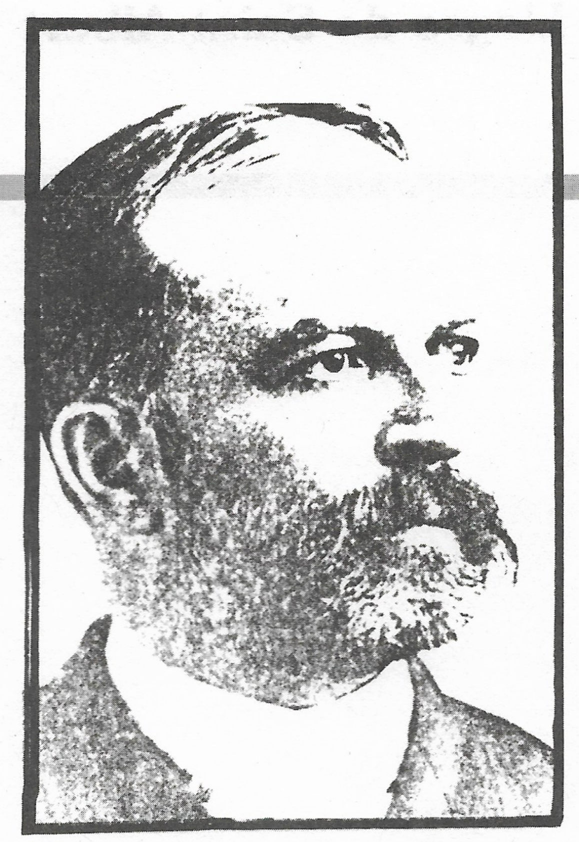
les mots «DENY! DENY! DENY[9]!

Au Canada comme en France, tout finit par une plaisanterie. Mais au Canada, elle paye.

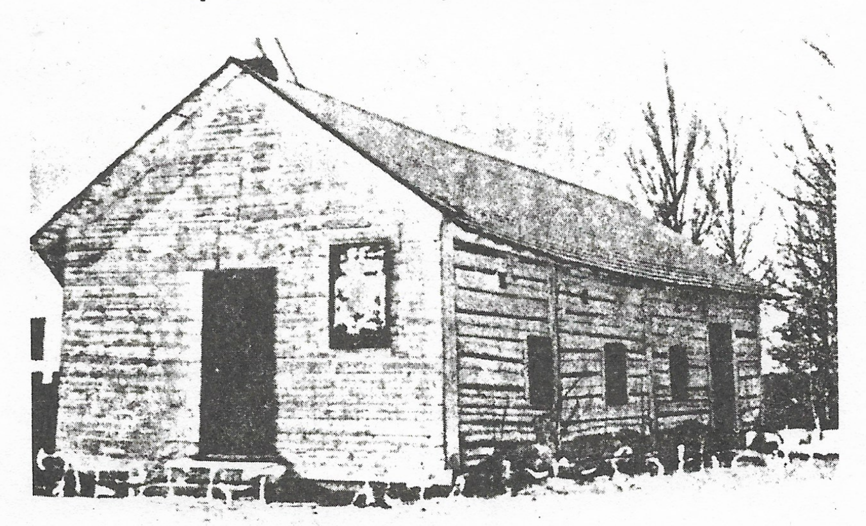
---

9. Jeu de mot intraduisible. Le *Hamburger Helper*, qui est un assaisonnement pour viande à hamburger, signifie littéralement: AIDE HAMBURGER. L'alibi de Thatcher était le repas au hamburger auquel il avait assisté dans sa maison de MOOSE JAW avec ses deux fils et sa bonne, au moment où son ex-épouse était assassinée. *Hamburger Helper* signifie aussi ***Le hamburger qui aide***. «Trial» est «le procès». Pour le sens du mot ***Deny!***, voir la note précédente.

L'ogre de Saint-Albert



L'inspecteur Sévère Gagnon de la GRC.



Première cathédrale de la mission de Saint-Albert, en Alberta.

En cette matinée du 20 décembre 1879, claire mais très froide, un homme de grande taille, debout sur une haute estrade de madriers, adressait ses adieux à un groupe de cinquante personnes, toutes très émues pour des raisons bien différentes:

— Avant de partir, je tiens à remercier la Police Montée pour sa bonté à mon égard. Je veux aussi remercier du fond du cœur les prêtres pour leur miséricorde! Je reconnais devant tous, et spécialement devant les Chefs indiens ici présents, que mes actions étaient mauvaises!

Il articula ces derniers mots avec difficulté et ses dents commencèrent à s'entrechoquer violemment dans l'air glacial. Le thermomètre indiquait -40°C.

Mais le froid n'était peut-être pas la seule raison du tremblement de sa mâchoire. Car, alors que l'Indien Coureur-Rapide exprimait sa gratitude à la foule émue et silencieuse, le bourreau s'affairait à lui garrotter les bras et les jambes pour qu'il ne puisse se retenir au bord de la trappe lorsqu'il pendrait au bout de la corde.

Comme l'Exécuteur des Hautes Œuvres, trop minutieux, tardait à déclencher l'ouverture de la trappe, le condamné à mort se tourna vers lui pour le tancer d'un air excédé:

— Alors bourreau! Pourquoi me fais-tu attendre si longtemps par un froid pareil?

Ce furent ses dernières paroles. Un claquement sec suivit immédiatement sa semonce. L'homme rebondit au bout de la corde et mourut presque

instantanément, les vertèbres cervicales brisées net par le gros nœud coulant.

La plupart des assistants avaient du mal à retenir leur émotion. Seul le bourreau, piqué au vif par la réprimande, semblait satisfait d'avoir définitivement cloué le bec à cet insolent. À l'horizon, le pâle soleil de Noël ne parvenait pas à réchauffer le paysage glacial des Plaines de l'Ouest. Dix heures venaient de sonner.

Telle fut la fin de Coureur-Rapide, le premier condamné à mort exécuté sous l'égide de la Police Montée.

○

Coureur-Rapide, ou *Katis-Chen* en cri des Plaines[1], avait vécu une enfance banale et tout à fait sans histoire dans la vaste Prairie canadienne.

Il avait grandi pour devenir un habile chasseur dans un pays où le bison pullulait, avant que la civilisation occidentale ne l'extermine jusqu'au dernier.

Durant ses loisirs, Coureur-Rapide passait des heures entières à rêvasser, tout en regardant vaguement la grande nature. Mais, la nuit, d'horribles cauchemars le réveillaient, et il pestait sans fin contre Wendigo, l'Esprit du Mal qui, chez son peuple, harcelle les pensées, la nuit comme le jour, et pousse sa victime à commettre des monstruosités.

---

1. Les Cris sont des Algonquins. Ils se divisaient en Cris des Plaines et en Cris des Bois. Il n'en reste aujourd'hui que 70 000, environ, selon les chiffres officiels du ministère des Affaires Indiennes.

Devenu adulte, Coureur-Rapide se maria et eut six enfants. Il vivait paisiblement de chasse, de pêche et de cueillette, et passait l'été dans les parages immédiats de la mission canadienne-française de Saint-Albert. Le père oblat Albert Lacombe avait fondé cet établissement vingt ans plus tôt, dans une région des Territoires du Nord-Ouest, appelée aujourd'hui l'Alberta.

Dès la venue de l'hiver, Coureur Rapide migrait vers le nord avec sa famille, qui comprenait aussi sa vieille mère et son frère, afin de gagner des territoires de chasse plus giboyeux. Il hivernait là, dans son grand *teepee* familial en peaux de bison, jusqu'au printemps suivant, puis regagnait Saint-Albert pour y passer l'été.

À l'automne de 1878, il se mit donc en marche, comme à l'accoutumée, vers ses territoires d'hiver de la Rivière à l'Esturgeon. Il quitta Saint-Albert avec sa nombreuse famille, mais revint à la mission, en mars 1879, tout seul et désespéré. Comme le père Leduc, supérieur de la mission, était en voyage en France, il y fut accueilli par son suppléant, le bienveillant père Kémus, qui écouta son horrible récit avec une immense compassion:

La chasse d'hiver avait été abominable. Les deux premiers mois, ils avaient dû vivre fort chichement sur les réserves apportées du Sud, car ils n'avaient pas réussi à tuer ou à piéger le moindre gibier.

Trop affaiblis par la disette, et, de ce fait, incapables de traquer le gros gibier, ils avaient tenté désespérément de capturer quelques petits rongeurs imprudents qui s'approchaient

trop près de leur tente: écureuils, souris, musaraignes, rats musqués...

Lorsque les petits animaux eux-mêmes s'étaient faits rares, ils avaient réussi à se lever, en titubant d'inanition, et à découper leur teepee de peaux de bisons en fines bandelettes, afin de les faire bouillir longuement et d'en mâcher le cuir.

Un jour, le plus jeune de ses enfants mourut de faim, le premier. Les yeux inondés de larmes, Coureur-Rapide évoqua comment il avait lui-même sué sang et eau pour creuser une petite tombe afin d'ensevelir dans la forêt ce corps chéri si menu.

Puis ce fut son frère qui décida de partir avec sa mère. Peut-être trouveraient-ils du gibier ailleurs! Ils ne revinrent pas.

Les uns après les autres, les enfants moururent d'inanition. Son épouse même, déséquilibrée par la perte de ses enfants, finit par mettre volontairement fin à ses jours. Elle se suicida d'une balle dans la tête.

Et il se trouvait là, lui, Coureur-Rapide, seul survivant de cette atroce odyssée dont l'évocation aurait arraché des larmes aux cœurs les plus endurcis.

En entendant cette terrible tragédie, les pères de la Mission furent bouleversés. Ils étaient habitués à côtoyer chaque jour la misère dans ces vastes plaines où seuls les plus forts pouvaient survivre, mais un tel enchaînement de calamités les plongeait dans la plus grande commisération. Ils donnèrent donc à manger au rescapé et décidèrent de l'héberger à la Mission même. Chaque jour, ils

offraient leurs messes pour le repos de l'âme de tous ces malheureux.

Dans leur immense bonté, ils n'attachèrent que peu d'importance au fait que d'autres chasseurs, de retour de ces mêmes contrées, avaient déclaré avoir trouvé du gibier en quantité relativement abondante. Non! Les territoires de chasse peuvent grandement varier, non seulement d'une année à l'autre, mais d'un coteau à l'autre.

Les joues bien pleines de cet homme pesant près de 100 kg, qui était censé avoir survécu en mâchant du cuir de *teepee* fort peu nutritif, auraient aussi pu leur mettre la puce à l'oreille. Mais on ne se refait pas; quand l'esprit touche le Ciel, les pieds atteignent rarement la terre. Comment ces saints hommes auraient-ils pu soupçonner de crime un être aussi durement frappé par la fatalité?

○

En quelques semaines, Coureur-Rapide devint le héros des enfants qui fréquentaient l'école de la Mission. Chaque jour, après la classe, il leur racontait d'extraordinaires parties de chasse contre des animaux fabuleux. Il leur narrait aussi les furieuses guerres de jadis entre son peuple, les Cris, et les féroces tribus Pied-Noir du Sud[2]. Les enfants buvaient littéralement ses paroles et l'auraient suivi jusqu'au bout du monde pour l'écouter.

Pourtant, à la longue, en observant à son insu Coureur-Rapide qui parlait aux enfants, les pères de

2. Les Pieds-Noirs étaient des Sioux.

la Mission ressentirent une espèce de malaise. Il les regardait de façon si étrange, si bizarre, et semblait les aimer avec une telle force que cela ne pouvait manquer de finir par les frapper.

La nuit, de terribles démons continuaient de hanter son esprit. Il se réveillait en hurlant, secoué par d'effrayantes convulsions. Les pères devaient accourir en toute hâte pour tenter d'exorciser ses démons.

○

Un après-midi ensoleillé, vers la fin du mois de mai 1879, quelques enfants de la Mission vinrent voir le père Kémus:

— Père Kémus, est-ce qu'on pourrait partir à la chasse dans le nord avec Coureur-Rapide?

Malgré son refus de porter des jugements téméraires contre ses semblables, malgré aussi la gentillesse et la patience dont Coureur-Rapide faisait preuve avec les enfants, et en dépit de la dévotion que ce dernier montrait pour la sainte religion des Blancs, le père Kémus sentit un frisson lui parcourir l'échine:

— Non, les enfants! Je regrette, mais je ne peux pas accepter. Il faut attendre que le père Leduc revienne de France pour prendre cette décision, répondit-il immédiatement, heureux d'avoir trouvé cette échappatoire pour gagner du temps.

Dès le lendemain matin, le père Kémus sauta sur son cheval afin de gagner Fort-Saskatchewan où il voulait rendre une petite visite à l'inspecteur Sévère Gagnon de la Police Montée. La région de Saint-

Albert dépendait en effet à ce moment-là du poste de Gendarmerie installé dans ce fort en bois, situé à une trentaine de kilomètres au Nord-Est d'Edmonton.

— Il se trouve, lui annonça l'inspecteur dès que le père Kémus lui eut dévoilé ses soupçons, que je viens de recevoir un message des Indiens Cris de Lac-aux-Œufs, la région de chasse d'hiver de Coureur-Rapide. De graves accusations pèsent sur cet Indien.

— Qu'allez-vous faire? demanda alors le prêtre.

— Je vais envoyer un enquêteur dès que possible.

Peu après cette entrevue, le sergent Steele Richard, accompagné d'un interprète Métis français, nommé Brazeau, se rendit à Saint-Albert, afin d'interroger longuement Coureur-Rapide. Devant les réponses contradictoires de l'Indien, il procéda carrément à son arrestation, et l'incarcéra, le 27 mai 1879, dans une cellule de Fort-Saskatchewan.

Décidé à tirer son affaire au clair sur le terrain même, l'inspecteur Gagnon quitta le fort le 4 juin avec le prévenu, l'interprète Brazeau et une escorte de gendarmes, en direction de Lac-aux-Œufs dans la région de la rivière à l'Esturgeon.

Dès le départ de Fort-Saskatchewan, Coureur-Rapide commença à perdre sa bonne humeur habituelle. À mesure qu'on approchait de son territoire de chasse, il se montrait de plus en plus fermé, entêté et nerveux. Par deux fois, il réussit même à fausser compagnie à son escorte et à s'échapper du bivouac. Malheureusement pour lui, l'inspecteur Gagnon le reprit à chaque tentative. Il refusa alors de coopérer et de répondre à toute question des gendarmes sur l'emplacement précis de son camp d'hiver.

Un matin, l'inspecteur Gagnon réalisa finalement que l'Indien les avait fait tourner en rond dans les bois. Que faire? C'était l'impasse la plus totale.

— Je connais un moyen de le faire parler, proposa alors Brazeau.

— Lequel? demanda le gendarme, déjà prêt à s'insurger contre toute torture.

— L'alcool! Il suffit de le faire boire.

— Impossible! La loi interdit formellement de vendre ou de donner de l'alcool aux Indiens, répondit l'inspecteur d'un air qui n'admettait pas le moindre compromis avec le règlement.

— Dans ce cas, je peux préparer une médecine qui le fera parler. Aucun alcool ne sera utilisé. Je vous le promets.

L'interprète Brazeau prépara alors une bouilloire de thé extrêmement fort. À l'ébullition, il jeta dans l'eau, sous les yeux de l'inspecteur fort intéressé, une grosse poignée de tabac à chiquer.

— Il faut laisser mijoter la décoction jusqu'à demain matin, lança Brazeau.

Au petit matin, alors que les gendarmes pliaient les tentes et harnachaient les chevaux, le Métis français tendit à Coureur-Rapide la bouilloire pleine d'une mixture assez nauséabonde. Celui-ci l'avala avec une évidente satisfaction, sachant que cette drogue allait lui permettre de s'évader momentanément du cauchemar qu'il vivait.

Quelques minutes plus tard, l'Indien, dans une sorte d'état second, avait retrouvé sa bonne humeur et son entrain des jours précédents. Il mena sans difficulté son escorte jusqu'à un lac au milieu duquel se trouvait une île couverte d'une végétation forestière très épaisse.

Au moyen d'un radeau hâtivement confectionné, ils passèrent dans l'île et arrivèrent bientôt dans une clairière:

— Voilà! C'est ici que nous avons passé l'hiver, annonça Coureur-Rapide.

En quelques minutes, l'inspecteur Gagnon découvrit des restes humains, des os brisés, des fragments de peau, des touffes de cuir chevelu, et... huit crânes dispersés.

— Et cela? Qu'est-ce que c'est? lança le gendarme en montrant les ossements à l'Indien.

— Euh... Les ours ou les loups ont dévoré les corps, répondit-il sans se démonter.

Malgré les recherches des enquêteurs, aucune trace d'animaux, aucun indice de ce genre, ne put être relevé. Au contraire, en examinant l'un des crânes, l'inspecteur Gagnon remarqua qu'une chaussette d'enfant avait été bouchonnée dans l'une des orbites. Ce qui excluait, bien entendu, l'action d'un animal. De plus, deux autres pièces à conviction, trouvées peu après, allaient définitivement incriminer l'Indien. D'abord le *teepee* familial en cuir fut retrouvé, non pas découpé en bandelettes, comme il l'avait affirmé, mais tassé sous les branches d'un sapin à quelque distance du campement. Et puis, et surtout, après des recherches plus approfondies dans la forêt, les gendarmes découvrirent une bouilloire dont la paroi intérieure était recouverte d'une épaisse couche de matières grasses.

De retour à Fort-Saskatchewan, Coureur-Rapide fut finalement inculpé de meurtre.

Le procès commença le 16 août 1879. Ce fut le premier procès criminel par jury sur le territoire de ce qui est aujourd'hui la province d'Alberta. Des six jurés, quatre parlaient les trois langues usuelles dans cette région: le cri, le français et l'anglais.

Pressé de questions précises, Coureur-Rapide admit avoir assassiné cinq de ses six enfants, ainsi que sa femme. Mais il maintint sa première déclaration selon laquelle le sixième enfant était vraiment mort de faim. Il affirma aussi que sa mère et son frère étaient réellement partis avant le drame.

Après deux jours de témoignages de toutes sortes, le jury le trouva coupable et le juge fit connaître sa sentence:

«...Coureur-Rapide, vous êtes condamné par la Cour du Banc du Roi à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le bourreau procédera à l'exécution de la sentence le 20 décembre 1879.»

○

Dans sa cellule de condamné à mort de Fort-Saskatchewan, Coureur-Rapide, abandonné à son triste sort par son peuple, attendait la fin avec courage. Aucun Indien n'avait voulu assister à son procès. Un crime aussi atroce contre sa propre famille, contre son propre sang, ne pouvait engendrer qu'indifférence calculée.

Un seul homme ne l'abandonna pas, le père Kémus. Celui-ci parcourut presque quotidiennement plusieurs kilomètres pour venir lui apporter le réconfort de sa présence et de la religion. L'Indien lui confia que, chaque nuit, Wendigo, l'Esprit du Mal, venait le tourmenter jusqu'au petit matin dans d'horribles cauchemars.

Quelques jours avant l'exécution, le père Leduc arriva enfin de France. Il rendit plusieurs visites à Coureur-Rapide. Devant le désespoir de cet homme qui vivait des nuits d'enfer, le prêtre lui dit un matin:

— Tu sais, Coureur-Rapide, la seule façon d'empêcher Wendigo de te harceler toutes les nuits, c'est de débarrasser ta conscience de ton crime. Tu dois avouer publiquement tes méfaits, et l'Esprit du Mal te laissera dormir en paix.

En désespoir de cause, Coureur-Rapide dicta au missionnaire français l'horrible histoire que voici:

Nous avions construit notre teepee dans les bois. Au commencement de l'hiver, tout allait pour le mieux. Le gibier était abondant. J'ai tué de nombreux orignaux et cinq ou six ours. Mais, vers la mi-février, je commençai à me sentir malade. Pour comble de malheur, le gibier se raréfia et ma famille ne captura plus rien. On dut bientôt tuer nos chiens pour survivre pendant que je retrouvais quelques forces. Au bout d'un certain temps, je pus me rendre jusqu'à un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur la rivière Athabasca, pour me procurer quelques vivres à crédit. Je retournai ensuite à notre campement, mais les provisions ne durèrent pas longtemps. Très vite, on commença à ressentir, tous les dix, les morsures de la faim. Finalement, mon frère et ma mère décidèrent d'aller tenter leur chance ailleurs.

Je demeurai donc sur place avec ma femme et mes enfants. La famine s'aggravait. Nous restâmes plusieurs jours sans rien à nous mettre sous la dent. Je conseillai alors à ma

femme de partir avec les enfants sur les traces de mon frère et de ma mère encore visibles dans la neige, dans l'espoir de trouver du gibier. Ma femme partit donc avec cinq enfants, me laissant un garçon de dix ans. J'espérais m'en tirer mieux tout seul.

Un matin, je me levai tôt. Mon fils dormait encore auprès des cendres du feu. Soudain, une abominable pensée me traversa l'esprit. Poussé par Wendigo[3]*, je m'emparai de ma carabine et je tirai sur mon fils. La balle entra par le sommet du crâne. Comme il respirait encore, je commençai à pleurer. Mais à quoi bon? Je saisis mon couteau et le plongeai par deux fois dans son flanc. Hélas! Il s'obstinait à respirer. Je pris alors un bâton et commençai à frapper mon garçon jusqu'à ce qu'il fût complètement mort. Après cela, j'assouvis ma faim en mangeant de sa chair. Je vécus ainsi durant quelques jours, extrayant même la moelle de ses os.*

Puis, pendant quelque temps, j'errai à travers les bois. Malheureusement, je rencontrai ma femme et mes enfants. Je leur dis que mon fils était mort de faim, mais je remarquai aussitôt qu'ils se doutaient de la terrible réalité. Ils m'annoncèrent qu'ils n'avaient pas rencontré ma mère ni mon frère. Ils étaient sans doute morts de faim. Autrement, ils les auraient trouvés.

---

3. Wendigo est l'Esprit du Mal, mais pas n'importe lequel. C'est celui qui poussait les Indiens à l'anthropophagie. En effet, certains Indiens se sentaient soudainement possédés par un besoin morbide de manger de la chair humaine. Ils tuaient alors leurs proches pour les dévorer.

Trois jours après cette rencontre, mon fils aîné mourut lui aussi. On creusa une tombe avec une hache et on l'ensevelit. Au bout de quelque temps, je réalisai que j'effrayais ma femme et mes enfants. Ils avaient peur de subir le même sort. Un jour, elle m'annonça qu'elle voulait me quitter avec les petits pour rentrer à Saint-Albert.

Le matin suivant, je me réveillai tôt. Je ne sais pourquoi, mais j'étais furieux. J'avais l'impression que tous les esprits mauvais avaient pris possession de mon cœur. Ma femme et mes enfants dormaient tout autour de moi. Poussé par cet esprit mauvais, je pris ma carabine, et, plaçant le canon contre elle, je la tuai. Puis, je m'emparai de ma hachette et massacrai mes trois petites filles. Il ne restait de vivant qu'un seul de mes garçons, âgé de sept ans. Je le réveillai et lui ordonnai de faire fondre un peu de neige pour avoir de l'eau. Le pauvre enfant était trop affaibli par son long jeûne pour réagir à l'horrible spectacle qui se présentait à ses yeux. Je pris les corps de mes petites filles et les coupai en morceaux. Je fis de même avec celui de ma femme. Je brisai les crânes, afin de manger les cerveaux. Je cassai les os pour en extraire la moelle. Mon fils et moi-même, nous avons vécu sept ou huit jours sur leur viande. Je mangeai celle de ma femme et de mes enfants, et mon fils celle de sa mère et de ses sœurs.

Finalement, je laissai là tous les ossements et me mis en marche avec le dernier de la famille. La neige commençait à fondre. Le printemps arrivait. Les canards revenaient et

volaient chaque jour plus nombreux autour de nous. Je pouvais enfin survivre, mais je ne voulais plus revoir les gens. Je dis alors à mon fils que nous allions bientôt rencontrer du monde, qu'ils se rendraient vite compte que j'étais un assassin et qu'ils me feraient certainement mourir:

— Pour toi, lui dis-je, il n'y a rien à craindre. Dis tout ce que tu sais. Personne ne te fera de mal.

Un jour, j'avais tué de nombreux canards. J'étais à quelques kilomètres de Lac-aux-Œufs où j'avais quelques parents. J'étais assis devant le feu. Soudain, je dis à mon fils d'aller chercher quelque chose à cinq ou six mètres de là. À ce moment, l'Esprit du Mal prit soudainement possession de mon âme. Dans le but de vivre plus longtemps loin des gens et de supprimer le seul témoin de mes crimes, je pris ma carabine et je tuai mon dernier enfant. Puis je le mangeai comme j'avais fait avec les autres. Quelques semaines après, j'étais pris par la police, à Saint-Albert, condamné à mort, et, dans trois jours, je vais être pendu.

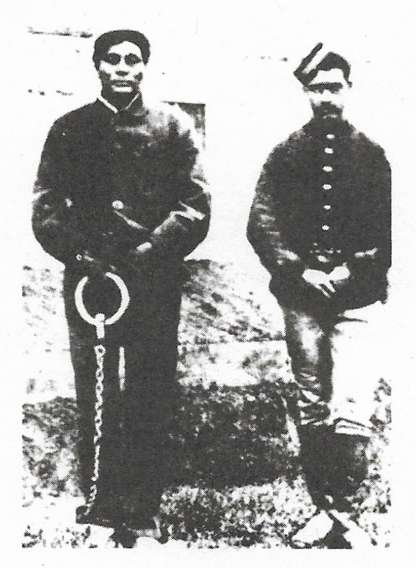
Dans sa confession publique que le père Leduc prit soigneusement en note, Coureur-Rapide oublia de mentionner, comme il l'avait déjà avoué aux gendarmes, qu'il avait aussi retrouvé et massacré sa mère et son frère, et même que «*leur chair était plutôt dure*».

Ces aveux complets libérèrent l'esprit de l'assassin, à tel point que du jour au lendemain il obtint la paix de l'esprit. Il passa ses trois dernières journées en prière. Ses trois dernières nuits furent très calmes.

○

Le matin de l'exécution, lorsque le bourreau, un ancien combattant nommé Rogers, déclencha la trappe et que les cent kilos de Coureur-Rapide rebondirent lourdement dans un craquement sinistre, une larme glissa lentement et gela instantanément sur la joue du père Leduc.

Les chefs indiens, qui assistaient, impassibles, à l'exécution capitale restèrent un instant immobiles et pensifs. Après quoi, ils se dirigèrent sans un mot vers leur cheval.



Soigneusement enchaîné et gardé par un gendarme, le tueur fut photographié peu avant son exécution.

Source : Gendarmerie royale du Canada.

Jésus s'écria:
Cet homme n'est pas bon.
Descends-le!

L'interprétation de l'Ancien Testament a toujours été considérée comme une entreprise extrêmement délicate, aussi certaines églises ont longtemps préféré l'interdire à tous ceux qui n'avaient pas suivi de formation spécialisée en théologie. Les Protestants, pour leur part, préfèrent penser que Dieu inspire tous les hommes de bonne volonté et que, à force de travail et de réflexion, ils arriveront à saisir cette Vérité, c'est à dire le sens exact de la Parole. C'est pour cette raison que le Canada compte environ soixante-quinze différentes Églises protestantes qui jurent toutes être détentrices de la seule Vérité!

En mars 1941, une Bible, perdue dans l'Archipel Belcher, un groupe d'îles à demi désertiques de la Baie d'Hudson, provoqua, entre les mains d'exégètes inuit presque analphabètes, l'éclosion spontanée d'une nouvelle religion protestante, fort peu banale.

La Guerre mondiale battait son plein. Alors que, en Europe, Hitler se préparait à se lancer dans sa désastreuse campagne de Russie, les îles Belcher restaient encore un paradis de tranquillité pour Ernest Riddell, le seul Blanc de l'archipel, qui vivait bien au large dans les six vastes bâtiments du poste local de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il en était le gérant, et tout laissait croire qu'il passerait le reste de la guerre sans voir le moindre uniforme. Mais il ne faut jurer de rien. Le 14 mars 1941, il envoya un message-radio, codé par habitude plus que par nécessité, et qui disait:

Trois meurtres ont été perpétrés dans îles Belcher. Aviser immédiatement Police Montée.

Ernest Riddell avait appris cela de Peter Sala, un Inuk qui lui servait de guide et de commis, et il s'était empressé de donner l'alerte à Ottawa.

Aux Quartiers généraux de la Police Montée pour l'Est-Canadien, à Ottawa, cet appel provenant du Grand Nord glacé mettait en évidence la nécessité de trouver un moyen d'intervention rapide: un avion. Les besoins de la guerre avaient drainé toute la construction aéronautique, et la Gendarmerie Royale ne disposait que d'un seul appareil, qui n'était même pas en état de voler, un NORSEMAN.

Une nuée de mécaniciens se mirent immédiatement en devoir de reconditionner l'avion. Mais le 1er avril, un autre message d'alerte arrivait des îles Belcher. Il vint jeter la consternation à Ottawa:

Le nombre de meurtres augmente. Venez immédiatement.

Le rythme des réparations prit alors un train d'enfer et, le 5 avril 1941, Roy St-Jean put prendre le manche à balai en compagnie du mécanicien de la Police Montée, le caporal G.B. Swaney. À l'escale de Kapuskasing, les roues du train furent remplacées par des skis. Le 7, à 18 h, le NORSEMAN atterrissait à Moose Factory (Ontario) et en repartait le 10, après avoir embarqué les trois enquêteurs officiels, l'inspecteur D.J. Martin, le caporal W.G. Kerr et le docteur T.J. Orford, agent indien à Moose Factory, qui venait d'être nommé juge de paix et médecin légiste pour les Territoires du Nord-Ouest.

À Fort Georges, au Québec, le plein de carburant fut effectué et les hommes se restaurèrent. Le 11 avril enfin, l'avion survola l'archipel Belcher. Ce n'était qu'une traînée de glace, de neige et de rocs désertiques, battue par les vents. Le Créateur semblait avoir essuyé là ses brosses après avoir peint le monde. Les lacs gelés brillaient comme les pierres polies d'un collier d'ivoire jeté dans la Baie d'Hudson par une fée désordonnée. L'appareil atterrit finalement sur le terrain du poste balisé de sacs de charbon, et roula jusqu'aux bâtiments de la Compagnie de la Baie d'Hudson devant lesquels il s'immobilisa.

Avec un soupir de soulagement, Ernest Ridell surgit du poste et vint accueillir les policiers qui commencèrent immédiatement l'enquête.

Ils apprirent très rapidement des faits ahurissants.

○

Vers le début du mois de janvier, un des 150 Inuit de l'archipel, Charley Ouyérack, avait eu une Révélation divine qui lui avait fait savoir qu'il n'était autre que Jésus-Christ en personne.

Nullement surpris de cette extraordinaire promotion, le nouveau prophète, âgé de 27 ans, petit et râblé, commença une campagne destinée à convaincre son entourage de sa nature divine. Peter Sala, le commis de 34 ans de la CBH[1], s'était rapidement converti, pour ainsi devenir son premier disciple. Tous deux, remplis d'un immense zèle de prosélytes, avaient réuni les 150 habitants Kittoktang-

1. Compagnie de la Baie d'Hudson.

mouitsk[2] afin de les «sauver» au plus vite, car «la fin du monde approchait rapidement», opinion qui, en 1941, n'avait rien de paradoxal. Mais ce n'était pas la destructrice Guerre mondiale que le Peuple des Îles semblait craindre le plus, mais «toutes ces étoiles filantes qui, ces temps-ci, illuminaient le ciel nocturne de la Baie d'Hudson, de même que les météorites tombés tout récemment dans les îles».

Ouyérack annonça à tous qu'ils devaient se libérer de toutes les entraves matérielles qui les liaient à la terre. En conséquence, certains tuèrent leurs chiens de traîneau, d'autres se débarrassèrent de leurs fusils.

Mais, le 26 janvier, à l'assemblée du camp Itivimiouk, dans l'île Flaherty, une enfant de 13 ans, Sara Apawkok, annonça à son entourage que, à son humble avis, Charles Ouyérack n'était pas véritablement Jésus. Stupéfait de tant d'incrédulité, son frère aîné, Alec Apawkok, essaya d'abord de la convaincre par la force du raisonnement. Puis il en vint aux menaces et aux invectives. Voyant enfin qu'elle s'obstinait dans son hérésie, il la frappa violemment avec un *enowtouk*, un bâton utilisé pour battre les vêtements enneigés. Mina, la sœur de Peter Sala et Akivik, une jeune veuve, la traînèrent ensuite dans un iglou du voisinage où elles continuèrent de corriger la fillette à coups de crosse de carabine sur la tête. Elles la tuèrent.

Un autre homme de la petite communauté, Keytowieack, 46 ans, protesta contre ces violences et annonça que, pour sa part, il voulait s'en aller. Tel le Bon Pasteur qui ne veut pas perdre la moindre de ses brebis, Jésus-Christ Ouyérack se jeta sur lui, et les deux hommes se battirent sauvagement.

2. Mot qui signifie le Peuple des Îles.

Le lendemain, Peter Sala, armé d'un bâton, se rendit à l'iglou de Keytowieack, afin de «convaincre» cet homme de peu de foi. Mais ce dernier laissait hurler le prêcheur en refusant même de le regarder. Devant ce comportement entêté, Sala devint furieux et, d'un geste violent, lança son harpon qui alla frapper l'incrédule à la tempe gauche. Quoique grièvement blessé, Keytowieack refusa de regarder la Vérité en face et s'ancra dans son erreur.

Parmi les assistants fanatisés, se trouvait Adlaykok. Il tenait dans ses mains gantées la carabine 30-30 de Jésus-Christ Ouyérack. Non, Keytowieack ne s'en tirerait pas ainsi! Adlaykok demanda une cartouche à son leader spirituel, la plaça dans le magasin de l'arme et fit manœuvrer la culasse. Puis il dirigea la carabine ainsi armée vers l'incrédule et tira. La balle pénétra dans l'épaule de l'homme dont le corps se raidit un instant sous le choc. Mais Keytowieack réussit à rester assis, toujours silencieux. Adlaykok demanda immédiatement une autre cartouche pour secouer l'incroyable apathie de cet homme. Cette fois, la balle pénétra dans le cerveau. L'Inuk s'écroula. On le laissa, lui aussi, dans son iglou.

Quinze jours plus tard, le 9 février, au cours d'une autre assemblée de prières, Alec Epouk, le gendre de Peter Quarack, annonça qu'il ne croyait pas en la divinité d'Ouyérack. Décidément, cela devenait une véritable épidémie. Déterminé à châtier ces hommes de peu de foi, Ouyérack s'écria, au comble de l'exaspération:

— Cet homme n'est pas bon, Quarack. Descends-le!

— Je crois en Dieu, protesta Epouk, mais je ne crois pas que, toi, tu es Dieu.

Blessé par le comportement d'Epouk et par ses paroles, Ouyérack lui ordonna de sortir de l'iglou et de marcher en ligne droite sans se retourner. Se sachant condamné à mourir, Epouk obéit avec fatalisme. Lorsqu'il fut à une vingtaine de mètres, le prophète jeta un regard vers Quarack et ordonna sèchement: «Allez, tire!» Ce dernier épaula la winchester 30-30 et appuya sur la détente. Avec un bruit sourd, la balle traversa la colonne vertébrale d'Epouk et ressortit par le pectoral gauche. L'homme tomba, mais essaya aussitôt de se relever, le corps secoué de spasmes:

— Il n'est pas encore mort. Tire encore! cria Ouyérack.

Quarack s'approcha et, à bout portant, déchargea de nouveau sa winchester dans la colonne vertébrale de l'incrédule.

— Tire encore pour être sûr qu'il est bien mort, recommença le leader spirituel.

Le fidèle Quarack plaça le canon de son arme derrière l'oreille de l'homme dont le corps agonisant tremblait encore. La balle pénétra dans la boîte crânienne. L'homme cessa enfin de frémir. Définitivement. Ouyérack sourit enfin, et toute l'assemblée se mit à rire de voir que la sainte colère de leur Messie était enfin calmée. On ne sait jamais jusqu'où peut aller l'ire divine!

Dans l'après-midi, le cadavre fut enseveli. Mais au lieu de construire un tumulus, les fidèles l'enterrèrent en lui jetant des pierres, de loin. N'était-il pas un démon contagieux?

○

Le 29 mars, dans la petite île de Camsell, à 8 km du camp de Touokarak, Mina, la sœur de Peter Sala, fut soudain, elle aussi, possédée par une immense et irrésistible ferveur religieuse toute neuve:

— Jésus arrive, s'écria-t-elle en s'adressant aux femmes et aux enfants. Enlevez vos vêtements et allez à sa rencontre sur la mer de glace!

Menaçant et gesticulant, elle fit enlever les vêtements des six adultes et des sept enfants présents. Les parkas tombèrent, les *koumiks* aussi[3]. En grelottant dans le froid de la Baie d'Hudson, tous la suivirent vers la mer gelée où soufflent presque en permanence des vents glaciaux de 70 à 80 km/h.

— Jésus arrive, répétait sans cesse Mina en s'éloignant de plus en plus du camp et de la rive.

Tout à coup, elle se rendit compte que les enfants avaient gardé leur pantalon. Elle s'arrêta immédiatement, et, en dépit de leurs pleurs et de leurs prières, elle les leur arracha. Puis elle reprit sa marche vers l'horizon de glace en invoquant Jésus à haute voix.

Lamentable spectacle! De temps en temps, un enfant ou un adulte s'écroulait, frappé de congestion. Ce fut d'abord Moïse (13 ans), puis Johnasie (6 ans). Koumoudlouk, fils de Sara, suivit, et enfin, Alec (8 ans) fils naturel de Sala. Deux adultes s'effondrèrent aussi: Koumoudlouk Sara, sœur de Mina (32 ans), et sa mère, la vieille Noukarack.

Les cadavres gelés ne furent ramenés au camp que le lendemain.

Quatre adultes seulement revinrent sains et saufs: Moïse (22 ans), mari de Mina, Nellie (30 ans), et les épouses de Peter Sala et de Quarack.

---

3. Bottes de fourrure.

Quant à Mina, quoique pénétrée d'une intense folie religieuse, elle garda sur elle suffisamment de vêtements pour ne pas mourir de froid.

○

Le 15 avril, la Police Montée en savait assez pour arrêter les meurtriers. Comme ils avaient pris soin de se disperser aux quatre coins de l'archipel, ils devaient être rejoints sans tarder. Mais comment? En avion, il ne fallait pas s'y risquer à cause des vents violents qui soufflaient sans cesse et qui limitaient les atterrissages au terrain d'aviation de la CBH. Seuls les traîneaux à chiens pouvaient les rejoindre. Pour cela, il fallait faire venir des chiens de Grande-Rivière-de-la-Baleine[4] (Province de Québec). Seuls trois des assassins avaient pu être arrêtés: Mina, qui fut inculpée pour la mort de six personnes, Quarack, pour avoir tué Epouk, et Adlaykok, pour le meurtre de Keytowieack dont le corps n'avait pu être retrouvé.

Le 17 avril, les trois prisonniers furent embarqués dans l'avion à destination de Moose Factory où les garda le gendarme Dexter. En captivité, Mina faisait la cuisine, tandis que les deux hommes vaquaient à leurs occupations autour du cantonnement de la police. La nuit, ils regagnaient leurs cellules. Aucun d'eux ne parlait anglais ou français. Ils passaient leurs loisirs à lire la Bible, à prier et à chanter. Mais bientôt Mina perdit totalement la raison et dut être hospitalisée à Toronto.

---

4. Aujourd'hui, La Grande.

Au début du mois de mai, le ministre fédéral de la Justice décida que le procès aurait lieu dans l'archipel Belcher. La Justice canadienne devait se faire connaître de tous.

Le 7 mai ont retrouva le corps de Keytowieack. La semaine suivante, le corps de Sara fut découvert enfoui dans les décombres de son iglou effondré.

Au début de juillet, le lieutenant de l'A.R.C.[5], G.V. Miscampbell, fut envoyé sur place, afin de piloter le NORSEMAN qui devait transporter les différents acteurs du procès aux îles Belcher.

Vers la fin du même mois, les audiences préliminaires commencèrent devant l'inspecteur Martin qui jouait le rôle de juge de paix. Aux trois premiers accusés, la police avait ajouté Sala, Apawkok, Akivik et le leader spirituel Ouyérack.

Le 19 août, dans une immense tente-marabout de l'armée, commença le procès proprement dit. Les spectateurs inuit s'étaient assis pour la plupart «à la mauresque» sur le sol de mousse, délaissant les bancs qui leur étaient destinés. Au centre de la tente, les prisonniers étaient assis sur un banc en bois. En face d'eux, devant une table, le Conseil, en robe. Le sergent Kearney déclara le procès ouvert «au nom du roi». Ouyérack et Quarack furent inculpés du meurtre d'Epouk; Adlaykok et Peter Sala du meurtre de Keytowieack; Apawkok et Akivik de la mort de Sara.

Le procès dura trois jours. À son terme, Apawkok fut acquitté; Mina aussi pour cause de démence permanente, et Akivik pour cause de démence temporaire. Par contre, le leader spirituel Ouyérack et Sala furent condamnés à deux ans de

5. Aviation Royale du Canada.

travaux forcés; Adlaykok à un an, et Quarack à deux ans avec sursis. Les travaux forcés devaient être exécutés à la prison de la Police Montée de Chesterfield-Inlet.

○

À l'issue du procès, les Inuit présents se levèrent à la demande du juge, tendirent la main et promirent de ne plus jamais tuer. Puis, le pasteur anglican de Grande-Rivière-de-la-Baleine, le révérend Neilson, leur fit chanter quelques cantiques avant de les sermonner durant quelques instants.

○

Depuis 1941, la *Pax Canadiana* règne dans l'Archipel, car les vieux Inuit, ridés comme des pommes sèches, racontent cette horrible histoire à leurs petits enfants qui les écoutent bouche bée. Et tout le monde sait que, en cas de problèmes, deux gendarmes de la Police Montée auront tôt fait de descendre du ciel pour venir punir les méchants.

Voyage au bout de l'enfer



Dernière photo de Charbon-de-Bois par le célèbre photographe de l'Ouest canadien, Steele, quelques jours avant son exécution. Les vêtements ont été fournis par le photographe. Le chapeau dissimule les menottes.

Source : Gendarmerie royale du Canada.

De nos jours, il est devenu intolérable d'afficher le moindre sentiment de jalousie conjugale. La sacro-sainte liberté individuelle, garantie par la Charte canadienne des droits et des libertés, oblige le conjoint trompé à regarder s'écrouler son foyer avec flegme et sang-froid. Vers la fin du XIXe siècle, il en était tout autrement. La jalousie, le ridicule et la pression sociale poussaient la femme ou l'homme trompé à réagir de façon violente. Cela pouvait aller jusqu'à l'homicide. Et si un acquittement ne venait presque jamais sanctionner ces crimes passionnels, du moins pouvait-on s'attendre à une peine assez modérée grâce aux circonstances dites «atténuantes».

Le crime passionnel que voici fut rapporté pour la première fois, durant la Deuxième Guerre mondiale, dans les *Annales* de la Police Montée. L'auteur du récit était un Indien du Sang, nommé Cheval-Montagnard.

En cette année 1896, les Indiens du Sang, de la réserve située au sud du Fort-MacLeod (Alberta), avaient obtenu d'importants contrats de fourrage. Chaque famille de la tribu s'activait donc à cultiver et à récolter son quota qui devait être livré aussitôt que possible à la Police Montée. Ce foin était destiné aux chevaux des escadrons de Standoff, Kipp, MacLeod et Lethbridge. Dans ce but, des groupes d'Indiens campaient au sud-ouest d'Hillspring, à la limite méridionale de leur réserve, sous la direction de Cliff Clark, instructeur agricole. Le Gouvernement

du Canada espérait ainsi métamorphoser en paisibles paysans les belliqueux Peaux-Rouges. Désormais, ceux-ci ne pouvaient plus vivre de la chair des bisons, dont les peaux ornaient déjà les boutiques de Londres et de Paris, après avoir été transformées en vestes et en manteaux de grand prix..

Or, parmi les jeunes Indiens qui s'activaient dans ce camp, se trouvait Charbon-de-Bois, accompagné de ses deux épouses, Joli-Kangourou et Femme-Endormie.

Les patronymes indiens peuvent parfois nous surprendre. D'abord, ce ne sont que des traductions françaises ou anglaises de noms amérindiens, et on peut affirmer que ces calques ne sont pas toujours fidèles. De plus, chaque Indien est souvent affublé de plusieurs sobriquets qui reflètent l'un ou l'autre de ses traits. Ainsi, Charbon-de-Bois s'appelait aussi Mauvais-Jeune-Homme et Viande-Séchée. Mais, comment fournir une explication satisfaisante pour un nom tel que Joli-Kangourou[1], dans un continent où cet animal devrait être inconnu?

Voici le récit d'une véritable tragédie au sens aristotélicien: un homme entraîné par la fatalité dans une situation désespérée. Cette histoire révèle que, même si Charbon-de-Bois s'appelait aussi Mauvais-Jeune-Homme, il a lui-même été pris dans un fatal enchaînement de circonstances qui le menèrent à l'échafaud. Aussi, le titre de l'article de Cheval-Montagnard: *Charbon-de-Bois* ou *Comment il est devenu plus noir encore*, paraît un calembour banal et peu charitable.

---

1. D'ailleurs, certains historiens l'appellent Jolie-Louve, nom plus vraisemblable.

○

Par un chaud matin d'été, lorsque le héros de cette triste histoire annonça à son épouse Joli-Kangourou qu'il était temps de partir travailler dans les champs, celle-ci lui rétorqua, en arborant un air maladif qui aurait attendri une pierre:

— Je ne me sens pas très bien, ce matin. Je vais rester couchée.

Devant un refus aussi clair et explicite, Charbon-de-Bois se résolut à partir avec le reste de la famille. Pourtant il ne semble pas qu'il eût une confiance absolue en son Joli-Kangourou, puisque, peu après, il revint à l'improviste. Fort malheureusement, ce qu'il trouva dans son *teepee* ne fit que confirmer ses soupçons les plus pessimistes: Joli-Kangourou était certes restée couchée, mais avec un parent éloigné, un jeune et beau guerrier nommé...Queue-de-Pipe; un nom qui manquait un peu d'inspiration romanesque[2].

Devant le spectacle de sa misère, son sang ne fit qu'un tour. Mais il sut montrer, par son comportement, que son surnom de Mauvais-Jeune-Homme était peut-être un peu surfait. Il réussit à contenir ses émotions, afin de formuler une calme leçon de morale au jeune amant qui l'écouta dans le plus grand silence. Les Indiens d'autrefois, comme les Anglais du début du siècle, se faisaient un point d'honneur

---

2. Queue-de-Pipe n'était que l'abréviation pratique d'un nom indien beaucoup plus élaboré: «L'homme-à-la-Queue-de-Pipe-de-Sorcier-Revenant-avec-un-Cri-de-Guerre-de-Grue». Les grues canadiennes sont des oiseaux assez belliqueux.

de dissimuler leur émoi et de garder tout leur flegme dans les circonstances les plus bouleversantes:

— Jeune homme! lui dit-il, sur un ton moralisateur ou perçait l'agacement, ma femme est votre parente. Néanmoins, arrêtez de la voir et surtout n'allez pas commérer. Cela doit rester strictement entre nous trois. Je n'ai aucune envie que les gens sachent comment je vous ai trouvés tous deux. Ils auraient une très mauvaise opinion de moi. Je n'ai donc pas l'intention de poursuivre cette affaire plus loin.

Malheureusement, Queue-de-Pipe et Joli-Kangourou ne surent pas se contenter de cet avertissement. Le jeune homme revint donc un jour prodiguer ses attentions à la jeune femme. Charbon-de-Bois s'en rendit compte, mais la mesure n'était pas encore à son comble. Il leur brossa un tableau extrêmement sombre de leur avenir respectif s'ils ne consentaient pas à cesser de bafouer son honneur. Ce fut tout. Il ravala sa honte et sa colère et les cacha soigneusement sous un masque de stoïcisme que les coupables prirent peut-être pour de l'indifférence.

Quelques mois après cette mauvaise surprise, un frais matin du début d'octobre 1896, Joli-Kangourou répondit en ces termes à son mari qui lui demandait de se préparer pour le travail des champs:

— J'ai une migraine affreuse. Je ne pense pas pouvoir y aller!

Le subterfuge de la migraine commençait à être usé jusqu'à la corde. Mais, en dépit des soupçons qui le dévoraient, Charbon-de-Bois se résolut à partir seul avec le reste de la famille.

À cinq cents mètres de là, dans la prairie, il pouvait, Dieu merci, apercevoir Queue-de-Pipe qui bottelait lui-aussi des gerbes de foin. Un œil sur sa

fourche et l'autre sur son rival, Charbon-de-Bois aurait probablement effectué sa journée de labeur sans problème, s'il n'avait vu soudain disparaître Queue-de-Pipe de son champ de vision.

Il patienta quelques minutes, dans un état de fébrilité de plus en plus dévorante, puis, incapable d'en supporter davantage, il laissa le reste de la famille au travail et rentra en toute hâte.

Alors qu'il galopait sur son mustang d'ébène, son cœur débordait d'une rage aveugle. Et cette colère avait d'un coup transformé son admirable vernis de flegme en cendres que le vent violent de la Prairie achevait de disperser.

En arrivant à son *teepee*, il apprit que son épouse était allée «chercher du petit bois» à la rivière. Furieux de constater qu'elle avait pris la clé des champs en dépit de sa soi-disant migraine, et devinant à l'avance de quel petit bois il s'agissait, il s'empara de sa carabine et s'élança vers le cours d'eau au triple galop de son pur-sang.

Dans une clairière, il aperçut bientôt le mustang de Joli-Kangourou attaché à des broussailles. Plus loin, il croisa un autre cheval qui broutait placidement l'herbe sèche. Charbon-de-Bois sauta aussitôt de sa monture, afin de s'approcher sans bruit d'une grange de rondins, à demi dissimulée dans les broussailles. Comme les pièces de bois n'étaient que grossièrement ajustées, il appliqua son œil inquisiteur entre deux troncs et vit que...ce qu'il craignait par-dessus tout s'était encore une fois produit.

Il glissa le canon de sa carabine entre les deux rondins, visa et tira de plein fouet dans le visage de celui qui s'obstinait à envahir sa vie. Puis il jeta son arme et attendit de pied ferme devant la porte. Grièvement blessé, un œil pendant sur la joue à

l'extrémité du nerf optique, Queue-de-Pipe parut dans l'entrebâillement de la porte. Vif comme un éclair, il s'élança comme un diable sur son rival qui, sous l'attaque, roula irrésistiblement sur le sol. Le combat acharné et furieux dura longtemps. Chacun frappait tour à tour l'adversaire, dominait quelques instants, puis s'écroulait, pour se relever sous les coups, sachant que la mort de l'un des deux hommes pouvait seule mettre un terme au combat.

À la longue, Queue-de-Pipe, plus jeune et plus vigoureux, mais défavorisé par sa tragique blessure, fut dominé par Charbon-de-Bois qui le laissa pour mort.

○

Le lendemain matin, deux jeunes squaws qui cherchaient, elles aussi, du petit bois aux abords de la grange, entendirent des gémissements. Elles s'approchèrent, intriguées, et trouvèrent Queue-de-Pipe en fort mauvais état.

— Pouvez-vous... aller dire à mon frère... de venir me chercher, réussit-il à articuler. Je suis grièvement blessé. Charbon-de-Bois m'a tiré dessus!

Mais les squaws se gardèrent bien d'aller avertir la famille du mourant de peur de se voir impliquées dans la vendetta. Elles se contentèrent de colporter la nouvelle dans leur tribu.

Charbon-de-Bois l'apprit-il? Décida-t-il purement et simplement d'aller vérifier si son jeune rival avait bien cessé de vivre? Toujours est-il qu'il retourna sur les lieux du combat, trouva son ennemi encore à l'agonie et l'acheva. Pour faire bonne mesure, il

mutila atrocement son cadavre, lui arrachant sauvagement le cœur et, comme le constata plus tard le Dr Haultain, médecin légiste de la Police Montée, certain membre désormais inutile dans l'Au-delà.

Quelque temps après, un Indien découvrit ce qui restait du cadavre. Il avertit les gendarmes qui commencèrent immédiatement leur enquête. De toute évidence, Queue-de-Pipe avait été tué dans une rixe à mort, qui avait eu lieu, selon le Dr Haultain, une dizaine de jours plus tôt. Selon toutes probabilités, il s'agissait d'un crime du premier degré[3]. Une balle, entrée près de l'œil droit, s'était logée dans le cerveau. Le surintendant Steele lança un mandat de recherche contre le tueur, et l'inspecteur Jarvis fut chargé de mener rondement l'enquête. Ce fut Pied-d'Aigle qui fut arrêté. Il avait dernièrement eu maille à partir avec Queue-de-Pipe. Quant à Charbon-de-Bois, il n'aurait peut-être pas été inquiété s'il n'avait décidé de prendre le large avec les personnes qu'il avait à charge: ses deux garçons, sa fille déjà grande, l'une de ses belles-mères, ainsi que ses deux épouses Femme-Endormie et la belle et fringante Joli-Kangourou qui essayait désormais de se faire oublier.

Son départ même serait passé inaperçu, s'il ne s'était conduit en desperado, attaquant tous ceux qui faisaient mine de lui barrer la route. Il devenait vraiment un Mauvais-Jeune-Homme, et il est à se demander si ce sobriquet ne lui fut pas donné à partir de ce moment-là.

Le 12 octobre, Charbon-de-Bois exécuta un raid nocturne contre la résidence de E. McNeil, le Conseiller agronome gouvernemental de la Réserve des

3. Meurtre prémédité.

Indiens du Sang. Il avait appris que McNeil, qui jouait aussi le rôle d'informateur de la Police Montée au milieu des Indiens, disait avoir eu vent de faits intéressants sur l'affaire. Il s'agissait probablement de la rumeur selon laquelle la jalousie aurait été à l'origine du crime, ce qui jetait immédiatement un faisceau de soupçons sur Charbon-de-Bois. Celui-ci tenta donc de l'assassiner. Il tira un coup de feu à travers la fenêtre et atteignit le conseiller agronome juste au-dessus de la hanche.

Un peu plus tard, durant la saison, il alla rendre visite à Petit-Sapin, un Indien du Sang qui vivait dans une cabane isolée. Selon celui-ci, il lui avoua le meurtre de Queue-de-Pipe, de même que ses tentatives d'assassinat sur l'agent indien ainsi que sur le chef de la tribu, Corbeau-Rouge.

Après avoir erré dans plusieurs régions assez éloignées, le fugitif établit son repaire dans les Montagnes du Chef. De là, il exécuta plusieurs raids destinés à se procurer des vivres et des objets de première nécessité.

Le 2 novembre 1896, il se trouvait à proximité du poste de la Police Montée de Carlston, lorsqu'un gendarme, le sergent Armer, sortit du bâtiment principal. Le desperado n'eut que le temps de se dissimuler derrière un abreuvoir. Ne soupçonnant pas le danger, l'agent de la Police Montée s'approcha, la lanterne à la main, pour faire boire son cheval. Lorsque le coup de feu du hors-la-loi tonna dans la nuit, le gendarme plongea contre le sol, afin d'avoir une meilleure position défensive, et ouvrit un feu d'enfer. Charbon-de-Bois réussit à s'enfuir.

Un matin, le desperado, qui esquivait toutes les recherches de l'inspecteur Jarvis, arriva au sommet d'une petite éminence dominant les Buttes Belly.

C'était la région où il avait passé son enfance. Pris d'une sorte de frénésie, il se mit à ébaucher une danse guerrière. Il revoyait toute sa vie, ses amis, son enfance, sa fuite éperdue. Il fut pris d'une angoisse poignante et versa des larmes amères devant sa famille. La vie lui était devenue une horrible croix, un terrible fardeau. Sa fille, tout près de lui, se mit elle aussi à pleurer et lui murmura tout bas, en désignant Joli-Kangourou du menton:

— Père, j'aimerais tuer cette femme. Elle est la cause de tous tes malheurs. Tu as été un bon mari pour elle, mais elle n'a jamais apprécié ta gentillesse. Je voudrais la tuer!

— Mon enfant, répondit Charbon-de-Bois, ne parle pas ainsi. Je sais ce qui va m'arriver. Toi, tu es encore jeune. Tu ne dois pas gâcher ta vie...

○

Un jour, l'inspecteur Jarvis découvrit le repaire de Charbon-de-Bois grâce à un traître filet de fumée. Il fit progresser sa patrouille au lever du soleil, à travers bois. Des traces dans la neige trahissaient aussi le fugitif. Herbe-Verte, chef des éclaireurs, avertit immédiatement les gendarmes et ses propres hommes de ne pas ouvrir le feu jusqu'à ce que le *teepee* soit cerné. Alors, au signal, l'attaque générale serait déclenchée. Mais Charbon-de-Bois sentit approcher le danger. Il sortit de son *teepee*, carabine à la main, l'autre main en visière pour mieux scruter la lisière du bois. Les assaillants ouvrirent alors prématurément le feu. Lorsqu'ils arrivèrent au *teepee*, ils se rendirent compte que Charbon-de-Bois, ses

deux épouses et son fils, s'étaient esquivés par l'arrière. Sa belle-mère fut arrêtée avec sa fille.

Après avoir volé un cheval, le fugitif se réfugia dans les bois qui coiffaient les collines du Porc-Épic. C'est là que l'inspecteur Sanders, de la brigade du fort MacLeod, se joignit au détachement qui le traquait. Mais l'insaisissable Indien parvenait toujours à se dérober à la capture.

Une nuit, alors qu'il volait un cheval dans un camp des Indiens Péigan[4], un homme le surprit:

— Que fais-tu ici? Tu dois être Charbon-de-Bois... lança le Péigan.

Pour toute réponse, le hors-la-loi tira au jugé un coup de carabine qui manqua sa cible. Puis il s'enfuit. Le Péigan tira lui-aussi un coup de semonce sur le maraudeur.

Au cours d'un autre raid, il laissa son fils sur la rive d'un cours d'eau. Après une longue attente, celui-ci, qui ne voyait pas revenir son père, se réfugia dans la cabane d'un Indien Péigan, lequel s'empressa d'amener l'enfant au poste de la Police Montée le plus proche. Le lendemain matin, le jeune Indien mena les gendarmes à la cachette de son père, mais celui-ci, prévoyant et rusé, avait déjà changé de repaire.

Charbon-de-Bois restait donc seul avec ses deux femmes, qui, de fait, n'attendaient qu'une bonne occasion pour lui fausser compagnie. Mais le fugitif avait appris à ses dépens à se méfier de tout et de tous. Aussi, lorsqu'il devait s'absenter, il les attachait soigneusement à des arbres situés à bonne distance l'un de l'autre.

---

4. De la famille des Pieds-Noirs. Le mot Péigan s'épelle Piegan aux États-Unis.

Un matin, pourtant, l'habitude faisant son œuvre, il négligea cette précaution. Il se contenta de leur lier les mains derrière le dos, de leur ligoter les jambes et de les laisser ainsi sous le *teepee*. Il s'en alla après avoir murmuré à Joli-Kangourou:

— Toi, à mon retour, je te descends!

Dès qu'il eut disparu, Femme-Endormie roula sur le sol jusqu'à sa consœur et commença à la délier avec ses dents. Aussi, lorsque l'Indien revint, ses deux épouses avaient eu le temps de prendre le large.

Comme le fuyard vivait de rapines, le pays tout entier se fit bientôt un devoir de renseigner la Police Montée dès qu'il était aperçu.

Un jour qu'il se battait avec un groupe d'Indiens, le sergent William Wilde de la Police Montée arriva à cheval et s'élança à bride abattue vers le hors-la-loi. Celui-ci s'enfuit mais, dans la course éperdue qui suivit, le cheval frais du policier gagnait inexorablement du terrain. En désespoir de cause, le fugitif empoigna sa winchester 44 et en menaça le gendarme, afin de le faire renoncer à sa poursuite. Mais le sergent ne voulait pas voir échapper une si belle prise. Charbon-de-Bois tira. Une seule fois. Le gendarme roula sur le sol. Alors, le fugitif, sachant qu'il n'avait désormais plus rien à perdre et que ses jours étaient inéluctablement comptés, fit demi-tour et ébaucha une danse de guerre autour du cadavre en chantant une mélopée. Puis il enfourcha le cheval du policier, s'empara de son arme et, après un dernier «Whoup! Whoup!», s'enfuit vers l'horizon.

Un des éclaireurs s'élança sans succès à la poursuite du desperado. Les autres, se tenaient prudemment à bonne distance. Ils se contentèrent d'emmener le corps de Wilde jusqu'à la ferme toute

proche d'un Canadien français nommé Jean Thibaudeau.

Dès cet instant, la Police Montée organisa une véritable chasse à l'homme avec l'aide des Indiens, fatigués des frasques et des vols du desperado. Comme il allait parfois demander l'hospitalité à ses deux frères, Main-Gauche et Dos-d'Ours, qui avaient eu, auparavant, quelques démêlés avec la justice, les gendarmes organisèrent, avec l'assentiment des deux frères, un traquenard destiné à capturer le meurtrier.

Le 12 novembre, Charbon-de-Bois vint frapper à la porte de la cabane de Main-Gauche. Durant le repas qui suivit, l'une des squaws de l'Indien, de nature fort robuste, sauta sur le fugitif surpris et l'immobilisa jusqu'à ce que son mari ait pu le ligoter sur un lit. Pendant qu'on allait quérir la Police Montée, l'homme désespéré tenta de se suicider en s'ouvrant une artère, mais ses belles-sœurs attentionnées réussirent à l'en empêcher.

○

Jugé à Fort McLeod, devant un jury entièrement blanc de fermiers et de commerçants, l'Indien fut, pour la mort du sergent Wilde, condamné «à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive.»

Le 10 février 1897, Charbon-de-Bois marcha lentement jusqu'à la potence qui avait été érigée dans un corral à chevaux. Deux gendarmes le soutenaient. Tout au long de cette dernière promenade, il fredonna doucement un chant de mort. Il mourut bravement.

○

Main-Gauche, son frère, reçut un brevet de Chef, octroyé par le ministère des Affaires indiennes. Mais les autres Indiens ne reconnurent jamais son autorité. Ils considéraient plutôt sa participation à l'arrestation de Charbon-de-Bois comme une méprisable trahison. Quant à Charbon-de-Bois lui-même, sa dépouille fut exposée dans l'église de la Mission catholique. De nombreux Indiens lui rendirent une dernière visite.

S'il n'avait pas tué le gendarme Wilde, il est peu vraisemblable que Charbon-de-Bois eût été condamné à mort, car, au cours de son procès, de solides preuves établirent qu'il ne manquait pas de justifications pour tuer Queue-de-Pipe. De ce fait, le jury n'aurait pas manqué de lui accorder les circonstances atténuantes pour crime passionnel.

○

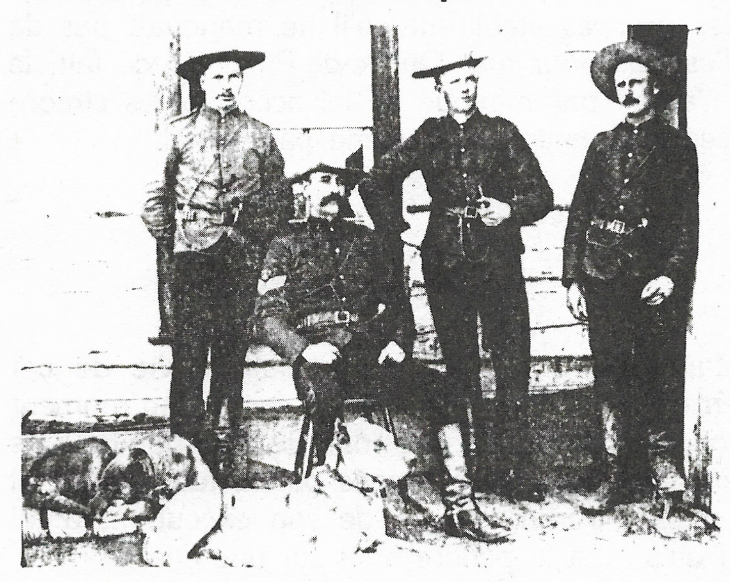
Mais l'implacable Destin voulait la vie de cet Indien et l'aurait obtenue de toute façon. Au moment de son exécution, les poumons de Charbon-de-Bois étaient inexorablement rongés par la tuberculose. Il était déjà mourant le jour de son exécution; à tel point qu'on dut le pendre assis sur une chaise!

○

Joli-Kangourou vécut fort longtemps et garda jusqu'au bout un tempérament de feu. Plusieurs de ses nombreux maris lui moururent dans les bras. Elle-même quitta ce monde le 9 novembre 1946, à l'âge fort respectable de quatre-vingt-un ans. Elle s'appelait alors Mme Plume-Noire. Charbon-de-Bois ne fut qu'une courte étape dans sa vie. Elle raconta, sur son lit de mort, qu'en entendant le frottement du canon de l'arme de Charbon-de-Bois qui glissait entre les rondins de la cabane, son amant qui l'étreignait à ce moment même, tourna brusquement la tête et, de ce fait, reçut le projectile dans l'œil.

Son sixième mari, en 1910, s'appelait Robert Qui-Trotte-sur-des-Chevaux-Noirs.

Les chevauchées fantastiques...



Le sergent Wilde de la Gendarmerie royale du Canada (assis) entouré de trois gendarmes, un an avant qu'il ne soit tué en pourchassant Charbon-de-Bois.

Source : Gendarmerie royale du Canada.

Jean-Baptiste, le desperado de Saskatchewan



Pourchassé à travers la Saskatchewan pour le meurtre d'un gendarme, Jean-Baptiste, appelé aussi Voix-Toute-Puissante, décida de mourir en combattant, avec deux autres indiens Cris de la Réserve Une-Flèche, non loin de Batoche.

Source : Gendarmerie royale du Canada.

Le 1er novembre 1895, un banal titre d'une seule colonne, à la deuxième page du *Manitoba Morning Free Press*, annonçait qu'un gendarme venait d'être tué par un «Rouge». L'Indien avait pris le maquis, afin de ne pas subir les conséquences de son acte devant la justice des Blancs. C'était le début d'une longue chasse à l'homme qui allait passionner les Westerners et, de ce fait, se terminer à la une de ce même journal, un an et demi plus tard.

Pour l'acteur principal, par contre, cette aventure allait être vécue comme un drame. Il allait devenir un desperado, un hors-la-loi traqué par la Police Montée. Quant à ses frères, les Indiens des Plaines, ils suivirent son aventure avec admiration, et refusèrent de le trahir lorsque sa tête fut mise à prix. L'histoire de Jean-Baptiste fut celle de la plus longue et de la plus importante chasse à l'homme de l'Ouest canadien, en ce sens qu'elle mobilisa des effectifs considérables pour l'époque: une centaine d'hommes. Elle fut aussi l'ultime révolte qui fit vibrer le cœur meurtri des Indiens dans un pays qui ne leur appartenait déjà plus, car les colons européens arrivaient par trains entiers et transformaient les Prairies de leurs ancêtres en vastes champs de blé.

○

Le dimanche 27 octobre 1895, deux cavaliers de la Police Montée se présentèrent à la Réserve des Indiens Cris Une-Flèche, à quelques kilomètres de Batoche. Les gendarmes venaient procéder à l'arrestation de deux braconniers qui avaient tué du bétail appartenant à des colons. Un des deux Indiens, légèrement métissé, avait reçu des missionnaires français le nom de Jean-Baptiste, sous lequel il était enregistré au ministère des Affaires Indiennes. Mais sa grosse voix lui avait acquis, au sein de sa tribu, le sobriquet de *Gitchie-Manitou-Wayou* (Voix du Manitou).

Cette voix frappait l'imagination en même temps que les oreilles, car elle provenait d'un tout jeune homme de 22 ans, plutôt mince avec ses 70 kg et sa taille de 1,75 m. Un visage taillé à coups de serpe surmontait des épaules frêles d'où pendaient des bras plutôt maigres et de petites mains. Ses longues nattes et ses grands yeux noirs ne faisaient que confirmer et accentuer l'aspect féminin qui se dégageait de l'ensemble de sa personne.

Au nom de Jean-Baptiste, surnom habituel des Canadiens français, les journalistes anglophones préférèrent la traduction de son sobriquet indien: *Almighty-Voice*.

Durant l'enfance de Jean-Baptiste, le héros de cette histoire, une ère de transformation profonde avait eu lieu dans l'Ouest canadien. Les derniers bisons venaient de tomber sous les balles des fermiers, peu désireux de voir piétiner leurs récoltes. Les chemins de fer déversaient par milliers des petits Blancs misérables, venus des bas quartiers des villes industrielles anglaises, qui se métamorphosaient, à peine installés dans leur colonie, en prospères sujets britanniques, privilégiés au sein de ce sous-

prolétariat indien, métis, canadien-français et est-européen. Les toutes nouvelles théories de Charles Darwin, qui venait de mourir treize ans plus tôt, étaient à l'honneur et confortaient les nouveaux arrivants dans leur sentiment impérial voulant que la sélection naturelle s'adapte aussi aux peuples, inégaux par essence, et que seuls les plus forts pouvaient espérer survivre. Tel était le principal moteur du célèbre *melting pot* canadien; tout le monde voulait se fondre le plus rapidement possible dans l'anonymat du creuset britannique, afin de ne pas subir la vanité agressive des nouveaux venus. Seuls les Canadiens français et les Indiens s'y refusèrent. Les premiers s'enfermèrent dans le splendide isolement de leur belle province, et les autres dans leurs réserves protectrices.

Jean-Baptiste n'avait que deux ans lorsque, en 1876, le chef Cri Une-Flèche signa le traité qui allouait à sa petite tribu une réserve de 40 km^2. Neuf ans plus tard, ses Indiens combattirent aux côtés des Métis français à Batoche, et Une-Flèche lui-même fut condamné à trois ans de prison ferme pour sa participation à l'insurrection de 1885. Le père de Jean-Baptiste, Jean Ciel-Bruyant, combattit aussi à Batoche. L'enfance du garçon fut bercée par les récits de cette révolte contre la *Pax Britannica*. Pour punir la tribu tout entière, le gouvernement fédéral supprima, pour ses cent huit membres, le privilège de vendre du bois aux colons blancs. Privés des ressources de ce modeste commerce, les quarante adultes de la réserve se lancèrent dans l'agriculture vivrière et l'élevage laitier. Les allocations gouvernementales n'étaient accordées qu'à contrecœur et fort parcimonieusement, en dépit des clauses des traités. L'insurrection de 1885 n'avait servi à rien.

Au sein même de la tribu, la famille de Jean-Baptiste ne jouissait pas de la meilleure réputation. En octobre 1895, Ciel-Bruyant avait été condamné à six mois de prison pour avoir volé à un fermier métis, nommé Couture, une veste contenant de l'argent. Quant à Jean-Baptiste, grand trousseur de jupons, sa cote de popularité ne faisait que s'amoindrir, surtout dans les familles où il perpétrait ses ravages. Marié à 16 ans à une fillette de 13 ans, il renvoya sa femme après quelques mois de vie commune, afin d'en prendre une autre, tout aussi jeune, l'année suivante. Il donna un bouvillon au père de sa seconde femme, suivant la coutume indienne. Un an après, lassé à nouveau, il renvoya sa deuxième épouse, mais ne put récupérer son bœuf que la famille, prudente, avait pris la précaution de manger.

En 1895, il se maria pour la troisième fois, et, de ce fait, se heurta à l'agent des Affaires Indiennes, R.S. McKenzie, qui voulait l'obliger à reprendre sa première femme et à l'épouser officiellement; ce qui n'était pas du tout dans les goûts de Jean-Baptiste. La dispute s'envenima, tant et si bien que l'Indien commit l'imprudence de proférer des menaces contre l'agent gouvernemental.

Jean-Baptiste s'était créé trop d'ennemis. Cela allait le perdre. Un Indien, nommé Larocque, frère de sa première épouse, était allé, le 22 octobre, au Commissariat de la Police Montée de Lac-au-Canard, afin de déposer une plainte contre Jean-Baptiste qui lui «avait volé et tué un bouvillon au cours du mois de juin». La vengeance du beau-frère allait entraîner une interminable chasse à l'homme et la mort de dix personnes.

Le bœuf, qui appartenait à un Métis français, nommé Parenteau, cultivateur des environs, s'était

égaré dans les bois proches des Collines de Manichinas. Jean-Baptiste, ne sachant à qui appartenait l'animal en liberté, l'avait tué et se préparait à célébrer ses nouvelles noces avec sa chair savoureuse.

○

Le 27 octobre 1895, donc, Jean-Baptiste et Bruit-Volant, son complice, furent arrêtés et amenés au commissariat de Lac-au-Canard, afin d'y comparaître, le lendemain matin, devant l'agent indien McKenzie qui revêtirait, pour l'occasion, la toge de juge de paix.

Jean-Baptiste, qui avait malencontreusement proféré des menaces lorsque McKenzie l'avait sommé de reprendre sa première épouse, ne pouvait que craindre le verdict d'un tel personnage. De plus, le malheur voulut que le garde, ce soir-là, ait été un nommé Dickson, un des plus mauvais éléments de la Police Montée. Il avait accumulé dix-huit infractions durant ses derniers dix-huit mois de service. Après avoir enchaîné les deux voleurs à d'énormes boulets de fer, Dickson se mit à tenter de convaincre les deux détenus que McKenzie n'allait pas manquer de les faire pendre le lendemain. C'était de la perversité gratuite, car le vol d'un animal n'était qu'un délit mineur, passible de quelques mois de prison seulement.

Craignant par-dessus tout le jugement de McKenzie, Jean-Baptiste attendit que Dickson s'endormît. Il prit alors le boulet dans ses bras, s'approcha sans bruit du dormeur, lui vola les clés,

se libéra de ses entraves et s'enfuit dans la nuit sans lune. Bruit-Volant décida de rester. Il fut libéré le lendemain matin.

Le fugitif dirigea sa course nocturne vers la rivière Saskatchewan qu'il traversa à la nage en dépit de la fraîcheur de l'eau. Il prit ensuite la direction de la réserve indienne de La-Corne, où il voulait retrouver son nouvel amour, Petit-Visage, âgée de treize ans seulement.

Immédiatement averti de l'évasion, le sergent Colebrook Colin, celui-là même qui avait procédé à l'arrestation dans l'après-midi, se lança à sa poursuite accompagné d'un éclaireur de la Police Montée, le Métis écossais J. McKay. Conformément à ce que lui suggérait son intuition de broussard, le sergent Colebrook marcha vers le sud dans la direction des Collines Touchebois.

Le second jour de la poursuite, le gendarme se rendit compte que le fugitif avait obliqué vers Fort-la-Corne. Il s'élança aussitôt dans cette direction. Jean-Baptiste s'était-il rendu compte qu'il était suivi? Nul ne le sait. Toujours est-il que, après six jours de recherches intensives, le sergent Colebrook qui, à ce moment-là avait embauché un guide-interprète nommé François Dumont, Métis français, tomba enfin sur Jean-Baptiste. Ce dernier campait au bord du chemin en compagnie de Petit-Visage.

En un centième de seconde, l'Indien était debout et tenait le sergent Colebrook dans l'œilleton de sa winchester:

— Dis au gendarme de s'arrêter immédiatement. Qu'il ne bouge plus ou il est mort, cria-t-il au Métis de sa grosse voix d'adolescent en pleine mue.

Mais, malgré l'avertissement de son interprète, le sergent Colebrook continua d'avancer comme un

automate vers le trou noir et menaçant du canon de l'Indien. L'image du sous-officier à cheval grandissait dangereusement dans l'œilleton de la winchester. Jean-Baptiste devenait de plus en plus nerveux. Téméraire, le gendarme avançait toujours, une main sur la gaine de son pistolet dans la meilleure tradition de la Police Montée, et l'autre posée sur les rênes de son cheval. Il faisait sans doute le pari, au tréfonds de lui-même, que le fugitif n'oserait pas tirer sur un agent de la Police Montée. La nervosité de Jean-Baptiste lui paraissait de bon augure. Il allait craquer et déposer les armes. À quelques pas de son objectif, Colebrook baissait déjà la main pour saisir l'arme menaçante du jeune Indien, lorsque le coup explosa soudain, meurtrier à une distance aussi réduite. Jean-Baptiste a-t-il vraiment voulu tirer, ou sa nervosité a-t-elle déclenché involontairement le mécanisme en face de ce sous-officier qui jouait à la roulette russe? Dieu seul le sait. Toujours est-il que le gendarme s'effondra soudainement comme une masse désarticulée dans la poussière blanche de la piste, foudroyé d'une balle dans le cou.

Ainsi, les dés étaient jetés. Le destin de Jean-Baptiste était scellé par cet homicide probablement accidentel, qui le rejetait dorénavant au nombre des desperados. Il n'avait désormais plus rien à perdre et ses jours étaient inexorablement comptés.

En toute hâte, l'Indien s'appropria les armes et les munitions du gendarme avant de disparaître dans la nature. Il laissa sur place le sous-officier à l'agonie.

○

La nouvelle de la mort de Colebrook souleva l'indignation générale dans tout le Nord-Ouest canadien. Ce gendarme de 35 ans s'était engagé dans la Police Montée en 1883 et avait participé à la Campagne de 1885 contre les Métis français et contre les Indiens. Il y avait gagné ses galons. Les cadeaux affluèrent afin de soulager, au moins matériellement, sa veuve et son orphelin.

La colère et les représailles s'abattirent d'abord sur le gendarme Dickson qui avait laissé Jean-Baptiste s'évader du commissariat de Lac-au-Canard. Un tribunal militaire le condamna sur-le-champ à deux mois de prison ferme. Après avoir purgé cette peine, il fut radié des cadres de la Police Montée. De plus, lorsque le corps de son chef fut ramené, on conduisit Dickson sous bonne escorte jusqu'au cimetière où on lui fit creuser la fosse destinée à recevoir le cercueil du sergent.

Pour ce qui est de Jean-Baptiste, des patrouilles furent envoyées dans toutes les directions, afin de le retrouver, mais sans aucun résultat notable. Il semblait s'être volatilisé dans la nature. Grâce à la bienveillance et à la complicité admirative de la population indienne, il pouvait aisément vivre dans la clandestinité. En fait, quoique les Indiens des Plaines aient été les premiers bénéficiaires de cette *Pax Canadiana* qui leur permettait de vivre en paix les uns avec les autres, ils n'acceptaient cette autorité et cette limitation de leur liberté que de mauvais gré. Leur admiration se portait spontanément et irrésistiblement vers les rares têtes brûlées qui avaient le front de braver la Police Montée.

L'État-major des forces de l'ordre sentait bien qu'il était très important de punir au plus vite le coupable,

sous peine de voir les adeptes de la violence relever la tête. D'autant plus qu'au même moment, un autre fugitif, Charbon-de-Bois, venait lui aussi de tuer un gendarme dans des circonstances à peu près similaires[1]. La dernière insurrection de 1885 avait laissé chez tous des blessures que les années n'avaient pas encore eu le temps de cicatriser.

Vers la mi-avril 1896, donc, des affiches commencèrent à apparaître sur les murs des bureaux gouvernementaux de chaque réserve, promettant la coquette somme de 500 $ à qui permettrait l'arrestation de Jean-Baptiste. Ainsi, espérait-on que, tout au moins chez les plus vulnérables, l'avidité dépasserait l'admiration qu'ils éprouvaient secrètement pour le hors-la-loi. Mais il n'en fut rien. Les Indiens Cris n'avaient sans doute pas encore été trop contaminés par le signe du dollar. On voulait bien le dénoncer pour des délits mineurs, mais il n'était pas question de l'envoyer à la potence.

En fait, Jean-Baptiste n'était pas loin. Il avait passé le premier hiver en compagnie de trappeurs indiens du nord, puis, au début de l'été, il était tout simplement rentré chez lui, à la réserve Une-Flèche. Il y vivait depuis, après s'être assuré de quelques précautions élémentaires qui lui permettraient de disparaître dans le cas où il serait surpris par la Police Montée, toujours aux aguets. Il avait découpé dans le plancher de la maison paternelle une trappe qui donnait sur une cache secrète. En cas de danger, sa mère, Veau-Tacheté, tirait en toute hâte le lit par dessus l'ouverture de la trappe et s'allongeait en prenant un air maladif.

1. Voir le récit: *Voyage au bout de l'enfer*.

○

Le temps passait. Jean-Baptiste courait toujours, à la grande fureur des autorités. Au printemps de 1897, enfin, de nouveaux incidents allaient relancer la chasse à l'homme, interrompue faute d'indices.

Dès le début du mois de mai, des fermiers Métis français avaient repéré le père de Jean-Baptiste qui faisait le va-et-vient, une fois par semaine, entre la réserve d'Une-Flèche et une région boisée située à 16 km à l'est de Batoche. Ils pensèrent immédiatement que le hors-la-loi devait se cacher dans les forêts profondes.

La rumeur, murmurée à voix basse, parvint aux oreilles d'un Métis nommé Napoléon Venne. Aiguillonné par le désir de se venger, et peut-être aussi par l'appât du gain, ce dernier alla discrètement en avertir la Police Montée. En effet, le 26 mai, deux fermiers métis, Napoléon et son frère David Venne, avaient aperçu un trio d'Indiens qui semblaient rôder autour de leur bétail. Les Métis s'étaient lancés à leur poursuite au triple galop de leurs chevaux et avaient réussi à capturer l'un des trois maraudeurs. Le captif, un jeune Saulteux[2] de 13 ans, nommé Debout-dans-le-Ciel, était connu de la Police Montée comme le cousin de Jean-Baptiste. Habilement interrogé, il révéla que l'un de ses complices se prénommait Jean-Pierre, mais refusa obstinément de dévoiler l'identité du troisième larron. Les Venne pensèrent immédiatement à Jean-Baptiste, le fugitif,

2. Les Saulteux étaient des Indiens originaires de la région de Sault-Sainte-Marie, entre le lac Supérieur et le lac Huron.

et Napoléon alla aussitôt le dénoncer au poste de Gendarmerie de Lac-au-Canard.

Une patrouille de deux gendarmes, commandée par le caporal Bowbridge, partit immédiatement en chasse, guidée par Napoléon Venne en personne. Officiellement, il s'agissait d'enquêter sur la tentative de vol de bétail et Venne servait d'interprète et de guide.

Pendant ce temps, à Lac-au-Canard, le télégraphe se mit à crépiter furieusement afin d'alerter les brigades de Prince-Albert et le Quartier-Général de Regina, tandis qu'un premier renfort commandé par l'inspecteur Allan s'élançait à la suite du caporal Bowbridge.

Dans l'accrochage qui s'ensuivit, Jean-Baptiste réussit à mettre hors de combat les deux chefs, laissant ainsi les forces de l'ordre sans commandement: l'inspecteur Allan reçut une mauvaise blessure au bras qui nécessita ultérieurement une amputation, tandis que son second, Raven, fut atteint à la cuisse.

Ayant ainsi éliminé toute opposition organisée, Jean-Baptiste et son compagnon furent bientôt rejoints par le tout jeune Debout-dans-le-Ciel que les gendarmes n'avaient pas eu la prudence de garder sous les verrous après son arrestation. Tous trois se réfugièrent dans un thalweg[3].

Petit à petit, les renforts mandés par télégraphe faisaient leur jonction. Une escouade arriva de Prince-Albert sous le commandement du surintendant Sévère Gagnon, et une autre, de six hommes,

3. Une dépression de terrain, une coulée. Mais celle-ci était boisée.

de Lac-au-Canard. «Prenons la coulée[4] d'assaut», proposèrent le caporal Hockin et un civil de Lac-au-Canard, un facteur, venu en renfort pour participer à la battue. L'assaut fut lancé, mais il se heurta à un feu d'enfer qui provenait de plusieurs trous individuels creusés par les trois Indiens. Certains trous avaient été si bien camouflés que les assaillants se voyaient dans l'impossibilité de les localiser. Hockin tomba, mortellement blessé. Le gendarme Andrew O'Kelly, qui avait repéré d'où était parti le coup, abattit l'Indien d'une seule cartouche. Mais ce dernier ne mourut certainement pas aussitôt, car on retrouva son cadavre, le lendemain, vêtu de l'uniforme de Hockin. Au moment où O'Kelly abattait l'Indien, une balle siffla à ses oreilles et alla frapper le gendarme Kerr en pleine poitrine. Ce dernier mourut sur le coup, tandis que O'Kelly gagna de cette péripétie les galons de caporal. Aveugles rétributions du Destin!

Alors que la Police Montée essayait en vain de récupérer ses morts, le feu meurtrier provenant de Jean-Baptiste continuait de mettre de nouvelles vies en péril, si bien que la troupe finit par battre en retraite. Les deux Indiens survivants avaient organisé leur défense avec grande intelligence. Dans cette coulée de 180 m de long sur 50 m de large, ils avaient creusé des trous individuels ainsi que des sentiers dissimulés qui leur permettaient, non seulement d'apercevoir l'assaillant bien avant que ce dernier ne les repère, mais de ne jamais tirer deux coups de feu consécutifs du même endroit.

Dans les moments d'accalmie, la voix «toute puissante» de Jean-Baptiste invectivait les forces de l'ordre et les colons:

---

4. Le thalweg.

— Alors, les gars! Pourquoi ne venez-vous pas me chercher? Je suis tout seul avec un enfant. Mon copain a été tué. Venez! Venez donc, si vous en avez le courage! Avez-vous peur d'un seul homme? Vous devrez pourtant venir me chercher si vous voulez m'attraper. Mais je vous avertis; il y en aura plus d'un qui me suivra en enfer! Foi de Jean-Baptiste!

Par moment il entonnait des mélopées religieuses et se préparait, de toute évidence, à faire son entrée dans les Vastes Territoires de Chasse de Jésus le Manitou.

○

Les renforts continuaient d'affluer avec de l'artillerie. Une troupe de colons zélés, parés pour la grande chasse, arriva de Prince-Albert avec un vieux canon de sept livres. Les Métis français de Batoche furent même sollicités par les autorités pour aider à capturer les deux desperados. Ils refusèrent de prêter main-forte.

Vers 10 h 30, ce matin-là, un gros détachement quitta Regina: 25 gendarmes commandés par le commissaire-adjoint McIllree et par l'inspecteur MacDonnell. Ils avaient pris soin d'amener avec eux une autre pièce d'artillerie de neuf livres. Ils arrivèrent à Lac-au-Canard à 16 h 30 et au thalweg à 23 h. Au total, une centaine d'hommes participaient maintenant au bouclage.

Pour éviter que Jean-Baptiste ne leur faussât compagnie une fois de plus à la faveur de la nuit, un cordon continu fut mis en place tout autour du thalweg boisé. De loin en loin, de grands feux de

bois éclairaient les abords de la dépression et permettaient aux hommes qui participaient au bouclage de réchauffer leurs membres engourdis par la fraîcheur de la nuit. Des balles venaient parfois, en virevoltant dans l'obscurité comme de gros hannetons attirés par la lumière, finir leur course meurtrière non loin des imprudents qui s'attardaient trop longtemps auprès des feux.

Toute la nuit, des coups de hache furent entendus par les assaillants: Jean-Baptiste renforçait ses positions.

À l'aube du samedi, le camp se mit à grouiller d'activité. Le commissaire-adjoint McIllree avait apporté de Regina l'ordre d'éviter tout assaut. Les pertes étaient déjà assez lourdes. Il ne fallait pas provoquer une hécatombe que la population n'aurait pas manqué de critiquer.

Dès les premières lueurs du jour, les deux canons commencèrent à pilonner la coulée boisée: grenaille anti-personnel, grenades et balles tapissèrent littéralement chaque centimètre carré de feuillage où pouvaient se dissimuler Jean-Baptiste et son jeune admirateur de treize ans. Au début, l'Indien profitait des accalmies entre les salves pour lancer aux artilleurs des plaisanteries du genre de: «Eh! Les gars. C'est pas mal, mais j'aurais sans doute fait mieux que vous!» Puis, sans doute sous l'effet de la lassitude, on n'entendit plus sa grosse voix railler les assaillants.

À 7 h, le pilonnage d'artillerie cessa pour reprendre de 9 h à 10 h. Vers la fin de la matinée, l'État-major envoya des messagers à Lac-au-Canard et à Prince-Albert afin d'y quérir de l'outillage destiné à creuser des retranchements. Les assauts étant interdits, il fallait prévoir un long siège en règle.

Mais, au sein des détachements de colons, la colère grondait. On n'acceptait pas l'ordre qui interdisait tout assaut général à la Police Montée. Finalement, les colons décidèrent de lancer seuls l'attaque. Alors, l'État-major décida d'y participer. De toute façon, après le terrible bombardement de deux heures qui avait littéralement truffé de plomb le petit thalweg, Jean-Baptiste n'avait pas donné le moindre signe de vie et tout semblait laisser croire qu'il n'y aurait pas de résistance. À moins que...

Le surintendant Gagnon et l'inspecteur MacDonnell se mirent à la tête de la Police Montée. James McKay fit préparer la troupe de «vigilentes». Au signal, tout ce monde se lança, par plusieurs côtés, à l'assaut de la coulée boisée. Trois coups de feu seulement sortirent des fourrés. En quelques secondes, les retranchements indiens furent envahis. Plusieurs se vantèrent d'avoir abattu Jean-Baptiste. Or, au moment de l'attaque, le hors-la-loi était déjà mort depuis longtemps, le sommet du crâne emporté par un obus de l'une des deux pièces d'artillerie.

Le corps de Jean-Pierre, beau-frère de Jean-Baptiste, fut retrouvé vêtu de l'uniforme du caporal Hockin dont le corps dénudé put enfin être récupéré. Il faisait si froid cette nuit-là que l'Indien n'avait pas hésité à se vêtir de l'uniforme haï.

C'était donc l'enfant de treize ans, Debout-dans-le-Ciel, qui avait soutenu tout seul le dernier assaut. Il avait tiré les trois cartouches. Il fut abattu sur le champ et enterré sur place, dans un des trous individuels, en compagnie des deux autres Indiens hors-la-loi.

Les gendarmes emportèrent, avec tous les honneurs qui leur étaient dus, les corps de leurs tués. Les officiers constatèrent que les trois Indiens

n'avaient plus de vivres depuis longtemps. Ils avaient pelé l'écorce de plusieurs arbres afin d'assouvir leur faim et leur soif. Quant à l'armement, les forces de l'ordre trouvèrent deux fusils, dont l'un brisé, sans aucune munition, et un revolver, celui-là même avec lequel l'adolescent avait tiré ses trois cartouches avant de mourir. Dans sa poche restaient encore deux cartouches. Les dernières.

La veille au soir, Ciel-Bruyant, père de Jean-Baptiste, avait été arrêté, alors qu'il essayait de s'infiltrer à travers le dispositif de bouclage. Il transportait des munitions et des vivres destinées à son fils. Il fut inculpé de complicité et incarcéré à Prince-Albert. Quant à sa mère, Veau-Tacheté, elle resta tout au long de ces deux horribles journées assise au sommet d'une crête voisine en compagnie de Petit-Visage, l'épouse de Jean-Baptiste. Et si leur esprit implorait le Manitou d'apporter son assistance à l'homme qu'elles aimaient, leur visage restait fier et hautain. Un journaliste le remarqua.

Quelques jours plus tard, Petit-Visage, qui venait d'atteindre quatorze ans, accoucha d'un garçon, le seul descendant du héros de cette histoire.

○

La mort de Jean-Baptiste fut annoncée avec joie au sein de la population blanche des Prairies. Un journaliste plein d'humour intitula son article: *Almighty Voice Silenced*[5]. Le correspondant spécial

---

5. Voix-Toute-Puissante, ou Voix-du-Tout-Puissant, réduite au silence.

à Prince-Albert du *Manitoba Morning Free Press* annonça ainsi sa mort: *Almighty Voice...is now numbered among the class of Indians marked «good»*[6], car, pour certains, les seuls bons Indiens étaient les Indiens morts.

○

Ainsi mourut Jean-Baptiste, simple braconnier.

---

6. Voix-du-Tout-Puissant... est maintenant au nombre des «bons» Indiens.

La troublante Affaire Delorme

Le 7 janvier 1922, à Montréal, plus précisément dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce, éclata une curieuse affaire criminelle. Deux ouvriers de la municipalité allaient récupérer quelques outils dans un chantier situé au coin des rues Sherbrooke et Snowdon, quand ils remarquèrent un corps abandonné dans la neige.

Le cadavre, raidi par la mort et surtout par le froid sibérien, reposait sur le flanc gauche. Des chiffons tachés de sang enveloppaient la tête par-dessus laquelle avaient été bizarrement relevés et épinglés les pans arrière de son manteau.

Les ouvriers alertèrent immédiatement la police qui effectua les premières constatations. L'homme, jeune, avait les mains liées. Le corps, aussi dur qu'une statue de granit, était déjà refroidi lorsqu'on l'avait abandonné à cet endroit, car la neige sur laquelle il reposait ne présentait aucune trace de fonte dans sa structure. La montre-oignon de la victime avait disparu, de même que ses objets de valeur. Un morceau de chaînette d'argent pendait encore sur sa poitrine. De plus, la doublure de l'une des poches du pantalon sortait à l'extérieur. Dans une autre, les enquêteurs trouvèrent deux lettres qui indiquaient la même adresse: Raoul Delorme, 190, rue Saint-Hubert, Montréal.

À la morgue municipale, le docteur Wilfrid Derome procéda à l'examen *post mortem* de la victime. Selon lui, six projectiles d'arme à feu, logés dans la tête et dans le cou, avaient causé le décès.

L'un avait été tiré à bout portant, car on distinguait des traces de poudre. Quoique l'une des balles ait percé la veste de l'homme, il n'y avait pas de trou correspondant dans le manteau. Le crime avait donc été commis à l'intérieur. Cela semblait confirmé par le fait que les bottes, toutes neuves, n'avaient pas été portées à l'extérieur, dans la neige.

L'adresse des enveloppes indiquait la résidence d'un prêtre, l'abbé Adélard Delorme. Ce dernier alla immédiatement reconnaître le corps à la morgue municipale. Il s'agissait bien de la dépouille de son demi-frère de 24 ans, Raoul Delorme, qui vivait avec lui. Leur père, un entrepreneur de travaux publics, mort quelques années auparavant, leur avait légué une fortune considérable. L'abbé, âgé de 37 ans, aîné de la famille, avait reçu la charge d'exécuteur testamentaire. Il vivait à cette adresse avec sa sœur Rose, ses demi-sœurs Lilie et Florence, et exerçait les fonctions d'aumônier de l'Assistance publique.

Interrogé sur les allées et venues de son frère au cours de la journée précédente, l'abbé donna l'explication suivante:

— Eh bien! à midi, il est venu déjeuner à la maison mais, vers le milieu de l'après-midi, il s'est absenté après m'avoir emprunté la montre et une somme de vingt dollars. Il m'a dit qu'il ne serait pas de retour pour le dîner, car il prévoyait aller au cinéma avec quelques amis.

— C'est tout?

— Non, il a ajouté qu'il finirait la journée par une promenade en voiture et qu'il passerait la nuit chez un ami, comme il l'a fait une fois ou deux auparavant. Au cours de la nuit, il y a eu trois coups de téléphone mais, à chaque fois, personne n'a répondu.

— Personne?

— Non, mais j'entendais une sorte de râle!
— Qu'avez-vous fait, demanda le policier.
— Je me suis plaint à la standardiste...
Renseignements pris, aucune standardiste ne se rappela ces doléances.
— ... Le matin suivant, je suis allé dire la messe à l'Assistance publique, puis j'ai dû m'occuper de quelques locataires de nos maisons. Aussi n'ai-je pas eu le temps de me soucier de mon frère jusqu'à la visite du policier qui m'a annoncé sa mort.
Le 9 janvier au matin débuta l'enquête préliminaire du Coroner. L'impression qui commençait à se dégager de cette affaire suggérait que la victime était sortie pour folâtrer et se désopiler la rate[1]. Un fatal destin lui avait fait croiser la route d'un criminel qui l'avait tuée pour la voler.
Dans l'après-midi de ce premier jour d'instruction, on retrouva même la casquette de Raoul, tachée de sang, dans la Côte Saint-Michel, non loin de quelques dancings. Dans la nuit du 6, des témoins avaient entendu des coups de feu dans les parages de cette rue en pente, comme l'indique son nom.
Pourtant le coroner et le médecin légiste ne se sentaient pas satisfaits de ces premiers résultats. D'abord, personne n'avait vu Raoul Delorme cette nuit-là, ni au cinéma, ni nulle part. De plus, selon l'autopsie, le crime avait été perpétré vers 17 h, le 6 janvier, donc peu de temps après que la victime eut quitté son frère, l'abbé Delorme. Pourquoi aussi avait-on lié les mains de Raoul avant ou après lui avoir logé les six balles dans la tête?
La messe de funérailles eut lieu en l'église Saint-Jacques, dans la rue Sainte-Catherine, au matin du

1. Nous dirions aujourd'hui «pour s'éclater».

11 janvier. L'abbé Delorme célébra lui-même cette messe de Requiem avec une ferveur qui frappa profondément l'assemblée.

L'inspecteur Lajoie, qui, en dépit de son nom, était très sérieux, avait été chargé de l'enquête judiciaire. La veille des funérailles, le policier fit une découverte fort intéressante: Une semaine avant le meurtre de Raoul, l'abbé avait contracté sur la vie de la victime une assurance de 25 000 dollars au bénéfice de ses héritiers légaux. L'abbé Delorme, exécuteur testamentaire de la famille, avait payé la première mensualité.

— Pourquoi avez-vous pris cette assurance sur la vie de votre frère? demanda l'inspecteur à l'abbé.

— Pour le forcer à économiser, répondit l'ecclésiastique. Une partie des sommes investies aurait été récupérable à 60 ans.

Cette découverte assez surprenante amena Lajoie à s'intéresser à la famille Delorme elle-même. Il sollicita l'autorisation de perquisitionner dans la maison familiale de la rue Saint-Hubert. L'abbé s'empressa d'acquiescer à cette requête et fit son possible pour dévoiler aux policiers les recoins les plus inaccessibles. C'est ainsi qu'ils découvrirent, sous les matelas de plusieurs lits, du tissu identique à celui qui enveloppait la tête de la victime. À la cave, un policier dénicha de la ficelle semblable à celle qui garrottait les mains de Raoul.

— Avez-vous une arme à feu, un revolver? demanda enfin le policier.

— Oui. Je vais vous le chercher, répondit sans aucune hésitation l'abbé Delorme. C'est celui que mon père m'a laissé. Il est dans le vide-poches de portière de la voiture. Je le prends pour le cas où je serais attaqué.

L'inspecteur de police examina alors la voiture de l'abbé et remarqua que la banquette arrière était maculée de taches qui semblaient avoir l'aspect et la consistance du sang. De plus, après examen de l'arme — un pistolet automatique Bayard — on nota que les projectiles extraits du corps de la victime correspondaient exactement! De toute évidence, ils avaient été tirés par cette arme à feu. Un armurier de Montréal jura avoir vendu, quelques semaines plus tôt, le Bayard à l'abbé Delorme, dont il avait reçu, en guise d'arrhes, un vieux revolver démodé. L'armurier déclara, après avoir soigneusement examiné le Bayard, avoir huilé cette arme avant de la lui remettre, mais que celui qui l'avait huilée par la suite avait répandu trop d'huile dans l'âme du canon et dans le mécanisme.

Les charges continuaient de s'accumuler. Le docteur Derome découvrit que deux des trois taches de la banquette arrière se composaient effectivement de sang humain et la troisième de savon. Il releva aussi, dans la voiture, des particules de fibres semblables à celles qu'on avait trouvées dans le chiffon qui enveloppait la tête de la victime.

Ne s'arrêtant pas à ces preuves, l'inspecteur Lajoie interrogea minutieusement les voisins des Delorme. Ils déclarèrent avoir entendu, le jour du crime, la porte du garage de l'abbé s'ouvrir à 23 h, ainsi que le ronronnement du moteur de la voiture. Cependant, le bruit n'avait pas indiqué que le véhicule quittait le garage.

Quoique Lajoie ait eu suffisamment de preuves pour procéder à l'arrestation immédiate de l'abbé Delorme, il ne pouvait s'y résoudre, car presque toutes ces «preuves» hypothétiques auraient pu trouver une explication anodine tout à fait vraisemblable.

Même l'assurance; car l'abbé Delorme, étant gestionnaire d'une grande fortune, pouvait difficilement se voir soupçonner d'assassiner son frère pour 25 000 dollars, même si cette somme représentait, en 1922, un montant non négligeable.

En fait, le seul «faux pas» résidait dans sa déclaration sur l'origine de l'arme à feu. Il prétendait l'avoir reçue de son père, alors qu'en réalité il venait de l'acheter. D'un autre côté, il avait offert une récompense de 10 000 dollars à qui retrouverait l'assassin.

Comme des rumeurs accusatrices commençaient à circuler sur son compte, l'abbé Delorme publia dans les journaux une lettre ouverte, afin de se disculper aux yeux de la population, et de conseiller aux adultes d'éviter de scandaliser les enfants en le calomniant en leur présence. Il terminait par ce dicton: Un dernier mot: Il faut réfléchir avant de parler.

Mais, n'était-ce pas à double tranchant?

En février, le dossier s'était étoffé de deux nouvelles pièces. D'abord, le 4 au matin, Daniel Lorrain, chef de la Police provinciale du Québec, avait reçu dans son courrier un petit paquet qui contenait une montre en or, laquelle portait les initiales AD, ainsi qu'un fragment de chaîne. C'était la montre prêtée par l'abbé à son frère. Elle avait été volée sur le cadavre. Elle ne portait aucune empreinte digitale, mais l'adresse fut soumise à des experts en graphologie qui déclarèrent à l'unanimité: «C'est bien l'écriture de l'abbé Delorme, mais déguisée.»

La deuxième pièce qui vint ajouter de l'eau au moulin de Lajoie fut le testament de la victime. On savait déjà que la fortune devait revenir à Raoul, à l'âge de 25 ans. L'abbé avait jadis accepté de lui céder ses biens, afin de perpétuer le nom de la famille Delorme. Avait-il changé d'idée?

L'abbé Delorme informa le Coroner, vers la mi-février, que le testament de Raoul était entre les mains d'un notaire de la rue Saint-Jacques, Me Boulanger. Mais l'abbé demanda que le contenu en demeurât secret, afin de ne pas lui nuire en le plaçant dans une «situation difficile». Le testament, rédigé l'année précédente, avant une opération chirurgicale, précisait que l'abbé devenait le légataire presque universel des biens de son demi-frère, au détriment des sœurs de Raoul.

Le 14 février, l'ensemble du dossier fut étudié par le jury du Coroner qui en conclut que la mort de Raoul Delorme était due, non à un suicide, mais à un meurtre. Ce qui semblait découler de la plus rigoureuse logique si l'on considère que la victime avait reçu six balles dans la tête. En réponse à la deuxième question du juge, six des sept jurés estimèrent que l'abbé Delorme devait faire l'objet d'un procès pour meurtre.

Le prêtre fut immédiatement incarcéré au pénitencier montréalais de Bordeaux.

Alors commença une guérilla juridique qui dura deux ans. Le 14 mars, l'abbé Delorme se présenta devant un juge d'instruction. Son comportement parut insolite. Il souriait fréquemment à son entourage — éclata même de rire à une occasion — et brandissait très souvent devant le tribunal un mouchoir de soie!

Quelque temps après, son avocat demanda qu'on le soumette à un examen psychiatrique destiné à statuer sur son degré de responsabilité criminelle.

Le 9 juin 1922, à Montréal, commença le véritable procès d'Assises devant le juge Monet de la Cour du Banc du Roi. En fait, l'argumentation tourna uniquement autour de l'équilibre mental du prévenu.

La défense démontra que la démence avait fait des ravages des deux côtés de la famille Delorme. La mère de l'abbé avait fini ses jours dans un asile d'aliénés; deux de ses tantes aussi. La fille d'un cousin souffrait d'imbécillité chronique, l'un des frères, de grave excentricité et l'autre, de neurasthénie permanente.

Du côté paternel, deux oncles de l'abbé montraient des signes de démence, une petite cousine des marques d'imbécillité, et un cousin, «d'épilepsie[2]». Les demi-sœurs de l'abbé, Florence et Lilie Delorme, elles-mêmes longuement interrogées à la barre, laissèrent entrevoir une légère débilité mentale. L'avocat de la défense démontra qu'elles étaient incapables de répondre aux questions d'arithmétique les plus élémentaires. Et, quand la défense leur demanda: «Comment s'appelait le père des trois fils de Noé: Sem, Cham et Japhet?», elles ne surent que répondre[3]. Ce qui sembla tout à fait déterminant.

Des témoins vinrent apporter des exemples illustrant le manque de jugement, l'égocentrisme et la paranoïa de l'abbé. Certains mentionnèrent qu'il se croyait vraiment au-dessus des lois avant son arrestation: «Bibi a sa soutane pour le protéger!» répétait-il à qui voulait l'entendre.

Finalement, des médecins psychiatres vinrent, à l'unanimité moins un, déclarer le prêtre dément.

Le jury accepta donc la démence et l'abbé Delorme fut transféré du pénitencier à l'asile psychiatrique Saint-Michel de Beauport, près de Québec. Il

2. L'épilepsie était encore, à cette époque, considérée comme une maladie mentale.
3. Plaisanterie qui équivaut à la question: «Quelle était la couleur du cheval blanc d'Henri IV?»

y resta un peu plus d'un an. Là, le directeur de l'établissement, le Dr Brochu, en arriva à la conclusion qu'Adélard Delorme simulait plutôt la folie. Il n'avait rien d'un malade mental. Bien au contraire. Et, quand un beau-frère déposa une demande destinée à se faire confier la fonction d'exécuteur testamentaire des biens Delorme à la place d'Adélard, ce dernier se fit rédiger par le Dr Brochu un certificat attestant qu'il était sain d'esprit. Mais le tribunal ne l'accepta pas. Alors, l'abbé Delorme fit appel, bien décidé à conserver le contrôle des biens de la famille.

À la suite de toutes ces péripéties, le Gouvernement du Québec intervint pour ordonner un nouveau procès pour meurtre.

Ce procès se déroula en juin et juillet 1923. Il était présidé par le juge Lemieux, ancien défenseur du chef Métis français Louis Riel au procès de Regina en 1885.

Avant le procès, la Défense essaya de mettre l'opinion publique du côté de l'accusé. Elle lança aux quatre vents des rumeurs selon lesquelles Alleyn Taschereau, l'avocat, avait en main des documents qui prouvaient que l'abbé Delorme n'avait jamais rien eu à voir dans ce crime, et qu'en fait, il n'était qu'une victime. «Rose Delorme, disait-on, avait la clé du mystère. Elle expliquerait au procès que deux individus, un Blanc et un Noir, fréquentaient Raoul, et que, de fait, c'était l'homme noir qui l'avait assassiné.»

Mais aucun élément de ces rumeurs ne refit surface au cours du procès qui fut aussi dépourvu de rebondissements que le précédent. Quelques points mineurs seulement agrémentèrent les élans oratoires du Procureur du roi. Un témoin jura avoir entendu la voiture de l'abbé rentrer dans le garage le

6 janvier 1922 vers minuit. Mais la Défense jeta facilement le doute dans l'esprit des jurés. Un expert new-yorkais en graphologie vint par ailleurs affirmer sous serment que l'écriture de l'adresse n'était pas celle de l'abbé Delorme. D'autres experts prétendirent que les projectiles provenaient de deux pistolets et non d'un seul.

Lilie Delorme jura pour sa part n'avoir jamais quitté la maison dans l'après-midi du 6 janvier, contrairement à ce qu'elle avait déclaré à la police. Le crime n'aurait donc pu être commis dans la maison sans qu'elle n'entendît les coups de feu. Quant aux taches de sang, la belle affaire; six témoins vinrent soutenir non seulement que l'abbé s'était écorché le doigt et qu'il avait saigné dans la voiture, mais que son cousin s'était coupé à la main dans ce même véhicule et même qu'une petite fille y avait saigné du nez...

Mais, en dépit de tous ces témoignages et de tous ces serments, l'ensemble des membres du jury, à l'exception de deux, trouvèrent l'abbé Delorme coupable.

Comme, au Canada, le jury doit décider à l'unanimité et non à la majorité, le procès dut être recommencé. Il le fut en février et mars 1924. Mais cette fois le nouveau jury donna des résultats totalement inverses: dix voix en faveur de l'innocence et deux seulement pour la culpabilité.

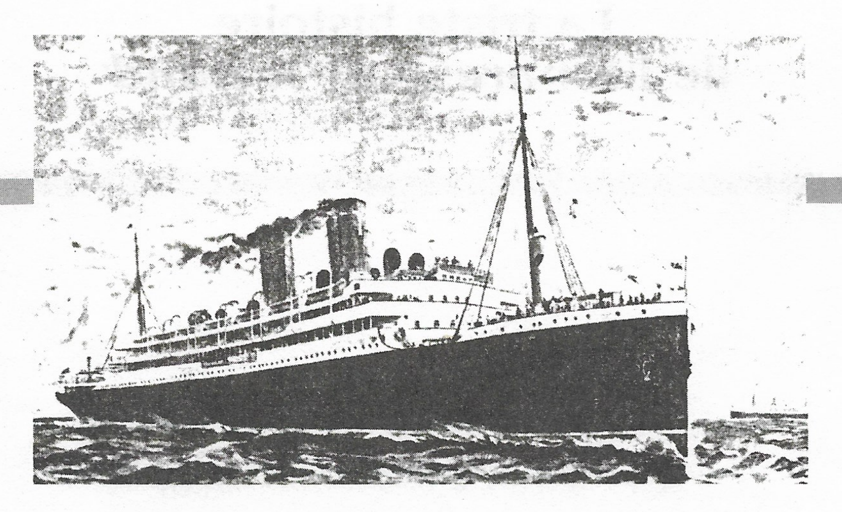
Tout le monde avait fini par se lasser de cette histoire qui n'en finissait plus. Un quatrième procès eut lieu en octobre 1924. Pour la première fois tous les jurés étaient canadiens-français, afin d'éviter les interférences d'opinions religieuses ou ethniques. L'abbé Delorme fut déclaré non coupable à l'unanimité après deux ans d'emprisonnement.

○

La vérité? L'abbé Delorme l'a emportée dans la tombe, car, aujourd'hui, il repose... tout à côté de son demi-frère, dans le même caveau de famille.

La triste histoire de l'*Empress of Ireland**

* Ce récit est la suite de *La malédiction du commandant Kendall*, parue dans le tome 1, p. 41.



L'Empress of Ireland, selon une peinture de W. Kitzis.



Source : Gendarmerie royale du Canada.

Le commandant Kendall de *l'Empress of Ireland*.

Le 29 mai 1914, les plaques d'impression des grands quotidiens canadiens proclamaient, en grosses manchettes, la décision gouvernementale de fixer la date des élections fédérales au 29 juin suivant. Soudain, une nouvelle ahurissante vint jeter l'effroi autour des rotatives:

> «*Le magnifique, le gigantesque, l'insubmersible* Empress of Ireland *vient de sombrer dans l'estuaire du Saint-Laurent, au large de Rimouski, avec 1400 personnes à bord.*»

Il fallait, en toute hâte, modifier la première page et dépêcher des journalistes sur les lieux.

○

Deux ans seulement après le naufrage du *Titanic* — lui aussi réputé insubmersible[1] — et quelques mois après que le *Volturno* eut pris la peu enviable deuxième place[2], cette calamité semblait perpétuer une horrible loi des séries.

---

1. Le *Titanic* conserva, jusqu'en 1987, son triste record de «plus grande catastrophe maritime de tous les temps», avec 1602 noyés.
2. Avec 1316 morts.

Comme le *Titanic*, le paquebot *Empress of Ireland* était coté à 100-A1, très précisément, sur l'échelle de sécurité de la Lloyds-International. En théorie, donc, la possibilité de naufrage n'était pas plus vraisemblable que si le navire eût été en cale sèche!

À peine âgé de huit ans, ce navire *à coque d'acier* — à l'époque, il fallait le préciser — avait été construit à Glasgow par la Fairfield Company Limited pour la Compagnie des chemins de fer Canadien-Pacifique. Il jaugeait 14 191 tonneaux et mesurait 181 m de longueur sur 22 m de largeur. Son tirant d'eau atteignait 12 m.

En fait, jusqu'à ce que la Compagnie Allan Line mit en service, cette saison-là précisément, le *Calgarian* et l'*Alsacien*, l'*Empress of Ireland* et son navire-frère l'*Empress of Britain* étaient les plus gros paquebots qui desservaient la ligne fort achalandée Canada-Europe.

Sa double coque devait lui éviter le sort tristement célèbre du *Titanic*, de même que ses six cloisons étanches qui divisaient transversalement le navire en sept compartiments indépendants. Même si deux ou trois de ces espaces étanches se remplissaient, les autres pouvaient facilement maintenir le vaisseau à flot.

L'*Empress of Ireland* était donc considéré comme le fleuron des mers, un modèle de grâce, de finesse et de confort, qui devait relever, sur les océans, à 18 nœuds, l'honneur de la Grande-Bretagne, mis à mal par la brusque disparition du *Titanic,* au large de Terre-Neuve.

Après le naufrage du *Titanic*, toutes les grandes compagnies de transport maritime avaient augmenté de façon substantielle leur équipement de sécurité,

de même que la fréquence des exercices destinés à former l'équipage pour répondre efficacement à de semblables catastrophes. Les erreurs du *Titanic*, quoique tenues soigneusement secrètes, ne devaient pas se renouveler.

La stabilité de l'*Empress of Ireland*, par mer démontée, était devenue proverbiale. Elle en faisait un des navires les plus recherchés par la bourgeoisie canadienne qui réservait les 350 cabines de première classe et les 350 de deuxième. À peu près un millier de passagers de troisième classe pouvaient se loger dans des cabines à couchettes multiples.

En ce jour fatal, l'*Empress of Ireland* emmenait dans ses flancs 1476 personnes, dont 89 en première, 256 en seconde et 718 en troisième classe. Sans oublier, bien entendu, les 413 membres de l'équipage. Mais les chiffres ne concordent pas toujours avec une précision absolue.

○

Que s'était-il donc passé?

Le jeudi 28 mai 1914, à 16 h 20, le paquebot quittait Québec à destination de Liverpool avec 1063 passagers «y compris de nombreux hommes et femmes de distinction» précisaient les journaux de l'époque.

Lorsque le gigantesque transatlantique commença à se laisser glisser dans le courant, sous la majestueuse ville de Québec, les sirènes se turent soudainement. À ce moment, les Québécois massés sur le quai purent entendre les notes nostalgiques du cantique d'adieu que jouait la fanfare de l'Armée

du Salut, rangée en ordre parfait sur le pont du navire:

Que Dieu soit avec vous jusqu'à ce qu'on se retrouve[3]...

Autour de la fanfare, deux cents officiers de cette organisation religieuse se tenaient au garde-à-vous, silencieux et recueillis. Délégués par toutes les sections locales du Canada, ils allaient à Londres assister à la Conférence internationale de l'Armée du Salut.

S'ils avaient su que, dès le lendemain soir, ils allaient revenir à Québec, vivants ou morts?... Mais mieux vaut parfois ne pas connaître le destin inéluctable qui nous guette!

Le fier navire contourna l'île d'Orléans, et passa au large de Montmagny. Après avoir pénétré dans l'estuaire du Saint-Laurent, il se dirigea vers Rimouski, plus précisément vers la station fédérale de Pointe-au-Père. C'était là qu'allait débarquer le pilote. Il est probable que si le pilote était resté à la barre du navire, l'accident n'aurait pas eu lieu. Mais... on ne refait pas l'histoire!

Vers 1 h 50, le matin du 29 mai, le pilote québécois débarqua donc à Pointe-au-Père. L'élégant navire s'élança vers le Nord-Est, vers la haute mer, sous les ordres du commandant Henry George Kendall, 38 ans. C'était celui-là même qui, trois ans plus tôt, à cet endroit précis, avait fait arrêter l'assassin Crippen à bord du navire qu'il commandait alors, le *Montrose*. Peut-être pensait-il à ce moment précis à la malédiction qu'avait proférée contre lui le tueur Crippen, lorsque la police lui avait mis la main au collet: «Vous, il va vous arriver malheur. Tôt ou tard.»

---

3. *God Be with You Till we Meet Again*.

Le navire fendait les eaux noires, mais parfaitement calmes du vaste estuaire du Saint-Laurent, large de 50 km à la hauteur de Rimouski. La visibilité restait excellente. Mais laissons la parole au commandant Kendall[4]:

«Après que nous eûmes débarqué le pilote à Pointe-au-Père, le temps était clair. Nous avons donc repris notre route à pleine vitesse. Lorsque la balise à gaz de la Pointe-du-Coq eut été dépassée, j'aperçus le navire-charbonnier Storstad. *Il faisait clair. Le* Storstad *se situait alors à environ un point, douze degrés, à tribord de notre proue. À ce moment, je distinguai aussi un léger banc de brume qui, venant de terre, s'approchait graduellement de nous. J'ignorais qu'il allait venir passer entre le* Storstad *et mon navire. Le* Storstad *se trouvait alors à environ trois kilomètres d'ici.*

«Lorsque la brume arriva, les feux du Storstad *disparurent. J'ordonnai d'inverser les machines: En arrière-toute, pour m'éloigner de l'autre navire et m'arrêter plus vite. En même temps, j'envoyai trois brefs coups de sirène, ce qui signifie: J'ai mis en arrière-toute. Le* Storstad *répondit de sa sirène en donnant un coup prolongé.*

«J'observai alors l'eau par-dessus bord, et je me rendis compte que mon navire était stoppé. Je coupai donc la pression de mes machines et j'envoyai deux longs coups de sirène; ce qui signifiait: Mon navire est stoppé et je n'ai donc

4. Ce sont les paroles du commandant Kendall devant la presse internationale, puis devant la Commission royale.

aucune possibilité de manœuvrer. Le Storstad *me répondit de nouveau par un coup prolongé. Le son me parut provenir d'un point situé à quatre graduations à tribord de notre proue. Il y avait encore de la brume. J'essayai alors de déceler l'origine exacte de ce coup de sirène.*

«Deux minutes après, j'aperçus les feux de position rouge et vert du Storstad. *Ils m'apparurent, alors que le charbonnier n'était qu'à une seule longueur de navire de nous. En voyant que la collision devenait inévitable, je me mis à lui hurler dans le porte-voix de mettre ses machines en-arrière-toute. En même temps, je mis les miennes propres en-avant-toute, barre à tribord, dans le but d'éviter, si possible, la collision. Mais presque au même instant, le* Storstad *nous frappa de plein fouet entre les cheminées.*

«Je criai alors à ce navire de tenir ses machines en-avant-toute pour garder fermée l'avarie qu'il avait provoquée. Mais le Storstad *recula. L'*Empress of Ireland *commença alors à faire eau et à prendre rapidement de la gîte.*

«Quand le Storstad *nous frappa, j'avais mes machines stoppées. Je mis en-avant-toute lorsque je me rendis compte de l'immensité du danger. Mon objectif était d'essayer de m'échouer sur la côte, dans le but de sauver les passagers. Malheureusement mes machines s'arrêtèrent presque immédiatement, car mon navire se remplissait et tirait à tribord.*

«J'avais donné l'ordre de mettre les chaloupes de sauvetage à la mer. Je me précipitai sur le pont tribord et déverrouillai les chaloupes 1,3,5 et 7, puis je revins sur la passe-

relle où le Second me rejoignit en toute hâte. Je lui ordonnai de faire envoyer un signal de détresse par la T.S.F. Cela avait déjà été fait. J'ajoutai alors: Descendez les chaloupes aussi vite que possible. *Il partit pour exécuter mon ordre et ce fut la dernière fois que je le vis.*

«Environ trois à cinq minutes après cela, mon navire chavira et sombra. De la passerelle, je fus moi-même précipité dans les flots, et aspiré par la succion du tourbillon. Je me souviens d'avoir ensuite saisi un morceau d'épave. Combien de temps cela dura-t-il? Je ne le sais pas, mais j'entendis enfin des hommes crier d'une chaloupe: Voilà le Commandant! Sauvons-le. *Ils me hissèrent à bord du canot de sauvetage qui contenait déjà une trentaine de personnes. Je fis alors de mon mieux pour porter secours aux autres. Vingt ou vingt-cinq autres naufragés furent ainsi recueillis.*

«Voyant qu'il nous était désormais impossible d'en sauver d'autres, notre embarcation se dirigea vers le Storstad *qui se dressait à ce moment à un peu plus de deux kilomètres de là. Je fis embarquer tout le monde et repartis avec six marins pour continuer le sauvetage. À notre arrivée sur les lieux du naufrage, il n'y avait plus personne. Après avoir cherché en vain, nous retournâmes au* Storstad.

«Il n'y eut aucune panique. J'avais un total contrôle sur mon équipage. Mes hommes luttèrent jusqu'à la fin. Pas de panique non plus parmi les passagers. Tout le monde se comporta splendidement. Malheureusement quatre embarcations seulement purent être lancées:

*les chaloupes que j'avait déverrouillées au cours du naufrage. Lorsque l'eau est montée, elles ont flotté. Tous les naufragés furent sauvés par les chaloupes de l'*Empress of Ireland *et par les débris flottants. Le* Storstad, *pour sa part, lança trois ou quatre canots qui firent la navette d'un débris à l'autre, afin d'y recueillir les naufragés.»*

○

Telle fut la description des faits que le commandant Kendall rapporta au coroner, le docteur Jacques Pinault, dans une école primaire de Rimouski transformée provisoirement en quartier général de l'enquête. Il ne faisait pas l'ombre d'un doute que la responsabilité intégrale en incombait au commandant Andersen, du charbonnier *Storstad*, cargo norvégien naviguant en sens inverse, en direction de Montréal.

Ce fut aussitôt une immense clameur de colère contre ce Norvégien qui, par incurie, avait provoqué cette catastrophe. L'honneur des chantiers maritimes britanniques était sauf et tous les journaux ne tarissaient pas d'affirmations indubitables, assurant qu'il n'y avait aucune malfaçon dans la construction du navire. Le fait que l'«insubmersible» *Empress of Ireland* ait put sombrer en 14 minutes seulement n'étonna donc personne; à l'exception des spécialistes. Ce n'était pas, non plus, la faute de l'équipage qui *s'était conduit avec vaillance*, disait-on. Quant au commandant Kendall, *il faisait honneur à la tradition britannique*. Les journaux anglo-canadiens

brandissaient toutes leurs manchettes vengeresses et pointaient un index menaçant en direction du commandant du *Storstad*: «DE GRAVES ACCUSATIONS PÈSENT SUR ANDERSEN», ou «QUOIQUE AVERTI, LE STORSTAD A CONTINUÉ SA ROUTE.»

Aussi, le lendemain, lorsque le navire-charbonnier norvégien arriva à Montréal après avoir aidé au sauvetage, le shérif de Montréal monta d'autorité à bord afin de clouer au mât de charge un ordre de saisie au nom de W. Simpson Walker, KC, registraire du tribunal de l'Amirauté au Québec. Profitant de la faveur de l'opinion publique, la Compagnie C.P.R. avait pris les devants en exigeant la saisie judiciaire du *Storstad*.

— Au nom de quelle autorité venez-vous à bord de mon navire pour le placer sous scellés? demanda le commandant norvégien furieux.

Pris de court, le shérif ne put que répondre:

— De par l'autorité de l'Empire britannique.

Bien que sa réponse n'ait aucun sens, la formule plut beaucoup et fut abondamment et fièrement reproduite par la presse à travers tout l'Empire.

Aussitôt après l'exécution de cet acte judiciaire, commença le déchargement des 11 000 tonnes de charbon saisies.

Dans la soirée, le commandant Andersen remit à la presse sa version de l'accident. Et il apparut alors que, volontairement ou sous l'effet de l'émotion, le commandant Kendall de l'*Empress of Ireland* n'avait pas une souvenance des faits des plus précises.

D'abord, en constatant que l'*Empress of Ireland* lui barrait la route, le *Storstad* avait mis machine-arrière à pleine vitesse. De ce fait, le choc avait été faible. L'étrave n'avait touché qu'en bout de course. La plupart des témoins l'avaient constaté. Puis, au

dernier moment, voyant que la collision devenait inévitable, le commandant Andersen avait mis en-avant-toute, de façon à garder la brèche obstruée. Mais l'*Empress of Ireland* qui n'était pas arrêté, contrairement aux prétentions de son capitaine, avait continué d'avancer et, de ce fait, avait tordu la proue du *Storstad*, laquelle formait maintenant un angle très aigu sur le côté. Il suffisait d'observer la proue accusatrice du navire immobilisé à Montréal pour constater que son capitaine disait la vérité.

L'officier de l'*Empress of Ireland*, qui n'avait pas examiné de jour les avaries du *Storstad*, n'avait pu adapter sa version des faits à la réalité. De plus, la déposition du major Morris, de l'Armée du Salut, confirma la version du commandant Andersen:

— *L'impact était assez fort pour nous réveiller, mais pas assez pour renverser un homme. C'était un raclement plutôt qu'un écrasement. — Le raclement et le déchirement ont duré une demi-minute environ.*

— *Le navire s'inclina rapidement, calmement, et coula d'un seul coup, en dix secondes. C'était incroyable de voir une si grande masse d'apparence si solide, disparaître aussi vite, raconta une rescapée.*

— *Le charbonnier nous a coupés aussi proprement que l'aurait fait un ouvre-boîte, s'exclama un autre.*

Un géant aux pieds d'argile.

— *Après cela, l'*Empress of Ireland *disparut de la vue du* Storstad, poursuivit le capitaine Andersen, *et malgré le fait que le* Storstad *fit fonctionner sa sirène, nous ne pûmes localiser l'*Empress *jusqu'à ce que les cris des victimes provenant de l'eau ne se soient faits entendre.*

Le capitaine norvégien refusait aussi d'admettre l'allégation selon laquelle il aurait été à un ou deux kilomètres de l'*Empress* après la collision:

— *Le* Storstad *n'avait pas du tout dérivé. C'est l'*Empress *qui avait changé de position. Au moment de l'accrochage, j'ai entendu le commandant Kendall crier de ne pas bouger, et j'ai moi-même répondu que je restais sur place. Mais l'*Empress *a disparu de ma vue.*

Le commandant Andersen expliqua que l'*Empress of Ireland* n'avait pas respecté la priorité à droite, en vigueur dans le Saint-Laurent:

— *On s'est vus de loin; l'*Empress of Ireland *pouvait être aperçu à babord de la proue du* Storstad. *Donc, dans ces conditions, le Code de navigation maritime donnait le droit de passage au* Storstad.

Pour régler le cas litigieux des responsabilités, le Gouvernement canadien instaura une Commission d'enquête.

○

Pendant que se battaient de gros intérêts financiers, par l'intermédiaire des deux officiers, les morts et les naufragés, eux, recevaient l'attention des sauveteurs. Les uns comme les autres flottaient à la dérive dans l'estuaire du Saint-Laurent. On les ramenait à Rimouski où étaient organisés des hôpitaux temporaires. De là, des trains spéciaux et des navires les transportaient jusqu'à Québec. Les survivants retrouvaient rapidement la classe sociale qu'ils avaient perdue en barbotant en pyjama dans

l'eau glacée du grand fleuve. Les passagers de première et de seconde classe se voyaient dirigés vers le luxueux château Frontenac, un hôtel de super-luxe qui domine, aujourd'hui encore, la ville de ses tourelles néo-médiévales et de ses clochetons en cuivre. Dans le confort grandiose de ce palace, ils pouvaient retrouver leurs esprits. Quant aux membres de l'équipage et aux passagers de troisième classe, on les conduisait au Bassin Louise où mouillait l'*Alsacien*, en partance pour Liverpool.

On se comptait. On se recomptait. Chaque jour, s'allongeaient les listes des disparus, des morts et des rescapés. Le coroner de Québec, le docteur Jolicœur, qui dirigeait le centre d'identification des corps, annonça, le 3 juin, que les dépouilles non réclamées ou impossibles à identifier seraient conservées à Québec pendant un mois. Ensuite, elles seraient enterrées sur place avec tout ce qu'elles possédaient.

Des meutes de journalistes du monde entier traquaient sans pitié les naufragés, crayon et papier en main, afin de leur arracher des témoignages palpitants ou pathétiques. Tous dormaient au moment où le choc s'était produit. Ils avaient été réveillés par la secousse:

— *Ma cabine,* raconta K. McIntyre, un officier de l'Armée du Salut, *se trouvait sur le pont supérieur. J'ai donc eu plus de chance de m'en tirer que ceux qui logeaient en bas. L'eau entrait par les hublots des ponts inférieurs, bien avant que les passagers ne se soient rendu compte du danger. J'ai été réveillé par l'impact. J'ai regardé ma montre, puis j'ai alerté les trois autres personnes de ma cabine. Je pouvais parfaitement entendre l'eau qui se*

ruait partout... de même que le ronronnement des machines du navire qui ne s'arrêtèrent qu'au moment de l'explosion. (La plupart évoquèrent l'explosion des machines.)

«Je m'emparai immédiatement d'un gilet de sauvetage et montai sur le pont où un grand nombre de passagers attendaient fébrilement, ne sachant que faire. Ils ne portaient pas de gilet de sauvetage. Il n'y en avait aucun sur le pont. Aussi, je donnai le mien à Mme Foord, une dame de notre groupe. Mes trois camarades coulèrent à pic. Quant à moi, je nageai dans la direction du navire qui nous avait heurté... Le charbonnier se tenait non loin de l'endroit où l'Empress sombrait.

«À un moment donné, j'ai vu l'Empress d'un coup tout illuminé. La lumière brillait à travers tous les hublots. Je nageais dans l'eau glacée, quand j'ai aperçu l'explosion causée par l'eau qui atteignait les machines. Je me suis mis à nager sur le dos et j'ai parfaitement vu les jets de vapeur qui jaillissaient de tous les côtés de l'Empress. J'ai aussi entendu le bruit. Un roulement sourd. C'était le commencement de la fin, car peu après, le navire a pris de la gîte et a chaviré. J'ai eu l'impression que le paquebot se transformait en tortue géante.

«Ceux de l'équipage qui se trouvaient sur le pont essayèrent de mettre une chaloupe à la mer sur le flanc du navire qui faisait face au ciel. Mais cela était impossible. Cette manœuvre pouvait uniquement s'effectuer du côté qui surplombait l'eau, car les ponts se dressaient presque perpendiculairement à la surface de la mer. De ce côté, on pouvait embarquer dans les canots. Les gens

tombaient ou sautaient et atterrissaient par hasard dans les chaloupes.

«Certains de ceux qui furent réveillés par l'impact ne crurent pas que le navire faisait naufrage. Ils redescendirent dans leur cabine et ne remontèrent jamais.»

Le docteur Grand, de Victoria (C.-B.), officier-chirurgien de l'*Empress of Ireland*, réussit à s'extraire du navire presque submergé en passant par un hublot. Tous évoquaient l'horrible panique qui suivit la panne de courant, lorsque le navire se coucha sur le côté comme un gigantesque dinosaure à l'agonie.

Un autre naufragé, William Davies, encore tout mouillé, parlait de sa jeune femme qu'il avait vue disparaître. Elle attendait un bébé et voulait aller accoucher dans sa ville natale de Liverpool. Le choc les réveilla. Ils se précipitèrent dans le couloir où des tonnes d'eau se déversaient par les hublots. Ils montèrent sur le pont, puis se jetèrent dans une chaloupe que des marins essayaient en vain de descendre à la mer. La gîte énorme du navire empêchait la manœuvre. Alors, ils sautèrent de la chaloupe et se mirent à nager dans l'obscurité en se tenant par la main pour ne pas se perdre. Finalement, ils remontèrent sur le flanc de la coque tournée maintenant vers le ciel; mais, à ce moment-là, la violente explosion des chaudières les précipita tous deux dans l'eau noire. Davies ne revit jamais sa femme vivante. Il l'entendit crier: «Mon Dieu, sauvez-moi pour mon bébé à naître!» Alors il nagea sous l'eau sans savoir dans quelle direction se trouvait la surface. Il finit enfin par remonter, mais ne vit rien ni personne dans la nuit.

Bien qu'à la limite de ses forces, Davies s'accrochait désespérément à la vie, mais il faillit pourtant perdre l'esprit lorsque des cadavres de noyés vinrent le frôler. Une chaloupe le ramassa enfin et l'amena à Rimouski où il retrouva le corps de sa chère épouse repêché par les sauveteurs.

Un autre, le capitaine Brooks, s'éveilla sous le choc et dit à sa femme: «Reste là, Dolly, jusqu'à ce que je revienne.» Il monta sur le pont et ne put redescendre. Il ne la revit jamais. En fait, des centaines et des centaines de passagers restèrent prisonniers du navire, surtout des femmes qui attendirent jusqu'au naufrage final que leur mari redescende pour leur donner des nouvelles du léger choc qu'elles avaient ressenti. Voyant le naufrage imminent et leur vie en péril, la plupart des hommes renoncèrent à tenter de sauver leurs épouses.

Miss Alice Bales, une autre rescapée, relata un fait curieux: Il y avait une jeune dame à côté de moi à table. Une fille très jolie, qui me dit soudain: «Je n'aime pas du tout ce navire. Je ne m'y sens pas en sécurité.» Elle a été noyée, ajouta Miss Bales toute triste. Pressentiment? Miss Bales, elle, fut sauvée par son sang-froid. Au choc, elle enfila un gilet de sauvetage et monta sur le pont avec ses deux compagnes de cabine. Lorsque la gîte devint trop prononcée, elle grimpa sur la coque et, quand le navire chavira, lentement, elle remonta jusqu'à la quille. Elle ne savait pas nager. Bientôt l'immense navire se déroba sous ses pieds et s'abîma dans l'eau noire et glacée. Elle sauta alors dans l'inconnu. Le tourbillon l'entraîna à une profondeur inimaginable. Cette idée la fit tressaillir, alors qu'elle évoquait son aventure

devant les journalistes. Par chance, elle avait pris soin d'emplir ses poumons d'air avant de sauter et de couvrir son visage de ses mains afin d'empêcher l'eau de pénétrer sous l'effet de la panique. Dans les froides profondeurs, un désir de mourir l'envahit, mais finalement, le gilet de sauvetage la ramena à la surface. Voyant un homme qui surnageait à proximité, elle lui prit le bras. Mais l'inconnu se dégagea brusquement en hurlant: «Ne vous tenez pas à moi! Je suis épuisé et on va tous se noyer.» Elle réussit pourtant à atteindre une chaloupe et à se faire hisser à bord.

Un autre rescapé, Michael Duncan, décrivit le spectacle qui suivit la disparition du navire. Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants luttaient frénétiquement contre la noyade dans une eau traîtresse qui miroitait sous la lune. Les femmes et les enfants hurlaient et priaient en se débattant comme des possédés. À un certain moment, pas moins de cinq personnes s'agrippaient désespérément à lui. Il dut se battre pour se dégager: «Tout de suite, ce fut chacun pour soi. Sauve qui peut. Hommes, femmes et enfants faisaient l'impossible pour survivre.»

Mlle Irène Townsend, une Néo-Zélandaise de 17 ans, championne de natation, plongea immédiatement en chemise de nuit, abandonnant sa vieille tante sur la couchette. Elle commença à nager vers la côte québécoise, située à 10 km de là. Elle fut recueillie en parfaite forme physique, deux kilomètres plus loin, par une chaloupe de sauveteurs. Nul doute qu'elle eût réussi à atteindre la côte, poussée par son puissant désir de survivre.

Certains passagers semblaient perdre la raison. L'avait-il perdue ce jeune Anglais qui, tranquillement assis sur le flanc du navire agonisant et sous l'œil médusé de plusieurs personnes, chaussait et laçait soigneusement ses bottes?

Un des marins du navire, John Price, de Liverpool, avait, par un étrange hasard, fait partie de l'équipage du SS *Devonian* l'année précédente, lorsque ce navire avait porté secours aux passagers du *Volturno* en perdition. Mille trois cent seize personnes avaient trouvé la mort dans ce naufrage. Price avait sauvé deux passagers au péril de sa propre vie; et il retournait en Angleterre, en ce 29 mai 1914, afin d'y recevoir la Médaille Albert du Courage. La chance lui sourit une seconde fois; il survécut encore.

Mais la palme de la malchance doit certainement être attribuée à Mlle Jackson. Deux ans auparavant, elle avait survécu par miracle au naufrage du *Titanic*, alors qu'elle était stewardesse à bord. Sauvée de justesse, elle avait été promue stewardesse en chef à bord de l'*Empress of Ireland*. Ironie du sort, ce fut cette promotion qui lui coûta la vie, car elle lui permettait de dormir la nuit. Son cadavre, en chemise de nuit, laissa les survivants de l'équipage dans une macabre incertitude, car beaucoup ne reconnurent même pas la stewardesse en chef dans ce corps tout boursouflé.

○

Certains actes d'héroïsme, comme il s'en passe toujours dans des moments pareils, méritent d'être signalés. Combien d'hommes ont donné à des femmes et à des enfants le gilet de sauvetage qu'ils croyaient superflu pour eux, et qui leur aurait sauvé la vie, lorsque l'immense tourbillon provoqué par le navire englouti les entraîna dans des gouffres sans fonds?

D'autres ont essayé, au péril de leur vie, de soutenir ceux qui ne savaient pas nager. Ainsi en fut-il du major Franck Morris, commandant divisionnaire de l'Armée du Salut. Alors que des centaines de désespérés s'agrippaient au moindre objet qui flottait à la surface de l'eau glacée du fleuve géant[5], il aperçut à proximité le commissaire Rees dans un état avancé d'épuisement. Sans hésiter, il se précipita afin de soutenir son supérieur hiérarchique qui menaçait de couler à pic. Puis, sentant l'épuisement le gagner à son tour, il ne put que lâcher son fardeau qui disparut immédiatement dans les profondeurs.

Ce désastre décapita totalement l'Armée du Salut canadienne. Les officiers supérieurs étant les plus âgés, ils furent les premiers à être emportés par la mort. Il ne restait plus un seul officier au-dessus du grade de major au Canada, et le naufrage provoqua un brusque rajeunissement des cadres.

Le major Attwell, lui, donna son gilet de sauvetage à son épouse.

— *Nous avons sauté dans l'eau en voyant que le navire allait sombrer,* raconta-t-il. *On a coulé à pic à trois reprises, aspirés par la succion du re-*

5. À environ 2 °C.

mous géant. Quand nous sommes remontés pour la troisième fois, j'ai vu une chaloupe et j'ai nagé en tirant ma femme derrière moi... Lorsque j'étais dans le navire, je n'ai pas aperçu la brèche, mais j'ai vu les cataractes d'eau qui menaçaient de nous rattraper, alors que nous montions les escaliers vers les ponts supérieurs.

L'acteur anglais Laurence Irving, très célèbre en Angleterre à cette époque, se trouvait à bord de l'*Empress of Ireland* avec son épouse. Un témoin, M. F.D. Abbott, un Torontois, fut le dernier à les voir vivants dans l'une des coursives.

— Je l'ai rencontré dans le corridor et il m'a demandé calmement:

— *Pensez-vous que le bateau va couler?*

— *J'en ai bien l'impression, oui!* répliquai-je.

Alors l'acteur se tourna vers son épouse:

— *Chérie, dépêche-toi, il n'y a pas une minute à perdre.*

Mme Irving commença à pleurer fort. Alors que l'acteur célèbre cherchait un gilet de sauvetage, le bateau fit une brusque embardée et il fut subitement projeté contre la porte de sa cabine. Son visage saignait et Mme Irving en fut toute bouleversée:

— *Garde ton calme, répétait-il.*

Mais, elle, continuait de le serrer dans ses bras. Il lui fit enfiler un gilet de sauvetage et la porta pratiquement dans les escaliers. Je les vis de nouveau sur le pont du navire. Ils s'embrassaient, enlacés dans les bras l'un de l'autre.

Alors que Frank Abott leur «proposait son assistance», l'acteur lui répondit:

— Prenez soin de vous-même d'abord, vieil homme, et que Dieu vous bénisse!

Ce furent ses dernières paroles. Tous deux furent noyés.

William Barry, un mineur de Silverton (C.-B.), plaça sur ses épaules Florence Barbour, une fillette de 8 ans. Après avoir promis à Mme Barbour de sauver la vie de l'enfant, il plongea et nagea jusqu'à une chaloupe de sauvetage. Malheureusement, la mère et une autre de ses filles perdirent la vie.

Pour leur part, deux jeunes mousses de 14 et 16 ans se tinrent à leur poste dans un couloir jusqu'au dernier moment. Ils dirigeaient dans la bonne direction les passagers pris de panique. Ils disparurent avec le navire, victimes du devoir accompli.

○

Grâce à la T.S.F., les secours ne tardèrent pas à affluer sur les lieux du désastre. Si le naufrage ne s'était pas déroulé de façon aussi diaboliquement rapide, l'hécatombe aurait été moins effroyable. En effet, à 1 h 50, la station de télégraphie sans fil de Pointe-au-Père reçut le S.O.S. de l'*Empress of Ireland*. Elle avertit immédiatement deux vapeurs fédéraux, l'*Eureka* (Commandant Jean-Baptiste Bélanger) à Pointe-au-Père, et le *Lady Evelyn* (Commandant Pouliot) à Rimouski. Ces deux bateaux se dirigèrent sans tarder vers les lieux de la catastrophe.

Aux environs de 3 h, l'*Eureka* revint à Pointe-au-Père avec 32 naufragés et plusieurs cadavres.

Horribles scènes que ces survivants grelottant en pyjama qui s'apitoyaient sur le sort de leurs amis noyés. L'*Eureka* reçut l'ordre de transporter son chargement humain vers Rimouski où M. Webber, l'agent local du C.P.R. avait réuni tous les taxis disponibles et alerté les services médicaux. Les survivants furent avisés que tous les télégrammes seraient envoyés aux frais du C.P.R.

Au lever du jour, vers 4 h 30, des dizaines de longues-vues se mirent en batterie tout au long de la côte, afin d'observer le secteur du désastre où les deux vapeurs gouvernementaux, le charbonnier *Storstad* et les neuf chaloupes de sauvetage tâchaient encore de recueillir des cadavres flottants.

Vers 6 h 10, le *Storstad* qui apportait de Sydney (N.-É.) sa cargaison de charbon à Montréal, vint décharger ses morts et ses survivants à Rimouski, avant de poursuivre son chemin vers son port de destination.

Sous la direction du maire Fisette, la ville de Rimouski tout entière se transforma en un vaste centre d'accueil pour les rescapés et pour les morts. Lorsque la réserve de cercueils de la ville fut épuisée, les Rimouskois allèrent abattre des pins afin d'en fabriquer de nouveaux. Chaque noyé était placé dans un cercueil soigneusement étiqueté: «UNE FEMME», «UNE FILLE», «UN GARÇON», avant d'être envoyé à Québec pour identification. Seuls les corps qu'on ne pouvait séparer restèrent ensemble. Les Rimouskois ne voulaient pas altérer les dépouilles. En effet, plusieurs mères étaient mortes en serrant leur bébé dans les bras. Les corps, refroidis par l'eau glacée du Saint-Laurent, avaient rapidement durci et les enfants étaient restés prisonniers de l'étreinte maternelle. Ils furent enterrés ensemble. Quelques couples

d'adultes furent aussi retrouvés dans cette position. Les Rimouskois avaient assemblé de grosses caisses, afin de les ensevelir dans les mêmes cercueils sans briser les bras et les jambes. Sur ces caisses, une étiquette indiquait en français: «MÈRE ET FILLE ENSEMBLE».

Un journaliste du *Globe*, de Toronto, écrivit à cette occasion:

«Le Canada anglo-saxon doit une immense gratitude aux sympathiques habitants de Rimouski. Les Canadiens français au cœur chaud ont organisé un incroyable service d'urgence, en dépit de l'inconvénient de leur situation, à demi isolée. Ils n'ont reculé devant aucun sacrifice pour secourir les survivants et prendre soin des morts.»

Chaque jour, des trains et des bateaux emmenaient les rescapés vers Montréal et les morts vers Québec. Là, le médecin légiste Jolicœur organisait l'installation des dépouilles dans des locaux où les familles et les connaissances pouvaient venir les reconnaître.

Le 1er juin, le vapeur *Lady Grey* quitta Rimouski avec, à son bord, cent-quatre-vingt-huit cercueils dont certains contenaient deux corps. Commandé par le capitaine Mercier, de Rimouski, le navire funéraire était escorté par le HMS *Essex*, un croiseur anglais que l'Amirauté de Londres avait chargé de rendre les honneurs ultimes au nom du roi d'Angleterre.

Tous les drapeaux et pavillons étaient en berne. Le navire de guerre resta amarré en face de Québec, tandis qu'à 8 h, le *Lady Grey* accostait à l'Anse-au-Foulon, le quai fédéral de Québec.

À bord du vapeur, 108 marins anglais se préparaient à décharger les cercueils, sous la surveillance

du chef McCarthy, de la Police provinciale du Québec et de quatre inspecteurs. En effet, les cercueils contenaient les bijoux et les objets de valeur retrouvés sur les cadavres.

Le directeur de l'Anse-au-Foulon, le commandant Murray, — celui-là même qui commandait l'*Empress of Ireland* avant d'en remettre la direction au jeune Kendall pour ce funeste voyage — prit le commandement des opérations. Les cercueils furent débarqués et déposés pour identification dans le grand hangar du C.P.R. sur de longues tables recouvertes de crêpe noir. Les familles et amis circulaient tout autour. En soixante-dix minutes, 188 cercueils de toute taille furent déchargés, depuis les grandes caisses à double place jusqu'aux émouvants petits cercueils pour enfants.

Les scènes d'identification arrachaient parfois des larmes aux marins, en particulier celles où une mère et un enfant s'étreignaient. Un vieil Anglais fit une véritable crise d'hystérie lorsqu'il se rendit compte que sa femme n'avait pas été retrouvée; deux fusiliers marins le prirent en charge. Certains s'évanouissaient en retrouvant un parent ou un ami. Deux hommes, Alfred Archer, de Mennen (Sask.) et Frank Cullen, de Toronto, discutaient fermement, mais calmement, devant le corps d'un jeune enfant habillé d'une chemise de nuit. Un léger sourire éclairait le petit visage surmonté de cheveux longs et bouclés. Croyant découvrir leur propre enfant, ils essayaient de se convaincre mutuellement. Mais la bonne des Cullen vint confirmer les revendications de son patron, et, à cause de ce témoignage, les autorités l'enregistrèrent au nom de Cullen.

En trois jours, 128 corps furent reconnus et identifiés. Lorsque le docteur Jolicœur, vit que les

60 derniers resteraient à Québec, il les fit embaumer, suivant la tradition, puis soigneusement photographier. Les dépouilles furent gardées aussi longtemps que possible, puis inhumées le 5 juin, en présence de Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, ainsi que du premier ministre provincial, Lomer Gouin. Le commandant Kendall assista à la cérémonie.

Dès le début du mois du juin, de curieuses rumeurs commencèrent à circuler: certains rescapés s'étaient fait dérober une partie de leurs biens. Il faut préciser que de nombreux passagers avaient emporté leur argent et leurs bijoux. Ils essayaient de conserver tout cela dans leur chemise de nuit ou sous leur veste de pyjama. Mais en s'affalant, épuisés, dans les neuf chaloupes de sauvetage de l'*Empress of Ireland* et du *Storstad*, bon nombre de petites fortunes se déversèrent au fond des embarcations. La plupart des survivants récupérèrent leurs biens, mais quelques rares marins se montrèrent moins délicats. Ainsi, deux Norvégiens du *Storstad* furent arrêtés en flagrant délit au moment où ils essayaient d'encaisser des chèques volés.

○

Des télégrammes de condoléances affluèrent du monde entier. Le président Poincaré et le premier ministre Doumergue les présentèrent au nom du peuple français. Doumergue devait démissionner le 3 juin et ce télégramme fut un de ses derniers actes publics. Le maire Mitchel, de New York, et le roi George, d'Angleterre, envoyèrent immédiatement des

messages de condoléances et de regrets. La publication annuelle de la *Liste d'anniversaire* du roi fut même repoussée à cause du désastre. C'est dire le choc qu'il produisit sur l'opinion publique! Le roi fit don de 2500 dollars, la reine, de 1250 dollars, le petit prince de Galles, de 1200 dollars et la reine-mère Alexandra, de 1000 dollars au fonds spécial de l'*Empress of Ireland*. L'étiquette exigeait que chacun donnât suivant son titre hiérarchique. Le maire de Londres ouvrit, lui aussi, un fonds d'aide pour les veuves et pour les orphelins.

À travers tout l'Empire, on célébra des offices de Requiem.

La Commission d'enquête du Gouvernement canadien sur le naufrage fut présidée par le Britannique Lord Mersey qui représentait en même temps le Gouvernement de Londres. Cet expert maritime avait présidé, deux ans auparavant, la Commission d'enquête anglaise sur le naufrage du *Titanic*. Le juge Routhier, du Québec, et le juge McLeod, du Nouveau-Brunswick, le secondèrent.

○

Le naufrage de l'*Empress of Ireland* se révéla, en un sens, différent des autres catastrophes maritimes. Là, ce furent les plus forts, les hommes, qui survécurent. Les faibles, femmes, enfants et vieillards, moururent en nombre beaucoup plus grand: *There was no time to help the weak*[6], écrivit un journaliste désillusionné.

---

6. On n'avait pas le temps d'aider les faibles.

Seul, Robert Dunn mit une note gaie dans cette horrible catastrophe. Il avait réservé la cabine 263 de l'*Empress of Ireland.* Mais son cadavre ne reposa jamais sur sa couchette, ni ailleurs, car, à son grand désespoir d'abord, et à sa grande joie ensuite, M. Robert Dunn avait tout simplement manqué le bateau!

○

Ainsi disparut l'*Empress of Ireland*, une ville flottante, un géant au pied d'argile, qui coula en 14 minutes ou moins, après avoir été coupé, presque en douceur, par l'étrave d'un charbonnier.

Son naufrage créa quelques remous éphémères, dans le Saint-Laurent d'abord, puis dans les journaux canadiens, mais la campagne électorale qui s'ouvrait dissipa les remous journalistiques presque aussi rapidement que ceux du Saint-Laurent.

○

Aujourd'hui, seule une petite bouée rouge évoque encore l'emplacement du naufrage.

Bibliographie

Journaux, revues et ouvrages ayant servi à l'élaboration de ces récits.

Journaux

The Colonist (Victoria)
Le Devoir (Montréal)
The Globe & Mail (Toronto)
The Manitoba Morning Free Press
The Gazette (Montréal)
La Presse (Montréal)
The Province (Vancouver)
The Surrey Leader (Vancouver)
The Toronto Star (Toronto)
The Winnipeg Free Press (Winnipeg)

Revues

Petites Annales des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, n^{os} d'avril, mai, et juin 1921.
Horizon-Canada, les éditions Transmo inc., Québec.

Ouvrages divers

ANDERSON, Frank W. *Hanging in Canada*, Surrey, Frontier Books, 1973.

BELLIVEAU, John Edwards. *The Coffin Murder Case*, Toronto, Kingwood House, 1973.

BERTON, Pierre. *The Wild Frontier*, Toronto, McClelland & Stewart-Bantam, Ltd., 1980.

BIZIER, Hélène-Andrée. *Crimes et châtiments*, tome II, Montréal, Libre Expression, 1982.

BROWN, Dee. *Bury my Heart at Wounded Knee*, Londres, Barrie & Jenkins, Ltd., 1971.

CLARK, Cecil, et coll. *Outlaws & Lawmen of Western Canada*, vol. 2, Surrey (C.-B.), Heritage House Publishing Co., Ltd.,1983.

CULLEN, Tom. *Crippen: the Mild Murderer*, Toronto, The Budley Head, 1984.

DUCHAUSSOIS, R.P. *Sous les glaces polaires du Mackenzie*, Paris, Excelsior, 1921.

DUGAS, Georges. *Un voyageur des Pays d'En-Haut*, Saint-Boniface (Man.), les Éditions des Plaines, 1981.

FERRY, Jon et Damian Inwood. *The Olson Murders*, Langley (C.-B.), Cames Books, Ltd.,1982.

HÉBERT, Jacques. *J'accuse les assassins de Coffin*, Montréal, éd. du Jour, 1964.

HOLT, Simma. *Terror in the Name of God*. Toronto/Montréal, McClelland & Stewart, Ltd., 1964.

JONAS, George. *The Scales of Justice*, Montréal, CBC Enterprises/Les Entreprises Radio-Canada, 1982.

LANAUZE, inspecteur Police Montée. *Rapport de l'inspecteur Lanauze*, Gendarmerie royale du Canada, documentation parlementaire, n° 28, George V., A. 1917.

McKEE, Sandra Lynn. *Gabriel Dumont, Jerry Potts, Canadian Plains-men*, Surrey, Frontier Books, 1973.

O'BRIEN, Andy. *My Friend, the Hangman*, Toronto/Winnipeg/Vancouver, The Ryerson Press, 1970.

PAINCHAUD, Robert. *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface (Man.), les Éditions des Plaines, 1987.

PATERSON, T.W. *Disaster*, Victoria (C.-B.), Solitaire Publication, 1973.

PATERSON, T.W. *Murder, Brutal, Bizarre and Unsolved Mysteries of the North-West*, Victoria (C.-B.), Solitaire Publication, 1973.

PATERSON, T.W. *Outlaws of Western Canada*, Langley (C.-B.), Mr Paperback, 1982.

PETITOT, Émile. *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest*, Paris, éd. G.P. Maisonneuve et Larose, 1886.

SHAW, Terry. *Outlaws & Lawmen of Western Canada*, vol. 3, Surrey (C.-B.), Heritage House Publishing Co., Ltd., 1987.

SIGGINS, Maggie. *A Canadian Tragedy*, Toronto, Bantam Books, McClelland of Canada, 1985.

STEELE, Colonel S.B. *Reminiscences of the Great North-West*, New York, Dodd, Mead & Co., 1915.

STEVENS, Walter B. *Centenial History of Missouri, 1820-1921*, vol. 1, St. Louis, The Clarke Publishing Co., 1921.

TASCHEREAU, juge. *Affaire Cordélia Viau*, Québec, Imprimeur de la Reine, 1898.

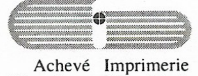
TREMBLAY, Joseph-Albert, et coll. *Martyrs aux glaces polaires*, Montréal, Beauchemin, 1939.

Table des matières

Les amants de Saint-Canut 7
Sept roses rouges pour Monsieur le Ministre 33
L'ogre de Saint-Albert 63
Jésus s'écria: Cet homme n'est pas bon.
Descends-le! 81
Voyage au bout de l'enfer.................................93
Jean-Baptiste, le desperado de Saskatchewan....109
La troublante Affaire Delorme.........................129
La triste histoire de l'*Empress of Ireland*..........143

ENVIRONMENTAL CHOICE · CHOIX ENVIRONNEMENTAL

Ce livre est imprimé sur
du papier contenant plus
de 50% de papier recyclé
dont 10% de fibres recyclées.



Achevé d'imprimer au Canada
Imprimerie Gagné Ltée Louiseville

« Mais quoi ? toujours du sang, et toujours des supplices ! » s'écriait Auguste, totalement désenchanté, dans la célèbre tragédie *Cinna* de Corneille. La lecture de ces dossiers criminels montrera que si les acteurs ont changé, les mobiles passionnels demeurent éternels : l'amour et la haine, mais aussi la jalousie, l'ambition, le racisme, la cupidité, le sadisme, la pédophilie, la nécrophilie et même le cannibalisme...
Si vous aimez frissonner d'effroi, vous trouverez ces récits authentiques des plus passionnants.

Des récits authentiques, passionnants, terrifiants. Certains dossiers vous glaceront le sang car bien souvent la réalité dépasse en atrocités la plus diabolique des fictions...

Photo Vloo

Michel Méline
graphiste

21343-3